

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTÉ A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE ES ARTS (LETTRES)

Par

SERGE LEVESQUE, B. SP. ENS. SEC. (LETTRES)

LE FEU DANS L'AMIANTE DE JEAN-JULES RICHARD: UN ROMAN VÉRITABLE?

1976

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

RESUME DE "LE FEU DANS L'AMIANTE, UN ROMAN VERITABLE"?

A la lecture du roman de Jean-Jules Richard, Le Feu dans l'amiante, une question devait surgir: ce roman ne serait-il pas qu'un simple récit journalistique rapportant les événements de la grève de l'amiante de 1949.

Aussi, dans notre premier chapitre, nous avons présenté un bref historique du conflit survenu à Asbestos en 1949. Nous avons parlé des causes éloignées et prochaines de la grève; nous avons exposé les revendications des travailleurs; nous avons souligné l'aspect légal du conflit et traité du rôle joué soit par l'Etat, soit par la population, soit par l'Eglise. Nous avons également abordé la question de la répression policière ainsi que les positions respectives des syndicats et de l'employeur.

Dans le second chapitre, nous avons d'abord mis en parallèle le contenu du roman de Richard et la réalité historique. De là nous avons pu voir qu'il s'agissait véritablement d'une oeuvre romanesque. Nous avons donc étudié la structure du roman, après une brève comparaison avec l'édition originale, celle de 1956. Puis nous avons analysé les personnages, le style, l'art d'écrire de l'auteur du Feu dans l'Amiante.

Notre troisième chapitre a été consacré à la présentation de la thématique de Jean-Jules Richard. Pour ce faire, nous avons étudié sommairement l'ensemble de son oeuvre pour y dégager des grands thèmes comme l'Amour, la Religion, la Bourgeoisie, la Justice.

En conclusion, après avoir fait le point sur notre recherche, nous avons tenté de replacer le roman de Richard dans la littérature dite "Socio-politique" du Québec et jeté un bref regard sur la société québécoise, 27 ans après la lutte de 1949.

Serge Lévesque

REMERCIEMENTS

Au directeur qui nous a guidé avec une si grande bienveillance, nous adressons toute notre gratitude. Monsieur Jean-Paul Lamy, Ph. D., professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, a bien voulu s'intéresser à notre projet de recherche et en suivre les étapes de la réalisation. Nous lui sommes redevable de nous avoir tout autant éclairé que stimulé dans notre travail. Nous le remercions pour son aide compétente et ses conseils judicieux.

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|---------------|
| INTRODUCTION | pp. 1 à 6 |
| CHAPITRE I: LA GREVE DE L'AMIANTE | pp. 7 à 43 |
| Causes éloignées et prochaines de la grève - revendications des mineurs - légalité de la grève - rôle de la population - appuis du clergé - rôle du gouvernement Duplessis - présence de la Police provinciale - atti- tude de la compagnie Johns-Manville et du Syndicat - règlement du conflit. Conclusion. | |
| CHAPITRE II: <u>LE FEU DANS L'AMIANTE</u> | pp. 44 à 109 |
| Comparaison avec la réalité historique - é- dition originale et réédition - structure de l'oeuvre - les personnages - style et art d'écrire. Conclusion. | |
| CHAPITRE III: LA THEMATIQUE DE JEAN-JULES RICHARD | pp. 110 à 131 |
| <u>Neuf jours de haine</u> - <u>Ville Rouge</u> - <u>Jour-</u> <u>nal d'un hobo</u> - <u>Faites leur boire le fleu-</u> <u>ve</u> - <u>Carré Saint-Louis</u> - <u>Louis Riel, Exo-</u> <u>vide</u> - <u>Pièges</u> - <u>Le voyage en rond</u> - <u>Com-</u> <u>ment réussir à 50 ans</u> - <u>Centre-Ville</u> . Conclusion. | |
| CONCLUSION | pp. 132 à 138 |
| BIBLIOGRAPHIE | pp. 139 à 144 |

ANNEXES pp. 145 à 160

Note - Aux mères, aux épouses et aux fiancées des grévistes - Dans les chambres de tortures---Des coups de poings aux menaces de mort - Le procès Rocque: une abstraction - Avant-propos au Voyage en rond - Lettre du Mount Sinai - United Aircraft verse \$80⁴ par jour à la police de Longueuil.

* * * * *

LISTE DES ILLUSTRATIONS

| | |
|---|--------|
| 1. Le lancement de <u>Ville Rouge</u> | p. 2 |
| 2. Des représentants des Unions internationales remettent des chèques aux grévistes | p. 15 |
| 3. Maurice Duplessis | p. 24 |
| 4. Le juge O'Bready vient de lire l'acte d'émeute | p. 33 |
| 5. La propriété de la Johns-Manville | p. 36 |
| 6. Assemblée du Syndicat National de l'Amiante | p. 48 |
| 7. Des camions chargés de vivres | p. 55 |
| 8. Les grévistes bloquent l'entrée aux "scabs" | p. 66 |
| 9. Un milieu de vie | p. 80 |
| 10. Une descente de la Police provinciale | p. 88 |
| 11. Jean-Jules Richard en 1973 | p. 129 |

INTRODUCTION

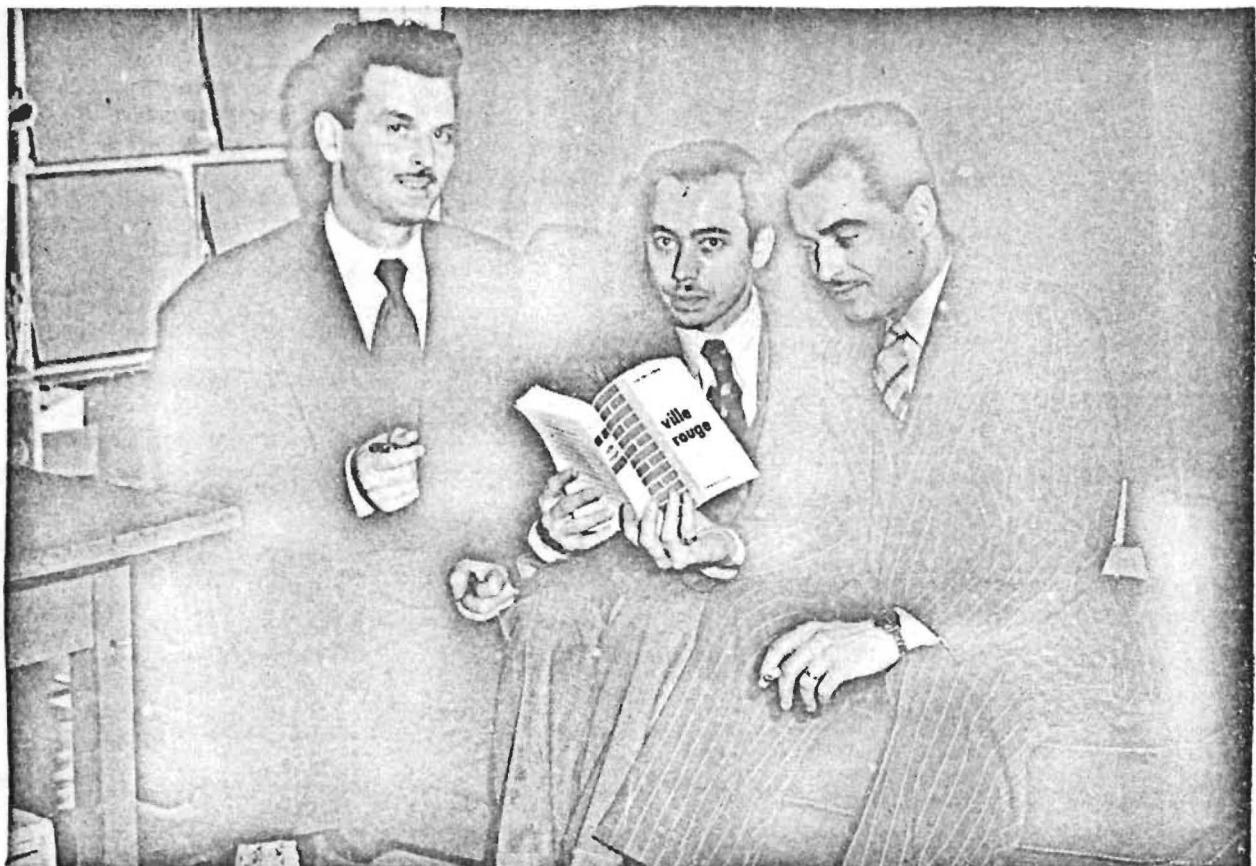
Ceux parmi les Québécois qui ont fait un tant soit peu de syndicalisme depuis vingt-cinq ans, ou mieux qui, comme nous, ont eu le privilège d'avoir comme père un mineur de l'amiante, se souviennent de la première grande grève de l'histoire du Québec. Déclenché à Asbestos en février 1949, ce conflit de travail devait avoir un impact considérable sur l'évolution des relations ouvrières au Québec, sur le rôle de nos institutions politiques, économiques et religieuses.

A cette occasion, des membres du haut clergé ont pris position, des hommes politiques se sont compromis, des syndicalistes et des journalistes ont vu leurs noms faire les manchettes des journaux. Cet événement eut un retentissement tel qu'il toucha l'ensemble du public québécois. Bref, comme le dit Jean-Charles Falardeau dans la "Préface" à La grève de l'amiante, "par sa durée, par les événements spectaculaires dont elle fut la cause, par ses répercussions immédiates dans le syndicalisme et dans l'ensemble de notre société, cette grève émut l'opinion publique. Pour plusieurs, elle fut l'occasion d'une décisive prise de conscience de nos problèmes".¹

A la même époque, Jean-Jules Richard, qui venait de publier successivement Neuf jours de haine (1948) et Ville Rouge (1949) s'intéressa de très

1. P.E. Trudeau, La grève de l'amiante, Montréal, Ed. du jour, 1970, p. XI.

" Jean-Jules Richard qui venait de publier... Ville Rouge (1949)... "



Le lancement de Ville rouge, en 1949: Jean-Jules Richard, à gauche, Henri Tranquille au centre, Guy Lefebvre à droite.

(Le Jour, Montréal, samedi le 10 mai 75)

près à ce conflit ouvrier. Après s'être documenté sur le sujet, il publia en 1956, un roman intitulé Le Feu dans l'amiante², oeuvre qu'il fit imprimer à ses frais ou presque à Toronto³.

En 1971, la maison Réédition-Québec lui demande son livre parce qu'il s'agit, selon elle, du "premier roman social jamais écrit au Québec", comme nous le rapporte le journaliste Robert Guy Scully dans l'édition du Devoir du samedi, le 11 décembre 1971. Or, comme Le Feu dans l'amiante est un livre extrêmement bien documenté, nous en sommes venu à nous interroger sur cet énoncé publié dans Le Devoir, et plus précisément à nous poser la question suivante: ce roman de Jean-Jules Richard ne serait-il pas qu'un reportage fidèle de l'expérience des mineurs de 1949 plutôt qu'un roman vérifiable?

Notre recherche nous a amené d'abord à accumuler une foule d'informations écrites sur la grève elle-même, à rencontrer un certain nombre de mineurs de 1949, ainsi que des syndicalistes "d'hier" et d'aujourd'hui; bref, à recueillir des documents historiques sur ce conflit, afin d'être en mesure de pouvoir comparer la réalité avec le contenu de cette oeuvre de Jean-Jules Richard.

Cette première recherche devait d'ailleurs nous montrer comment il serait difficile de rédiger un mémoire de maîtrise en lettres avec un sujet aussi lourd de motivations socio-politiques. Elle nous permit cependant de fixer certaines balises quant aux divers éléments à être développés dans no-

2. Jean-Jules Richard, Le feu dans l'amiante, Toronto, chezlauteur, 1956, 287 p.

3. Voir annexe I.

tre travail. C'est donc par la technique de la sélection et de la concision qu'allait s'élaborer notre recherche historique.

La recherche proprement littéraire allait nous confronter presque avec les mêmes difficultés. En effet, en étudiant la structure romanesque de même que le style de Jean-Jules Richard à travers Le Feu dans l'amiante, nous fûmes amené à les comparer à toute son oeuvre. Or, le nombre de similitudes tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu pouvait nous inciter à déborder dangereusement le cadre de notre recherche; d'où, encore là, une nécessité de retenir uniquement les éléments essentiels à la démonstration de nos hypothèses de travail.

Ainsi, il devint impérieux de circonscrire notre sujet et de lui fixer le cadre suivant: faire la preuve que malgré une fidélité plus qu'apparente avec les événements de la grève de 1949, que malgré des erreurs de style, Le Feu dans l'amiante est un roman, engagé socialement et politiquement, un roman original de par sa structure et ses personnages.

Pour développer ce sujet, nous avons opté pour le plan qui suit. Le premier chapitre portera exclusivement sur la grève de l'amiante, sur son historique, afin de bien situer l'oeuvre romanesque dans le cadre de la réalité. Nous serons ainsi amené à parler des causes éloignées et prochaines du conflit. Nous exposerons aussi les revendications des travailleurs de même que l'aspect légal de ce conflit industriel, le rôle de la population, de l'Eglise et du gouvernement vis-à-vis des mineurs d'Asbestos et de Thetford; nous élaborerons ensuite sur la présence de la Police provinciale et de son attitude répressive à l'endroit des grévistes.

Nous présenterons également les positions respectives de la C.T.C.C.

(Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada) et de la compagnie Johns-Manville. Finalement, nous étudierons le règlement de la grève pour nous demander s'il fut vraiment favorable pour les travailleurs.

C'est à partir de ces données historiques que nous ferons, dans notre deuxième chapitre, une analyse comparative du Feu dans l'amiante, laquelle analyse nous montrera si ce roman est un reportage fidèle des événements de 1949; et par conséquent, s'il ne s'agit là que d'un seul récit journaliste.

Nous serons alors amené à considérer Le Feu dans l'amiante comme un roman véritable. Pour ce faire, nous étudierons la structure de cette oeuvre de Richard; nous analyserons les personnages, après avoir fait une brève comparaison entre l'édition originale (celle de 1956) et la réédition de 1971 (édition avec laquelle nous travaillons); puis, nous traiterons de son style unique, de son art d'écrire.

Dans le troisième chapitre, nous situerons Le Feu dans l'amiante dans l'ensemble de l'oeuvre de Jean-Jules Richard. C'est là que nous traiterons principalement de sa thématique, à savoir: la bourgeoisie, la guerre, la religion, le séparatisme, la langue, la souffrance humaine, le gouvernement, le journalisme, le marxisme, la révolution, la police, la répression, le travail, le peuple, les "Anglais", les "Québécois", l'Art, l'Amour, la Justice, le capitalisme, le syndicalisme, la moralité, la sexualité, le socialisme, la violence, l'humour...

Après avoir fait le point sur notre propre recherche, nous tenterons, en conclusion, de replacer le roman de Richard dans la littérature dite "socio-politique" du Québec. Puis, nous glisserons un regard sur la société

québécoise quelque vingt-sept ans après la lutte de 1949.

* * * * *

CHAPITRE I

LA GREVE DE L'AMIANTE

Sommaire: causes éloignées et prochaines de la grève - revendications des mineurs - légalité de la grève - rôle de la population - appuis du clergé - rôle du gouvernement Duplessis - présence de la Police provinciale - attitude de la compagnie Johns-Manville et du Syndicat - règlement du conflit - conclusion.

Il y a vingt-six ans, l'amiante du Québec était déjà depuis longtemps un produit fort recherché. Aussi, à peine remis des limitations que leur avait imposé la guerre, les syndicats présentent en 1948, treize demandes négociables. Comme on le verra plus en détail tout à l'heure, les représentants des mineurs demandent d'éliminer la poussière d'amiante qui tue les travailleurs ou les handicape sérieusement; on veut aussi hausser les salaires à un niveau qui se rapproche (sans l'atteindre) de celui des autres industries minières canadiennes; on demande également de reconnaître le syndicalisme, seule force capable de tenir tête à l'autorité médié-

vale des employeurs qui, eux, sont forts de l'appui du gouvernement.

Dans ce climat, toute revendication syndicale est appelée à provoquer un affrontement majeur. Il aura lieu à Asbestos, petite ville des Cantons de l'Est, où les deux mille mineurs de la Johns-Manville (suivis par les trois mille de Thetford) déclenchent une grève. C'était le 13 février 1949.

Des causes éloignées et prochaines ont amené la grève de l'amiante. Parmi les causes éloignées, il faut citer la misère imméritée qui s'était acharnée pendant plusieurs années sur les mineurs d'amiante. Les ravages de l'amiantose étaient également présents à l'esprit de tous les travailleurs d'Asbestos; ces derniers devenaient de plus en plus exaspérés devant l'inaction de la Compagnie et du gouvernement Duplessis. Chacun connaît un ami ou un voisin atteint par cette maladie industrielle et, même si certaines améliorations avaient été apportées en vue d'éliminer la poussière, on attendait toujours une législation adéquate, car les maigres compensations monétaires offertes aux "victimes" étaient dérisoires. Dans le journal Le Travail du mois de mai 1949 (organe officiel de la C.T.C.C.) on pouvait lire:

"La législature devrait poser des normes suivant lesquelles le danger de maladie devrait être réduit au minimum et la compensation des malades devrait être substantielle et rapide. Les mineurs d'amiante n'ont jamais obtenu justice sur ce point et sont d'avis, avec raison, que les compagnies et le gouvernement provincial ont négligé de prendre leurs responsabilités en face de ce problème vital d'hygiène industrielle".

On se doit aussi de ranger parmi les causes éloignées du conflit de l'amiante le fait que les organisations syndicales furent longtemps combattues dans ce secteur minier et, qu'à l'époque, elles étaient à peine tolérées. Les négociations et le règlement des griefs donnèrent lieu très

souvent à de longues procédures, exaspérantes dans plusieurs cas. De plus, les interventions du gouvernement satisfaisaient rarement les travailleurs. C'est Jean Marchand qui déclarait, lors de l'émission Format 60 du 26 mars 1974, sur les ondes de Radio-Canada:

"Pourquoi les ouvriers ont décidé d'entrer en grève? Quel était l'élément qui était déterminant? C'est que avant nous étions en négociation collective, à négocier le renouvellement de la convention collective de travail avec la Compagnie Johns-Manville. Mais pendant la convention précédente, c'est-à-dire celle qui venait d'expirer, il y avait eu un arbitrage conventionnel, c'est-à-dire un arbitrage en vertu de la convention collective sur un grief et, celui qui a conduit cet arbitrage là, l'a fait d'une façon épouvantable. Il a scandalisé tout le monde, les ouvriers. Alors quand on est arrivé avec un résultat négatif des négociations, ils ont dit maintenant, en vertu de la loi, il n'y a qu'une solution, c'est d'aller en arbitrage. Les gars ont dit: "Comment l'arbitrage?"... "Jamais de la vie". C'est là qu'ils sont sortis tous seuls, même sans vote, le soir même".

Parmi les causes prochaines, il faut noter le climat défavorable à la paix sociale créé par le gouvernement Duplessis tant par ses projets de lois de la dernière session que par ses déclarations nettement anti-syndicales. Le procureur général de la Province de Québec s'affichait ouvertement comme un adversaire de la classe ouvrière, et son projet de Code du Travail (avec les discussions qu'il a amenées) avait apporté beaucoup de crainte dans les milieux ouvriers. Et quand il déposa le bill 60, il ne fit qu'empirer le climat. Les discours prononcés en Chambre par Maurice Duplessis et son ministre du travail, Antonio Barrette, l'envenimèrent. Depuis des mois on attendait une déclaration ministérielle en faveur des travailleurs et de leurs organisations syndicales. Le gouvernement fit des menaces de répression. Dans les milieux syndicaux on devint de plus en plus convaincu d'une vaste conspiration politico-capitaliste contre le monde ouvrier.

Les compagnies d'amiante et le gouvernement lancèrent également une vaste campagne de "salissage" contre certains dirigeants syndicaux. Ce qui n'allait pas améliorer la situation. Finalement, ajoutons que les négociations directes avec les compagnies d'amiante, avant la grève, avaient poussé l'exaspération des mineurs à son comble. Il ne fallait donc pas s'étonner que ne se souciant aucunement de l'aspect légal de leur geste, les ouvriers d'Asbestos sortent en grève presque spontanément.

La grève n'a donc pas été déclarée par les syndicats, par la Fédération de l'amiante, ou par la C.T.C.C. "Elle a été le fait des mineurs exaspérés par l'attitude anti-syndicale du gouvernement provincial et par les tactiques condamnables des compagnies d'amiante", nous affirme un article publié à la page 3 du journal Le Travail, du mois de mai 1949. Cependant, le directeur du service de recherches de la C.T.C.C., à l'époque, a un autre point de vue sur le déclenchement de la grève. Alfred Charpentier devait écrire, vingt-deux ans plus tard:

"Partageant l'aversion des mineurs contre la compagnie Johns-Manville et le gouvernement, Jean Marchand les surexcita jusqu'à la colère par des paroles chargées de fougue, ce qui est le propre de Jean Marchand, et frisant la démagogie... Jean Marchand est le premier responsable de la grève déclenchée par les ouvriers d'Asbestos le 13 février. Il alluma la mèche au bâton de dynamite. Il fallait bien qu'il se fit ensuite le théoricien de la grève "surprise", spontanée, pour assurer son efficacité".⁴

Spontanée ou provoquée, la grève fut déclenchée et les syndiqués revendiquaient principalement les points suivants:

4. Alfred Charpentier, Les Mémoires d'Alfred Charpentier, Québec, PUL, 1971, p. 339-340.

- 1- Une clause en vertu de laquelle les compagnies allaient d'abord reconnaître le principe de l'élimination des poussières d'amiante pour une protection accrue de la santé des mineurs.
- 2- Une hausse générale des salaires de l'ordre de 15 sous l'heure (pour ceux qui travaillent à taux fixe) et une augmentation proportionnelle pour les travailleurs "à la pièce".
- 3- Une clause prévoyant que cette hausse salariale serait rétroactive au premier (1er) janvier 1949.
- 4- On exige également la parité avec les travailleurs de Thetford, en ce qui a trait à la reconnaissance syndicale. (Depuis 1948, la formule Rand était appliquée à Thetford).
- 5- On exige la contribution patronale à un fonds de sécurité sociale en cas de maladie, d'accidents et d'hospitalisation.
- 6- On veut qu'apparaissent à la convention des mesures relatives aux transferts, aux congédiements et aux promotions.
- 7- On réclame une nette amélioration en ce qui concerne le système des vacances payées, de même que celui des congés fériés; et finalement, certaines clauses normatives ne devant pas faire obstacles durant les négociations.

De son côté, la Johns-Manville réclamait du syndicat certains amendements à la convention, plus précisément en ce qui a trait aux fins générales du contrat, aux fonctions de la gérance et aux standards d'efficacité et de productivité. Voici d'ailleurs ce texte que la compagnie proposait, concernant le droit de gérance, à l'approbation des négociateurs syndicaux:

"La Compagnie garde tous les droits, pouvoirs et autorités qui habituellement sont exercés par la "Gérance", excepté dans les cas où il est spécifiquement stipulé dans le contrat qu'un cas particulier a été concédé. Cette convention constitue une entente complète

entre les parties et doit être suivie à la lettre."⁵

Dans la même veine, la compagnie allait se permettre plusieurs sophismes qu'elle considérait comme des mises au point essentielles; elle allait répondre aux dirigeants syndicaux par des annonces achetées dans plusieurs journaux du Québec. Voici le texte de l'une de ces annonces: (il s'agit d'une déclaration de M. Lewis Brown, de New-York, parlant au nom de toutes les compagnies d'amiante)

"Le point crucial de la grève est l'insistance que les chefs du syndicat mettent à obtenir, pour eux-mêmes, une part d'autorité et de contrôle sur l'administration. C'est cette doctrine révolutionnaire voulant que le droit des propriétaires, jusqu'ici incontesté, de choisir leurs représentants, pour administrer leur propriété, soit soumis au pouvoir de veto des chefs du syndicat".⁶

Ce genre de publication n'allait pas améliorer le climat; pas plus d'ailleurs que les déclarations soutenues du Premier ministre et du Ministre du travail concernant la légalité de la grève. Ces derniers avaient décidé de faire de cette question le point majeur de toutes leurs déclarations publiques ou de leurs communiqués. De son côté, la C.T.C.C. prétendait qu'il n'appartenait pas au Procureur général ou au Premier ministre, pas plus qu'au ministre du Travail, ou encore à la Commission de Relations ouvrières de prendre une décision sur la légalité ou l'illégalité de la grève. On leur concédait qu'ils puissent avoir une opinion personnelle, mais sûrement pas le droit de rendre jugement dans ce conflit.

Sur ce sujet de la légalité de la grève de l'amiante, Le Devoir du 25 avril 1949 publiait en page 3, les lignes suivantes sous le titre "La grève de l'amiante est-elle vraiment illégale?".

5. Canadian Johns-Manville, Lettre aux employés, 8 janvier 1949.
 6. Le Devoir, 22 avril 1949, s.a., page 7.

"L'inconstitutionnalité de certains articles de la Loi des Relations Ouvrières (ceux qui touchent au droit de grève) a été invoquée dans certaines causes. Et le département du Procureur général n'a jamais procédé dans aucune de ces causes.

Serait-ce que le gouvernement provincial lui-même n'est pas très sûr de la constitutionnalité des dispositions qui restreignent ou suppriment le droit de grève?"

"Mais si ces articles, soupçonnés d'être ultra-vires, et sur les-quels les cours compétentes ne se sont jamais prononcées, si ces articles sont vraiment inconstitutionnels, alors la grève de l'amiante n'est pas illégale."⁷

Mais ce n'est probablement pas la question de la légalité de la grève qui a intrigué l'opinion publique. C'est plutôt le fait de savoir que le conflit n'a pas été soumis à l'arbitrage avant l'arrêt de travail. Or, si tel ne fut pas le cas, c'est à cause principalement du dernier arbitrage où le juge Poisson d'Arthabaska, avait rendu un jugement défavorable aux travailleurs dans un cas où logiquement ils auraient dû avoir gain de cause.

Or, comme on le sait, dans tout conflit d'envergure, c'est souvent l'opinion publique qui façonne le règlement final. Aussi allons-nous regarder maintenant le rôle de la population dans la lutte des mineurs d'Asbestos et de Thetford.

On avait d'abord cru que la grève serait de courte durée. Or comme elle semblait vouloir se prolonger, c'est d'abord les citoyens d'Asbestos qui commencèrent à organiser différents comités de secours. Un comité des loisirs vit donc le jour. Il se devait d'organiser et surveiller l'exécution de toutes les manifestations, parades et réceptions, en plus, bien sûr, de voir à organiser certaines activités pour distraire un peu les mineurs trop

7. Le Devoir, s.a., 25 avril 1949, page 3.

souvent nerveux. Quant au comité "du magasin" il avait pour tâche d'aider les familles des grévistes à faire face à leurs besoins en nourriture et en vêtement.

Même si la C.T.C.C. vida ses caisses et établit des cotisations spéciales, elle ne parvint pas, vu le nombre de mineurs en grève, à répondre adéquatement aux besoins élémentaires de ses membres. Aussi, on accepta volontiers le geste des autorités religieuses qui incitaient les fidèles à souscrire généreusement à cette lutte; des quêtes aux portes des églises furent plus que fructueuses et de nombreux chèques accompagnant des lettres souvent "pathétiques" parvinrent aux familles dans le besoin⁸. De nombreux camions de denrées sillonnèrent les routes du Québec et arrivèrent sur le lieu de la grève. Des collectes s'organisèrent auprès des membres des unions rattachées au Congrès canadien du travail. Même l'union internationale des employés des salaisons d'Amérique fit parvenir un cadeau assez spécial: mille livres de margarine (denrée déclarée illégale par le gouvernement Duplessis).

Bref, les membres de la C.T.C.C. faisaient la grève. Mais de partout au Québec, du Canada et même des Etats-Unis, ils recevaient des appuis tangibles de la classe ouvrière. Cette lutte apparaissait déjà comme celle de tous les travailleurs du Québec.

Les appuis les plus significatifs aux grévistes de l'amiante allaient venir du clergé. Les travailleurs qui avaient opté pour le syndicalisme catholique donnaient à l'Eglise l'occasion d'exprimer de façon tangible sa

8. Voir annexe II.

" Mais de partout au Québec, du Canada et même des Etats-Unis, ils recevaient des appuis tangibles de la classe ouvrière. "



Des représentants des Unions internationales remettent des chèques pour venir en aide aux grévistes. On reconnaîtra sur la photo, M. Hamel de même que M. Armand Larivée, président local du Syndicat.

(Le Citoyen, Asbestos, 28 décembre 1974)

sympathie pour la classe ouvrière. Déjà, lors de la présentation à l'Assemblée législative du Québec du projet de Code du travail par le ministre Antonio Barrette, la Commission sacerdotale d'études sociales avait protesté vigoureusement contre une telle proposition. De plus, lorsque s'amorça la "campagne de salissage" contre les dirigeants syndicaux, les aumôniers les défendirent énergiquement.

Signalons également que, assez tôt au cours de la grève de l'amiante, la Commission épiscopale d'études sociales déplorait grandement l'orientation que voulaient imposer et le gouvernement et les dirigeants patronaux dans ce conflit. Puis, les Evêques eux-mêmes devaient "s'engager" vis-à-vis des travailleurs en demandant à toute la population catholique de la Province de Québec de faire preuve de générosité et de charité publique pour venir en aide aux familles des mineurs.

Dès le samedi 30 avril 1949, toutes les paroisses des diocèses de Québec (Mgr Roy), Montréal (Mgr Charbonneau) et St-Hyacinthe (Mgr Douville) reçurent un message de leur évêque respectif demandant qu'une quête soit faite dans toutes les églises, à chacune des messes.

Quand Mgr Charbonneau prononça les paroles ci-contre, toute la procédure était déjà en marche et toutes les paroisses du Québec, sans exception notable, obéirent aux directives de leur évêque; ce mot d'ordre lancé du haut de la chaire de l'église Notre-Dame à Montréal allait déclencher une véritable campagne de solidarité:

"Aujourd'hui, la classe ouvrière est victime d'une conspiration qui veut son écrasement et quand il y a conspiration pour écraser la classe ouvrière, c'est le devoir de l'Eglise d'intervenir.

Nous voulons la paix sociale, mais nous ne voulons pas l'écrasement de la classe ouvrière. Nous nous attachons plus à l'homme

qu'au capital. Voilà pourquoi le clergé a décidé d'intervenir. Il veut faire respecter la justice et la charité et il désire que l'on cesse d'accorder plus d'attention aux intérêts d'argent qu'à l'élément humain.

C'est pourquoi nous demandons aux autorités gouvernementales de notre province de donner à notre population un Code du travail qui soit une formule de paix, de justice et de charité qui respecte l'ouvrier.

Son Excellence a terminé en déclarant "qu'on doit savoir que notre coeur est et restera tout près de la classe ouvrière" et en demandant aux fidèles de donner généreusement pour venir en aide aux familles éprouvées par la grève. "C'est là un devoir de charité chrétienne" dit-il.⁹

La somme de ces souscriptions atteignit l'imposant total de \$167,558.24 (sans tenir compte des milliers de dollars acheminés aux grévistes sous forme de nourriture ou de vêtements). Gérard Dion, dans le chapitre VI du livre La grève de l'amiant, chapitre intitulé "L'Eglise et le conflit de l'amiant", rapporte que cette somme et plus encore que "la déclaration de la Commission sacerdotale recommandant des quêtes renversa complètement la situation. Désormais les travailleurs étaient assurés de la sympathie efficace de la partie de l'opinion publique qui n'était pas complètement aveuglée par des préjugés politiques ou antisyndicaux... L'Eglise, sans se prononcer sur les points litigieux", ajoute-t-il, "sans condamner directement qui que ce soit, au nom de la charité et de la justice, au nom de la paix et de l'ordre social, apportait son appui efficace aux travailleurs".¹⁰

Cet encouragement, les mineurs le reçurent aussi du clergé "à la base", c'est-à-dire des aumôniers de syndicats: l'abbé Masson à Thetford-Mines et

9. Le Devoir, s.a., 2 mai 1949, page 3.

10. Pierre-Elliott Trudeau, La grève de l'amiant, Montréal, Ed. du Jour, 1970, p. 251.

l'abbé Camirand à Asbestos. Ce dernier tranchait avec les aumôniers précédents qui avaient l'habitude de se ranger du côté de la compagnie. "C'était un "type très énergique". Il n'était pas le gars qui partait en peur car il était réfléchi. Mais une fois une décision prise, il s'engageait pleinement. Il était le type batailleur qui fonçait et qui pouvait bousculer n'importe qui quand il estimait avoir raison".¹¹

Toutefois, l'Eglise était divisée à Asbestos lors de la grève. Il y avait "l'église des grévistes", c'est-à-dire celle de la paroisse Saint-Aimé et, en contre-partie, l'église Saint-Isaac, connue comme "l'église des scabs". Contrairement à l'abbé Camirand, l'abbé Adolphe Deslandes avait pris parti pour la Johns-Manville et il était farouchement contre le syndicat qui existait à Asbestos. D'ailleurs l'attitude de l'abbé Camirand durant la grève fut celle de la solidarité. Il se fit l'apôtre de la non-violence lors des moments de tension avec la Police provinciale de Duplessis.

On ne peut certes pas non plus passer sous silence le rôle de médiation qu'a joué l'Eglise québécoise en vue d'un règlement rapide et "humanitaire" du conflit de l'amiante. A ce propos il faut mentionner d'abord la tentative de l'évêque de Rimouski, Mgr Courchesne, dans une lettre qu'il faisait parvenir au Premier ministre, Maurice Duplessis, le premier avril 1949:

"Monsieur le premier ministre,
Vous me permettrez bien de porter à votre connaissance que tous les collègues de l'épiscopat de la province de Québec sont inquiets des événements actuels et qu'ils sont unanimes à souhaiter qu'une solu-

11. Le Citoyen, s.a., 28 décembre 1974, page 175.

tion soit au plus tôt trouvée à la crise ouvrière des cantons de l'est. Vous avez sans doute pris connaissance de l'article de la revue eucharistique du clergé, signé du P. Moïse Roy, sur la grève qui sévit: Illégale mais juste, de même que de l'exposé des principes publié par la Commission sacerdotale de sociologie. Ces articles, vous l'aurez remarqué, n'ont pas été désavoués par les évêques parce que ceux-ci les considèrent comme l'expression exacte de l'enseignement des Papes appliquée à notre pays et à notre temps.

Il est peut-être bon que vous sachiez qu'une lettre pastorale collective devra paraître en mai prochain sur le Travail et ses conditions et qui donnera toute la doctrine sociale de l'Eglise sur ce grave problème. Ne serait-il pas opportun de régler l'incident actuel avant que le mal ne s'aggrave encore et que l'autorité civile ne soit jugée défavorablement par le public à la lumière de cet enseignement?

Quand la légalité ne sert pas au bien commun, elle perd sa valeur morale et fait plus de mal que de bien. La loi doit être une mise à l'ordre de la raison, promulguée pour le bien commun. Dans le cas présent, il y a lieu d'examiner si l'autorité civile ne doit pas recourir à l'appui du principe de la justice sociale plutôt qu'à la légalité de valeur tellement discutable?

Par déférence, pour l'autorité civile, les évêques attendent, toujours dans l'espoir que les discussions engagées aboutiront à une entente. Mais il ne leur sera pas possible de laisser s'accréder la légende que l'Eglise cède à l'ascendant du capital jusqu'à sacrifier les travailleurs. Tous aimeraient bien que lorsqu'ils élèveront la voix, l'autorité civile elle-même n'apparaisse pas comme cédant au même ascendant et enveloppée dans le blâme qui découlera de l'enseignement donné selon la doctrine sociale la plus authentique de l'Eglise.

S'il n'y avait que l'inconvénient de voir tel parti politique triompher devant l'opinion à la suite de cette intervention, ce serait assez peu grave, bien qu'il n'y ait guère d'avantages à s'obstiner jusqu'à provoquer une lame de fond, quand, en ce moment, la solution proposée par l'Action catholique, dans un article de L. Ph. Roy paraîtrait chose plus simple que de laisser se dresser les barricades et les syndicats de toute la province se cotiser pour le soutien des grévistes contre la faim.

Il me semble que vous ne pouvez pas douter de la bienveillance qui me dicte cette lettre. Je suis convaincu que si vous décidiez que les grévistes doivent rencontrer les employeurs et s'entendre avec eux, sans tant insister sur les délais d'un arbitrage lui-même sans pouvoir d'exécution, la lassitude générale rendrait facile un arrangement.

Au reste, il me revient de source certaine que le grief des ouvriers n'est pas surtout celui des salaires, mais bien des conditions hygiéniques de l'usine. Et là dessus c'est l'autorité civi-

le qui doit avoir le dernier mot comme elle a toute la responsabilité morale.

Je vous prie de croire que je prie tous les jours pour vous. Permettez à un homme d'Eglise qui devient un vieillard de vous dire qu'à certains moments l'exercice de l'autorité demande plus d'humilité que n'en exige même le respect de la loi. Je suis convaincu que votre piété envers Saint-Joseph vous inspirera l'acte d'humilité qui s'impose en ce moment à votre conscience d'homme d'Etat".¹²

Il en est de même pour Mgr Roy qui se fit presque négociateur, à la fin du conflit. En effet, le 9 juin, il soumit de lui-même un projet d'entente à la Canadian Johns-Manville. Les deux parties, syndicat et patron, présentèrent des amendements et des contre-propositions. Et, onze jours plus tard, les syndiqués devaient refuser ce compromis avancé par Mgr Roy, parce que la compagnie se refusait toujours à abandonner son droit à des représailles envers les employés. Mais, malgré cet échec, l'archevêque de Québec continua son oeuvre de médiation. Il rencontra Maurice Duplessis et Antonio Barrette à plusieurs reprises. De plus, il visita tour à tour les représentants de la Johns-Manville et de la C.T.C.C.

Finalement, Lewis Brown expédiera à Mgr Roy, vers la fin juin, un projet déjà signé par la partie patronale. Dès la réception, il réussira à obtenir la signature des présidents et secrétaires de la Fédération et du syndicat local. Mgr Roy venait d'apporter un ultime effort. La grève de l'amiante prenait ainsi fin.

Il serait donc juste d'affirmer, comme le fait Gérard Dion, que "l'Eglise est sortie de ce conflit grandie par sa sympathie envers les faibles

12. Le Devoir, Pierre O'Neill, 15 octobre 1974, page 6.

et son souci de promouvoir véritablement la paix sociale dans la justice et dans l'ordre".¹³

Si l'Eglise a joué un rôle essentiel dans cette lutte des mineurs de l'amiante, il demeure cependant que le gouvernement Duplessis se retrouvait au centre de certaines revendications en plus de porter la "noble responsabilité" de défendre un ordre économique que nous qualifierons plus loin dans notre travail.

Afin de situer la grève dans son véritable climat politique, écoutons Rodolphe Hamel, l'un des dirigeants syndicaux de 1949, nous expliquer "le fond du conflit":

"Ce conflit là ça n'a pas été seulement une lutte contre les compagnies, ça d'abord été une lutte contre Duplessis, une lutte politique parce que le pouvoir politique était contre les ouvriers. Dire que c'est le pouvoir politique qui nous a brisés, lui qui avait été élu par les ouvriers! La première fois qu'il avait été élu Duplessis, en '36, ça avait été par les ouvriers contre un régime super-pourri, le régime Taschereau.

Mais quand il s'est représenté, les libéraux avaient choisi un agronome qui a été chercher une partie du vote des cultivateurs. Aussi, Duplessis a été battu. Mais quand il s'est représenté en '43, c'est là qu'il a changé son fusil d'épaule. Il a été se chercher une caisse électorale et il n'a pas été élu seulement par les ouvriers mais aussi par les capitalistes. C'est à partir de ce moment-là, qu'il a eu une politique anti-ouvrière, Duplessis".¹⁴

En 1948, Maurice Duplessis conservait le pouvoir suite à une élection où il obtint quatre-vingt-deux sièges pour n'en laisser que huit à l'opposition libérale. Une victoire aussi décisive allait lui permettre d'amener certains projets de lois en Chambre, projets qui lui tenaient à cœur.

13. Pierre-Elliott Trudeau, La grève de l'amiante, Montréal, Ed. du Jour, 1970, p. 261.

14. Le Jour, Jean Chartier, 9 mars 1974, page 9.

Ainsi, après une visite de l'Ungava avec quelques capitalistes américains, après les accrochages avec les enseignants lors de leur grève de la mi-janvier 1949, Duplessis annonçait, dans son discours du Trône, lu le 19 janvier 1949, ce qui suit: "un projet de code du travail vous sera soumis, et mon gouvernement accueillera avec plaisir toutes les bonnes suggestions de caractère constructif qu'on pourra lui faire, car il veut que la Province soit dotée du meilleur code du travail, respectueux des droits de chacun et sauvegardant les droits du public".¹⁵ Et, le lendemain, Antonio Barrette, ministre du Travail, déposait le "Bill 5" qui se voulait un projet de code du travail, mais qui n'était en réalité qu'une refonte plus logique de toutes les lois déjà existantes dans le domaine des relations de travail. On assista alors à une véritable levée de boucliers contre ce projet de loi. Ce fut d'abord les organisations syndicales qui, pour plusieurs, n'avaient pas encore digéré la célèbre "Loi du Cadenas" (anti-communisme). Puis l'Eglise, qui se lançait alors dans le "social", acceptait de moins en moins d'être présentée comme solidaire du capitalisme. Finalement, les universitaires et tous les "milieux gauchisants", comme les appelle Robert Rumilly, militèrent farouchement contre le "Bill 5". Résultat: le 9 février, Barrette retirait le "projet de loi 5".

Ce retrait stratégique n'en avait pas moins offusqué le gouvernement Duplessis. Ce dernier devint rapidement antipathique aux organisations syndicales, et ce ouvertement. Aussi, dès le déclenchement de la grève, quelques jours plus tard, Duplessis allait se réfugier derrière la "léga-

15. Robert Rumilly, Duplessis et son temps, Montréal, Fides, 1973, p. 243 (tome 2).

lité" du conflit et placer toutes ses interventions sous ce thème. Comme le déclarait Rodolphe Hamel: "Duplessis c'était un malin, un orgueilleux. Diriger tout le monde c'était sa faiblesse. Mais durant notre grève c'est ça qui l'a tué parce que le monde a senti dans ses déclarations quelque chose comme de la vengeance à cause du retrait du Bill 5. Nous autres on avait les gens par la justice puis par la charité".¹⁶

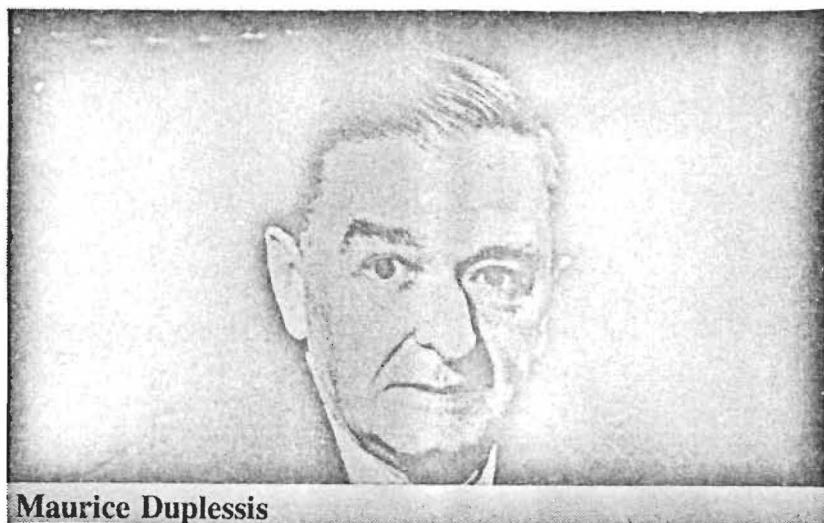
Ce conflit devait rapidement dévoiler d'ailleurs l'idéologie en matière économique et sociale du gouvernement de Maurice Duplessis.

C'est Gérard Pelletier, journaliste au Devoir pendant la grève, qui déclarait sur les ondes de Radio-Canada, toujours à l'émission "Format 60" du 26 mars 1974:

"M. Duplessis avait des idées sociales d'un notaire de campagne vers 1875 et on était au milieu du vingtième siècle. Il ne voulait pas qu'il y ait de règlement parce qu'il voulait pas qu'une grève dite illégale ait apporté quelque chose aux ouvriers et ça c'était pour lui sacré. Je crois que Duplessis ne croyait à rien si ce n'est à son conservatisme en matière sociale. Toute son autonomie au point de vue constitutionnel, son nationalisme, d'après moi c'était purement des instruments dont il se servait pour gouverner; mais son conservatisme foncier en matière sociale, ça c'est une chose à laquelle il croyait et pour laquelle il se serait fait couper le cou; et, comme tous les hommes de droite, il était extrêmement chatouilleux et il n'attendait pas d'être en danger de renversement de son

16. Format 60, Radio-Canada, 26 mars, 1974.

" M. Duplessis avait des idées sociales d'un notaire de campagne vers 1875 et on était au milieu du vingtième siècle... "



Maurice Duplessis

(Le Jour, Montréal, 3 décembre 1974)

gouvernement".

Le premier geste "d'éclat" posé par le gouvernement contre les syndiqués sera la révocation, le 21 février, du certificat d'accréditation syndicale des groupes affiliés à la Fédération, par la Commission des Relations ouvrières. Pour expliquer ce geste, Antonio Barrette défendit en Chambre que la grève était illégale, puisque les syndicats avaient refusé l'arbitrage. Il s'engagea cependant à rencontrer les dirigeants syndicaux; ce qu'il fit deux jours plus tard. Duplessis devait refuser, quant à lui, de rencontrer la délégation ouvrière parce que "l'agitateur" Jean Marchand en faisait partie.

L'opposition, elle, devait s'avérer très peu loquace. Les travailleurs soupçonnaient d'ailleurs le Parti libéral de se financer de la même façon que l'Union Nationale; donc d'être à la merci des capitalistes comme ceux de la Johns-Manville. Toutefois, le président de la Chambre de Commerce, monsieur Paul Desrochers, fournit du "combustible" aux huit députés libéraux, en affirmant que des compagnies canadiennes pouvaient facilement financer, avec l'aide des divers paliers de gouvernement, une entreprise de l'envergure de celle des mines d'amiante.

Maurice Duplessis allait demeurer immuable tout au long du conflit. Il ne pouvait tolérer qu'on défiait la loi. Il aurait risqué sa tête pour combattre l'anarchie; or, d'après lui, en refusant toujours l'arbitrage, les chefs syndicaux engendraient le désordre. Il déclarait dans un communiqué que publiait Montréal-Matin, dans son édition du 28 mars:

"Je regrette qu'un certain journal de Montréal, dans cette malheureuse grève de l'amiante, s'ingénie à dénaturer les faits, à faire de la basse démagogie, et à imiter, même en la dépassant, la campagne des communistes qui procèdent toujours suivant une tactique bien

connue: celle de tenter de déprécier les lois et l'autorité et encourager le désordre et le sabotage".

Quant à Antonio Barrette, il se présentait toujours comme le "disponible médiateur". C'est ce qu'il fit savoir, encore une fois, le 18 avril, par le biais de la radio. Les mineurs lui envoyèrent un télégramme dans lequel on l'appelait "Ministre du Capital", et on lui demandait de démissionner.

Mais les positions se durcirent véritablement lorsque la Police Provinciale intervint, sous les ordres de Duplessis, le Procureur général de la Province de Québec. Les "scabs" ainsi protégés firent leur apparition à Asbestos en nombre de plus en plus grand. Il y avait là une potentialité de violence considérable. Le 5 mai, la pagaille s'installait... suivie d'une répression sans précédent, tout ceci avec la bénédiction du Premier Ministre.

De plus, la majorité des briseurs de grève étaient embauchés par des députés de l'Union-Nationale ou, à tout le moins, par quelques-uns de leurs organisateurs. Ces "bureaux de placement" occasionnels se chargèrent aussi, à la même époque, de recruter du "sang nouveau" pour la Police provinciale, dont la principale tâche consistait à assurer la protection des "scabs".

Suite aux incidents du début de mai, on se lança dans la "guérilla" judiciaire. Le 17 mai, André Laurendeau écrivait dans Le Devoir: "Appuyé sur sa redoutable majorité, écraser les revendications de la justice; mettre tout l'appareil de l'Etat au service des abus capitalistes; et faire de la justice une machine de guerre contre les syndicats", tel semblait être le dessein de ce gouvernement.

Cependant, en juin, le Premier ministre acceptait de rencontrer une délégation de mineurs, avec Jean Marchand, cette fois. Il proposa encore l'arbitrage tout en refusant les demandes premières des grévistes. C'est après cette rencontre que les dirigeants syndicaux élaborent une dernière stratégie. On en était arrivé à la conclusion, à ce moment là, que Duplessis ne recherchait rien d'autre que le crédit du règlement "légal" de la grève. Jean Marchand déclarait donc aux journalistes, lors de la conférence de presse qui suivit cette réunion extraordinaire au bureau de la C.T.C. C. à Québec: "Les mineurs acceptent l'offre de Duplessis de retourner au travail et d'aller en arbitrage; c'est au Premier ministre que revient le mérite de l'entente possible; on accepte l'arbitrage de Mgr Roy à la condition que tous les mineurs soient réembauchés, que le syndicat soit définitivement accrédité et reconnu et qu'il n'y ait pas de poursuites judiciaires."¹⁷

N'ayant plus le choix, Maurice Duplessis s'est retrouvé dans l'obligation de recommander l'acceptation de ces dernières conditions syndicales aux différentes compagnies en cause. Et, comme on le sait, le règlement final devait intervenir en décembre 1949.

Il serait irréaliste de faire l'historique de la grève de l'amiante cependant, sans accorder une attention particulière au rôle qu'a pu y jouer la Police provinciale du Québec. C'est ce à quoi nous allons nous attarder maintenant.

17. Le Jour, Jean Chartier, 9 mars 1974, page 9.

Suite à l'occupation de ses bureaux, le 18 février, par une centaine de mineurs, la Canadian Johns-Manville demandait la protection de la Police provinciale et intentait une poursuite en dommages au montant de \$500, 000. contre le Syndicat de l'Amiante d'Asbestos, la Fédération nationale de l'industrie minière et la C.T.C.C. De plus, la Compagnie obtenait, en fin d'après-midi, une injonction contre les grévistes dans le but de faire cesser le piquetage et les activités illégales.

Le lendemain, le maire d'Asbestos et député de l'Union Nationale, M. Albert Goudreau, confirma la nouvelle qu'un contingent de policiers provinciaux arriverait le jour même. En fin d'après-midi, une centaine d'agents pénétraient dans la ville pour se diriger immédiatement vers les terrains de la Johns-Manville; le Syndicat ayant rappelé ses membres, afin d'éviter des gestes de violence, décida alors d'abandonner le piquetage qui ne devait jamais reprendre tout au long du conflit. Cette "rentrée" policière dans la ville de l'amiante suscita beaucoup d'émoi auprès de la population. Parmi les grévistes, plusieurs étaient convaincus que la Police provinciale avait reçu un mot d'ordre du Premier ministre: "casser la grève à tout prix". Les policiers devaient faire leur entrée comme une "gang de souillons", affirmait Rodolphe Hamel, durant l'émission Format 60 du 26 mars 1974. Et il ajoutait: "il y en avait la moitié qui était en boisson, qui ne savait plus ce qu'ils faisaient; et puis là, ils ont fait des folies "drette" dans la rue là; ils ont insulté le monde; ils rentraient dans les restaurants puis ils "garochaient" des patates en plein aux individus qui étaient là; ils s'en venaient pour prendre le contrôle de la ville". D'ailleurs, suite aux différents gestes posés, la population d'Asbestos allait se ranger majoritairement du côté des grévistes. Même le con-

seil municipal d'Asbestos, en l'absence du maire Goudreau, votait unanimement "de protester auprès de M. Hilaire Beauregard, directeur de la Police provinciale, contre ses hommes, et que copie de cette résolution soit adressée aux divers postes de radio ainsi qu'aux journaux pour publication."¹⁸

Malgré un climat rendu intenable depuis la présence de la Police provinciale à Asbestos, rien de vraiment sérieux ne devait survenir avant le 16 mars. En effet, à cette date, une camionnette de la compagnie fut presque renversée par un groupe de grévistes qui n'aimaient pas particulièrement son chauffeur. A cette vue, le chef de police ainsi que quelques officiers syndicaux se précipitèrent sur les lieux afin de "calmer les esprits"; en retombant, la camionnette blessa l'un des mineurs. Cette même journée, d'autres syndiqués décidèrent de "reconduire" chez lui, l'un des ingénieurs à l'emploi de la Johns-Manville. Le Conseil municipal vota alors une résolution à l'effet d'embaucher six (6) nouveaux constables. Quant à la Police provinciale, elle se mit, à partir de ce jour, à patrouiller avec plus de zèle et à augmenter ses tactiques d'intimidation auprès des ouvriers tout en empêchant ces derniers de provoquer les "nouveaux employés" de la compagnie.

"Le 21 mars, deux policiers provinciaux, qui détenaient un mandat d'arrestation contre un gréviste du nom de Richer, accusé d'intimidation contre un non-gréviste, vinrent chez lui pour l'arrêter. Comme il était chez le voisin, les policiers s'y rendirent. M. Richer aurait résisté, et sa femme en le défendant aurait frappé un policier avec un appareil de téléphone. Les deux agents laisseront la maison, mais quelques minutes plus tard la rue était en

18. Pierre-Elliott Trudeau, La grève de l'amiante, Montréal, Ed. du Jour, 1970, p. 176.

vahie par huit voitures de la police provinciale. En quelques minutes, les agents occupèrent la maison. Toutes les personnes présentes furent amenées au club Iroquois où deux d'entre elles furent relâchées, M. Paul Lemay et M. Gérard Beauchemin. Ce dernier fut conduit chez le docteur à cause d'une blessure profonde à la tête. M. Beauchemin n'était pas gréviste, mais arrivait du sanatorium. Avant de faire un geste, il aurait reçu un coup de garçette sur la tête. Les autres personnes demeurèrent sous la garde de la police.¹⁹

Les chefs syndicaux, suite aux assauts de plus en plus fréquents des policiers provinciaux²⁰, auront de plus en plus de mal à convaincre leurs membres qu'il fallait rester calme. Après des échecs répétés de la négociation, en voyant l'intransigeance maintenue par le gouvernement Duplessis, en assistant sans cesse au défilé de "scabs" accompagnés par des policiers chargés de leur protection, la marmite était prête à sauter.

Le 2 mai, par voie de communiqué, la compagnie avait annoncé que depuis deux semaines la production était reprise à son moulin et dans ses mines. Aussi, dans le but d'alerter l'opinion publique du problème des briseurs de grève, les mineurs organisèrent une manifestation pour le 5 mai, à Asbestos.

Très tôt ce matin là, la police se mit au travail; on arrêta d'abord un camion venant de Thetford et amenant des manifestants à Asbestos. On tenta également d'arrêter une voiture sur la route conduisant à Danville; on tira même des coups de feu en sa direction. Pendant ce temps, les grévistes décidaient spontanément de se rendre sur les routes et aux entrées

19. Pierre-Elliott Trudeau, La grève de l'amiante, Montréal, Ed. du Jour, 1970, p. 185-186.

20. Sur ce sujet de la violence de certains interrogatoires de la police provinciale, voir l'annexe III.

de la compagnie.

Puis les femmes et les enfants, chapelet en main, défilèrent devant les barrières à l'entrée de la Johns-Manville; des policiers, armés de mitrailleuses, de révolvers ou de lance-grenades, avaient l'oeil ouvert sur tout ce qui se passait. Puis soudainement, ils lancèrent des grenades lacrymogènes à l'endroit des manifestants. Un gréviste fut atteint par l'un de leurs projectiles et conduit à l'Hôtel de Ville. Pendant l'après-midi, d'autres policiers, habillés en civil, foncèrent en voiture sur des pique-teurs réunis sur la route de Danville. Les grévistes se tassèrent. La voiture dut s'arrêter car des camions et des automobiles bloquaient la voie. C'est alors qu'un coup de feu fut tiré, sans blesser personne cependant. Puis, on "vida" l'automobile de ses occupants pour la projeter ensuite dans un ravin.

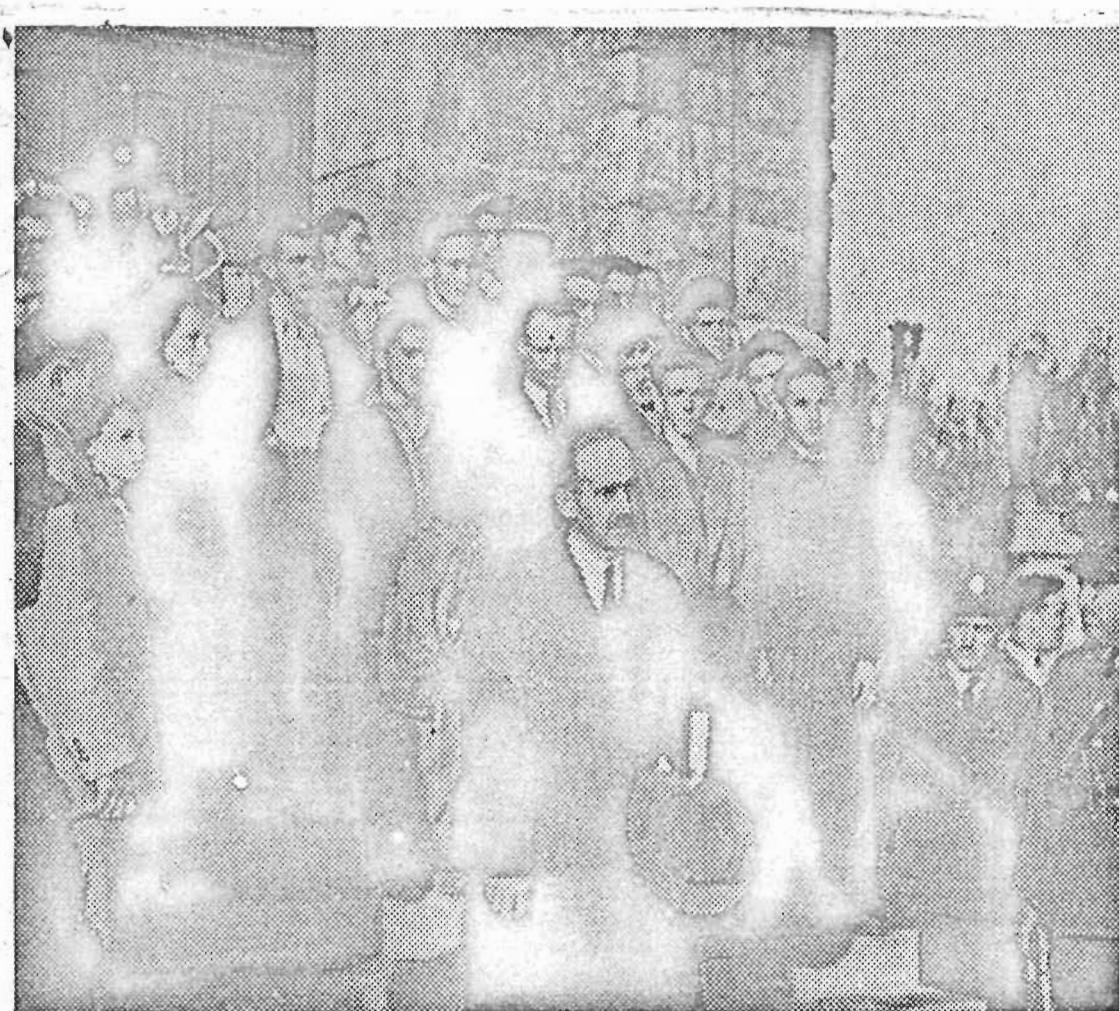
L'opération "bloquage des routes" se poursuivit jusque tard en soirée. Les chefs syndicaux convoquèrent alors une assemblée générale dans le but de leur faire abandonner les lignes de piquetage. Ils ne réussirent que partiellement. Les routes de Danville et de Wotton demeurèrent bloquées. Puis, tôt dans la nuit, un camion-remorque et quelques vingt-cinq voitures de la Police provinciale partirent de Sherbrooke. Les policiers qui s'y trouvaient étaient fortement armés et avaient reçu l'ordre de tirer si le besoin s'en faisait sentir. Tous les membres furent avisés de la venue de "visiteurs" peu sympathiques à leur cause. Voyant que la bataille ne pouvait être à leur avantage, les grévistes abandonnèrent leurs armes de fortune (tels que roches et bâtons) et regagnèrent rapidement leur domicile respectif.

Lorsque les "visiteurs" arrivèrent, ils appréhendèrent les manifestants qui étaient allés dormir dans le sous-sol de l'église Saint-Aimé. D'après des témoins, sept d'entre eux auraient été sauvagement battus dans une petite salle attenante. Les journalistes et photographes qui eurent "la chance" d'assister à ces scènes en furent révoltés. A sept heures du matin, la police exerçait un contrôle parfait sur toutes les rues de la ville d'Asbestos.

A la sortie de la messe, un juge de paix, M. H. O'Bready de Sherbrooke, lut l'acte d'émeute. Aussitôt après cette lecture, on arrêta les hommes présents. La "chasse" se poursuivit ensuite dans les rues et dans les endroits publics d'Asbestos. Ces "détenus" furent tous conduits à l'Hôtel Iroquois, propriété de la Johns-Manville, et jusque là refuge des policiers provinciaux. On aurait fait environ cent quatre-vingts arrestations tout au long de cette journée du 6 mai 1949. De ce nombre, 53 furent emprisonnés à Sherbrooke, puis à Montréal, pour la fin de semaine. Jean Drapeau, leur procureur, n'eut pas la permission de les voir. Il protesta énergiquement auprès du Procureur général de la Province.

Le 10 mai, on accusa cinq grévistes d'intimidation contre des briseurs de grève et ils furent condamnés à la prison pour des périodes variant entre un et deux mois, sentences commuées en amendes après un recours en appel. Les autres seront acquittés, puis relâchés. Cependant, le 14 mai, Rodolphe Hamel et Armand Larivée, respectivement président de la Fédération et président du Syndicat d'Asbestos, furent arrêtés par la police provinciale. Ils étaient accusés de conspiration et de complot avec d'autres personnes au cours de la grève de l'amiante, soit Daniel Lessard de Thetford,

" A la sortie de la messe un juge de paix, H. O'Bready de Sherbrooke, lut l'acte d'émeute. On arrêta les hommes présents. "



Le juge Hertel O'Bready vient de lire l'acte d'émeute sur les marches de l'église St-Aimé. En quelques heures par la suite, environ 150 personnes furent arrêtées.

(Le Citoyen, Asbestos, 28 décembre 1974)

secrétaire de la Fédération de l'industrie minière, et René Rocque, organisateur de la C.T.C.C., ainsi que seize autres mineurs. Deux jours plus tard, ils furent tous libérés, à l'exception de Rocque et de Charpentier.²¹

Lors d'une réunion spéciale, le Bureau Confédéral de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, autorisait à l'unanimité la publication de la déclaration suivante:

"a) Le Bureau Confédéral a pris connaissance d'une enquête conduite à Asbestos et Thetford-Mines sur la conduite de la Police provinciale lors des récents incidents qui ont amené l'arrestation d'environ deux cents grévistes ou officiers des syndicats;

b) Les faits que révèle cette enquête sont appuyés par des affidavits et sont corroborés par de nombreux témoins;

c) Le bureau Confédéral est convaincu que des policiers provinciaux se sont rendus coupables à Asbestos d'actes d'une brutalité inimaginable qui ne trouvent leur comparaison que dans les méthodes employées dans les camps de concentration de la Russie soviétique et de l'Allemagne nazie;

d) Voici quelques-uns des faits que le Bureau Confédéral doit porter à la connaissance du public:

1.-- Lors des arrestations massives opérées par la Police provinciale le 6 mai 1949 à Asbestos, des ouvriers furent littéralement massacrés;

2.-- Lors des interrogatoires des personnes arrêtées, un nombre considérable d'ouvriers furent soumis à la torture dans le but de leur extorquer des déclarations...

3.-- La majorité des ouvriers torturés le furent dans la maison des garde-malades (nurses residence), à Asbestos, qui est la propriété de la Canadian Johns-Manville Ltd.;

4.-- Les ouvriers gravement blessés par la police dans les chambres de tortures improvisées furent transportés à l'hôpital de la Canadian Johns-Manville Ltd. où le personnel (Dr Cooper, Dr Smith, etc.) examinait les victimes;

21. Voir annexe IV.

5.-- Le Bureau Confédéral a des raisons de croire que les autorités de la Canadian Johns-Manville étaient au courant des atrocités commises dans leurs propriétés;

6.-- Plusieurs ouvriers, arrêtés dans la matinée du 6 et horriblement mutilés par la police, furent contraints de monter dans des voitures de police pour être transportés à Montréal. Ils n'arrivèrent à Montréal qu'à 1 heure du matin le 7 mai et durent se coucher sur le ciment dans un cachot du Palais de Justice. Ils ne mangèrent presque rien de la journée;

7.-- Certains ouvriers furent forcés de signer des déclarations dont ils ignoraient la teneur ou qu'ils savaient fausses parce qu'ils craignaient pour leur vie;

e) Le Bureau Confédéral est profondément révolté de la conduite d'un certain nombre de policiers provinciaux à Asbestos, qui n'ont pu commettre ces actes de brutalité sans le consentement tacite ou formel de leurs supérieurs dont quelques-uns, d'ailleurs, étaient sur les lieux;

f) Le Bureau Confédéral fait une intervention immédiate auprès du Ministre de la Justice du Canada, afin qu'il fasse la lumière sur les atrocités commises à Asbestos au nom de la loi, l'ordre et l'autorité;

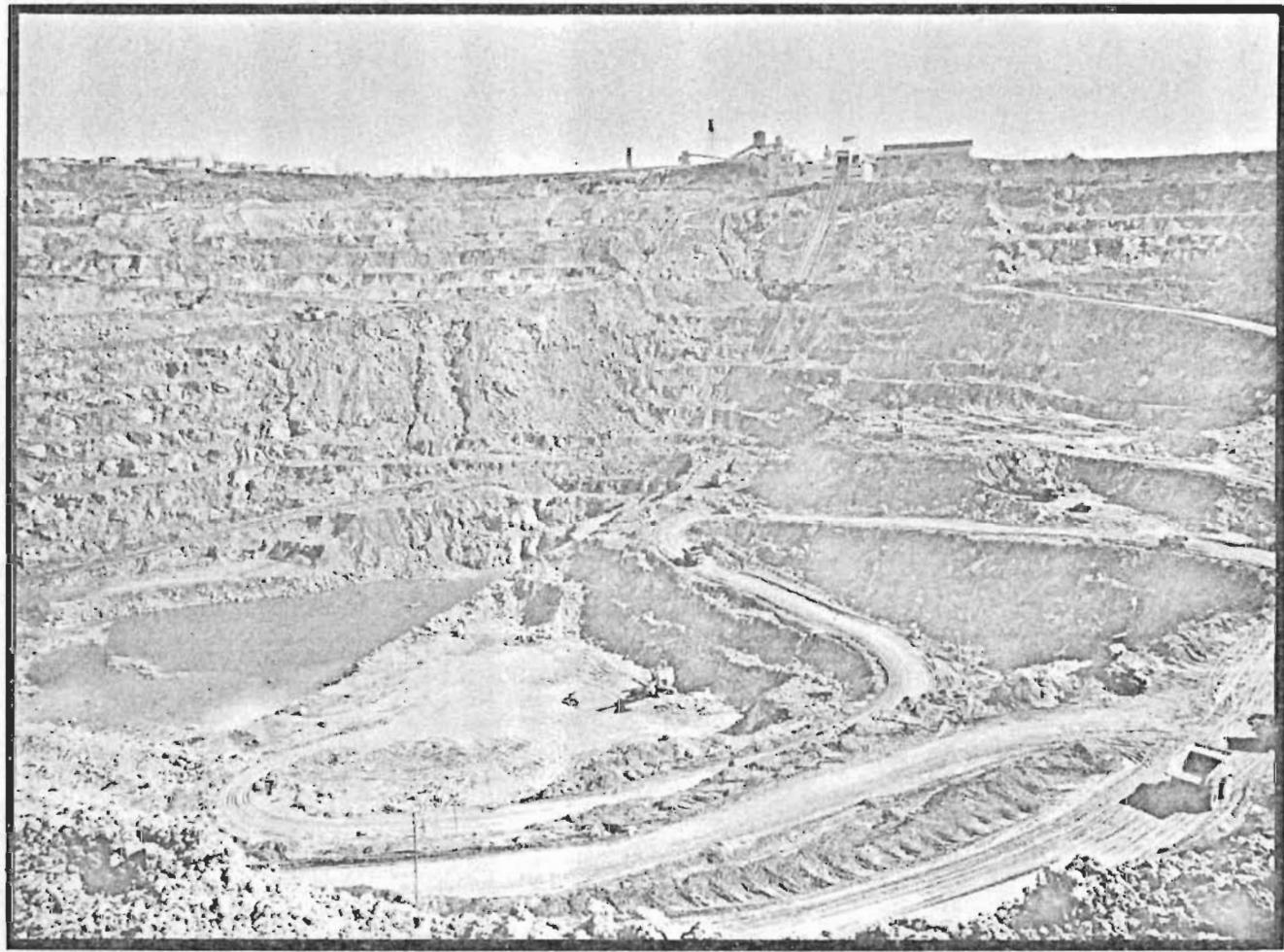
g) Le Bureau Confédéral fait également tenir copie de la présente déclaration à la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens, à laquelle la C.T.C.C. est affiliée, afin qu'elle porte à l'attention de l'O.N.U., si nécessaire, ces atteintes aux libertés fondamentales de la personne humaine."²²

Quant à la compagnie qui, comme on l'a déjà vu, tentait continuellement d'élargir la définition du droit de gérance, tout en s'appuyant sur les principes de la "propriété privée", elle ne pouvait que se réjouir des excès de zèle des policiers provinciaux.

Lorsqu'on regarde les événements d'une façon chronologique, on peut même en arriver à s'interroger sur la provenance de certains "ordres" exé-

22. Le Travail, s.a., mai 1949, page 1.

" Quant à la compagnie (elle s'appuyait)... sur les principes de la "propriété privée". "



(La Base, Vol. I, No 2, Juin 1973)

cutés par la Police provinciale. Il serait bon ici, croyons-nous, d'informer le lecteur de quelques-uns de ces événements antérieurs aux incidents violents du début mai 1949.

Le 4 décembre 1948, après une première ronde de négociations, la Johns-Manville crut bon d'informer directement ses employés sur l'état des négociations tout en soulignant dans son communiqué le caractère excessif des revendications des travailleurs. Elle allait répéter ce geste un mois plus tard, lors de la seconde séance de négociation.

Cette politique de "négociation directe avec les employés" devait amener une rupture des négociations, le 10 janvier. La compagnie se servit alors de ce bris par la Fédération pour publier d'autres communiqués à ses employés où elle faisait porter le blâme de la lenteur des négociations sur les représentants syndicaux.

Tout comme le firent le Premier ministre et le Ministre du Travail, la Canadian Johns-Manville ramena constamment les deux thèmes suivants: illégalité de la grève et retour obligatoire au travail avant l'arbitrage. Parce qu'elle tenait fermement à ce dernier point, on peut affirmer que deux rencontres de médiation échouèrent.

Mais le geste le plus provocateur qu'utilisa la Johns-Manville fut certes l'embauche de briseurs de grève, de même que l'ajout d'un montant de \$50. par semaine, environ, aux policiers qui défendaient sa "propriété". De plus, comme la compagnie offrit le gîte à ces derniers, à l'hôtel Iroquois, tout en faisant parvenir des avis d'évacuation des logements "appartenants" à elle seule, afin de loger ses "nouveaux" employés, les ouvriers

devinrent davantage agressifs à Asbestos. Les grévistes sentirent bientôt qu'en payant des "frais de séjour" à la Police provinciale la compagnie s'assurait ainsi de fidèles alliés dans la lutte contre les mineurs.

La goutte qui a fait déborder le vase devait être le refus de la Canadian Johns-Manville, à la séance de médiation du 29 avril, de ne pas exercer des représailles contre certains grévistes, à la fin du conflit. La compagnie affirma aussi vouloir accorder une priorité d'emploi aux briseurs de grève, d'où sûrement perte de travail pour plusieurs grévistes. La compagnie aurait voulu la poursuite de la grève qu'elle n'aurait pas agi autrement.

Or, le gouvernement Duplessis approuva cette attitude patronale. Les dirigeants syndicaux criaient alors au "scandale dans l'histoire des relations ouvrières du Québec et du Canada". Les ouvriers se devaient de choisir, à toute fin pratique, entre leur syndicat ou leur emploi.

Duplessis et la Johns-Manville eurent donc leur réponse, le 5 mai 1949. D'un défilé organisé dans le but d'affirmer publiquement la solidarité de tous les grévistes et de faire comprendre aux "scabs" le rôle néfaste qu'ils jouaient en venant usurper les emplois des mineurs, on fit une journée d'affirmation syndicale contre la répression policière et contre l'emploi de briseurs de grève par l'employeur.

En somme, les syndicats ont vu dans les positions de la Johns-Manville, d'avant le 5 mai, des attitudes injustes et provocatrices. Le fait d'affirmer, comme elle le fit le 2 mai par voie de communiqué, que la production était reprise depuis déjà deux semaines dans ses mines et à

son moulin, et que plus de sept cents personnes étaient à son emploi d'où la difficulté pour elle d'assurer l'ancienneté des ouvriers en grève était de nature non seulement à faire monter la tension de ces derniers mais à les inciter directement à la violence.

Néanmoins, la grève de l'amiante allait finalement connaître son dénouement. A la fin de juin, Mgr Roy recevait, préalablement signé par deux dirigeants de la Johns-Manville, un dernier projet de règlement. Le même jour, les présidents et secrétaires de la Fédération de l'industrie minière et du syndicat d'Asbestos parafaient cette entente. La grève prenait ainsi officiellement fin.

Quel était le contenu de cette entente? C'est ce que nous livrons ici:

"1-- Dès la fin de la grève, le ministre du travail recommandera à la Commission de relations ouvrières la remise du certificat de reconnaissance syndicale au Syndicat et à la Fédération dont les membres sont en grève, tel qu'il existait auparavant.

2-- La grève terminée, le personnel sera augmenté à même les employés sur la liste de paye du 12 février 1949, lesquels seront soumis à leur occupation aussi rapidement que possible, suivant les besoins de la production, tenant compte de l'ancienneté, sous la surveillance du directeur du service de conciliation.

3-- Du fait de la reprise des employés au travail, l'on ne devra pas déduire que la compagnie se compromet quant aux actes pour lesquels des personnes pourrait être jugées criminellement responsables.

4-- Le retour des employés au travail s'effectuera sans qu'aucune discrimination du fait de la grève ne soit exercée par la compagnie ou le syndicat.

5-- Si les employés retournent immédiatement au travail, la compagnie s'engage à employer à nouveau, à la mine, au moulin et à l'usine le plus grand nombre possible d'hommes, sous des conditions de travail efficace, et à maintenir la production à un haut niveau jusqu'à ce que les réserves de fibre soient redevenues normales.

6-- La compagnie essaiera de plus d'étendre les opérations minières souterraines de façon à augmenter le nombre des travailleurs par en-

viron cent.

7-- Après le retour au travail, des négociations directes seront entreprises en vue d'en arriver à une convention collective de travail. Les deux parties auront recours à la conciliation et à l'arbitrage selon la loi. Au cas d'arbitrage, M. le juge Thomas Tremblay est accepté comme président du conseil d'arbitrage.

8-- Le plus tôt possible après la signature d'une nouvelle convention, le ministre du travail interviendra auprès de la compagnie en vue d'amener un règlement à l'amiable des procédures civiles pendantes devant les tribunaux.

9-- Au cours de la durée du contrat projeté, le ministre du travail convoquera les représentants du syndicat et des compagnies minières pour discuter la question de sécurité industrielle.

10-- La Fédération et le Syndicat d'Asbestos reconnaissent le droit de propriété et le droit de la direction (management) de diriger (manage) et ils consentent à incorporer dans le contrat une clause dite des droits de la direction (management's rights).

11-- Les employés retournant au travail auront droit aux taux et aux jours de fêtes actuels."²³

Suite à ce protocole d'entente signé le 24 juin, les parties s'entendent entre elles pour que seule la cause d'Asbestos Corporation aille en arbitrage et que la sentence s'applique aux deux autres représentantes patronales. De plus, Johns-Manville exigea d'attendre la publication de la sentence avant de s'y conformer. Elle viendra le 10 décembre seulement.

On y retrouvait les éléments suivants:

- 1-- Retenue syndicale irrévocabile et volontaire (au lieu de la formule Rand).
- 2-- Pas de taux double pour le travail du dimanche ou des jours fériés.
- 3-- Accord de 12 jours de vacances, après 5 ans de service.

23. Pierre-Elliott Trudeau, La grève de l'amiante, Montréal, Ed. du Jour, 1970, p. 229-230.

4-- Malgré l'article 15 de la loi des relations ouvrières ("une convention collective ne peut être conclue pour plus d'un an"), le tribunal décide que la convention aura une durée de deux ans.

5-- Aucune obligation contractuelle pour la compagnie de poursuivre l'élimination des poussières d'amiante.

6-- Augmentation de \$0.10 l'heure, rétroactive au 1er janvier 1949.

L'arbitre syndical, Me Lespérance, exprima sa dissidence sur ce rapport d'arbitrage et commenta la sentence de cette façon:

"Je me vois contraint de refuser de souscrire au rapport présenté par le président et l'arbitre patronal parce que ce rapport, dans ses conclusions et dans ses considérations, méconnaît la doctrine sociale catholique pour s'inspirer du libéralisme économique le plus condamnable et de la conception la plus individualiste du droit de propriété."²⁴

Un accord définitif sur tous les articles de la convention collective survint le 5 janvier 1950. Trois jours plus tard, en assemblée générale, les syndiqués acceptèrent l'entente négociée par leurs dirigeants. Les conventions collectives purent donc se signer à la mi-janvier. Sauf, à la Johns-Manville où on dû attendre jusqu'au 21 février. Quelques jours avant cette signature, René Rocque avait été condamné à six mois de prison pour "conspiration dans le but de commettre des actes de violence". Bref, les négociations entreprises en décembre 1948, allaient se terminer près de quinze mois plus tard, sans que les mineurs aient la chance de crier à la victoire.

24. Pierre-Elliott Trudeau, La grève de l'amiante, Montréal, Ed. du Jour, 1970, p. 233.

Après la grève, les compagnies et les syndicats impliqués ont semble-t-il tenté autant que faire se pouvait d'oublier le passé. Ainsi, la Canadian Johns-Manville devait finalement retirer les actions qu'elle avait intentées contre les groupements syndicaux. D'autre part, les syndiqués ont abandonné la très grande majorité de leurs revendications premières pour obtenir des clauses de non-représailles.

Toutefois, si de part et d'autre on a fait le plus possible pour oublier certains événements, suite au retour au travail, il n'en fut pas de même pour Maurice Duplessis, l'honorable Procureur général de la Province de Québec qui a quand même continué à poursuivre les dirigeants syndicaux soit par ses déclarations "pour la défense de l'ordre établi", ou encore par l'emprisonnement de certains. Il permit en tout cas aux avocats des syndicalistes de prendre conscience, à leurs dépens, que dans des procès à incidence "politique", il n'y avait aucune séparation entre les pouvoirs exécutif et judiciaire pour ce gouvernement.

A la question à savoir si la grève de l'amiante a véritablement et concrètement rapporté quelque chose aux travailleurs, il faudrait fort probablement répondre par la négative, si l'on regarde les gains matériels de cette lutte. Cependant, comme le faisait Pierre-Elliott Trudeau dans l'épilogue à son livre, La grève de l'amiante, cette grève aura eu sans doute "un double effet":

"1-- A court terme: elle a renforcé la force négociatrice du mouvement ouvrier dans la province, au moment précis où le cycle des affaires enjoignait au patronat d'affirmer la primauté du capital. De la sorte la poussée syndicaliste qui durait depuis la guerre fut prolongée de quelques années.

2-- A long terme: elle a fait la preuve pour la première fois et

une fois pour toutes, dans la province de Québec, qu'un mouvement ouvrier uni n'a à reculer devant aucune conjonction de forces, quelles qu'elles soient, et quels que soient leur enracinement dans la tradition ou leur appui dans la morale du jour. De la sorte, une puissance nouvelle et contemporaine affirma sa maîtrise sur nos destinées collectives, le cours de l'histoire de notre province fut exorcisé, l'envoûtement qu'exerçait notre passé sur notre présent fut brisé, et une multitude de puissances créatrices fut libérée dans tous les domaines."²⁵

* * * * *

25. Ibid, p. 392.

CHAPITRE II

LE FEU DANS L'AMIANTE

Sommaire: Comparaison avec la réalité historique - édition originale et réédition - structure de l'oeuvre - les personnages - style et art d'écrire - conclusion.

Au début de notre étude, nous nous posions la question à savoir si Le feu dans l'amiante ne serait pas qu'un reportage fidèle de l'expérience des mineurs de 1949.

Dans ce second chapitre, nous allons tenter d'y répondre. Nous regarderons en premier lieu ce que nous livre l'auteur sur les sujets exposés dans notre premier chapitre: causes éloignées et prochaines du conflit; revendications des travailleurs; aspect légal de la grève; rôle de la population, de l'Eglise et du gouvernement Duplessis; présence de la Police provinciale; positions de la C.T.C.C. et de la Compagnie Johns-Manville; règle-

ment du conflit.

En lisant le roman de Richard, il faut premièrement retenir l'insalubrité des lieux de travail de même que le peu de cas qu'en faisait la Compagnie, comme causes éloignées de la grève:

"Le minerai provient de neuf cents à mille pieds de profondeur et est dirigé vers les ceintures à chaîne chargées automatiquement. Et toujours avec le même bruit d'enfer, les pierres tombent dans le concasseur..."

Au concasseur, l'asbeste blanc ou l'amiante est séparé des déchets qui repartent sur d'autres ceintures pour aller former au dehors des montagnes de poussière. D'autre part, l'amiante descend dans les chutes d'un flot constant et s'amoncelle dans une grande salle: le purgatoire des enrhumés, d'après Eloi Gingras, le poète de la place."²⁶

De plus, le travail terminé, il est presque impossible pour les mineurs de se laver. En effet, il n'y a pas de lavabos en nombre suffisant, si bien que les travailleurs, fatigués de se chamailler, ont peu à peu cessé de "se faire une toilette" à leur sortie de l'usine.

Gilles Morency, l'un des principaux personnages du roman, résumera parfaitement l'état misérable des travailleurs de Johnsonville (Asbestos), une autre cause éloignée du conflit:

"Nous v'là tous icitte, qui travaillent comme des fous dans la poussière. La compagnie nous paie pas. On a de la misère à joindre les deux bouts. La moitié des hommes qui sont dans l'amiante tombent malades un jour ou l'autre. L'amiante sort d'icitte au char. J'ai lu quelque part que 90% de l'amiante du monde entier sortait de la province. La compagnie fait de l'argent comme de l'eau. Avez-vous vu ça? La Johnsonville a fait trois millions de profits l'année passée. Où's que ça va, ces profits là? Pas dans mes poches."²⁷

26. Jean-Jules Richard, Le feu dans l'amiante, Montréal, Réédition-Québec, 1971, p. 17.

27. Ibid., p. 47-48.

Cependant, pour Jean-Jules Richard, les raisons premières de la lutte des mineurs ce sont la poussière et sa conséquence: l'amiantose. C'est pourquoi il insiste tellement sur l'atmosphère étouffante de la mine, sur le fait que les hommes n'ont pas le temps de respirer: ces hommes payés à la pièce qui veulent gagner le plus d'argent possible avant la retraite, ces hommes qui en viennent toutefois à être conscients du sort qu'on leur fait:

"Sylvain tousse avec une soudaine violence. Après sa période de repos, sa toux humide était redevenue sèche mais depuis son retour au travail sa toux est de nouveau humide. Après la quinte, il crache dans l'herbe de la route pour ne pas voir l'humeur pâteuse sortie de sa gorge. Il sait trop bien ce que c'est. Il l'a souvent regardée. Il l'a même étudiée: c'est de l'amiante. Silice, magnésium, fer et aluminium. Quatre éléments qui, réunis, résistent à l'action du feu."²⁸

Ils savent aussi que la majorité d'entre eux ont "les poumons remplis" de cette poussière. Ils connaissent tous un parent ou un ami qui est mort "de l'asthme qu'il a attrapé dans la mine". Bref, ils réalisent qu'ils vivent au "royaume de la poussière" au point de se sentir "poussière eux-mêmes".

Le "cas" de Sylvain Brisson sera définitivement le point de départ au réveil des mineurs. C'est par sa mort que les autres seront sensibilisés au phénomène de l'amiantose. On réalise à quel point les mesures sociales du gouvernement sont dérisoires face à la "nouvelle maladie". Puis lorsque l'inspecteur Le Doux publie son rapport, les mineurs font vite le lien entre le sort de travailleurs d'East Broughton et le leur. Alors, la torpeur vécue depuis les dernières négociations s'estompe. La population ouvrière de

28. Ibid, p.21.

Johnsonville va bientôt faire valoir ses droits.

A partir de ce moment, écrit Richard, "les assemblées régulières du comité des Syndicats ont été orageuses. On a passé des résolutions, adopté des mesures, proposé des méthodes d'action visant à améliorer le sort de l'ouvrier gris. Jamais dans l'histoire de l'amiante pareille chose ne s'était produite. Les esprits étaient aiguisés. Le langage bruyant. A la compagnie, les officiels réagissaient dans la violence et l'égoïsme."²⁹

L'auteur du Feu dans l'amiante expose également la situation politique à l'aube de la grève de l'amiante. Il nous souligne le fait que plusieurs scandales planent au-dessus des membres de l'équipe gouvernementale. Il nous rappelle comment Duplessis a fait intervenir la police dans le conflit de l'achute de façon à rendre la grève inutile, comment il a pourchassé les dirigeants syndicaux, tel Madeleine Parent.

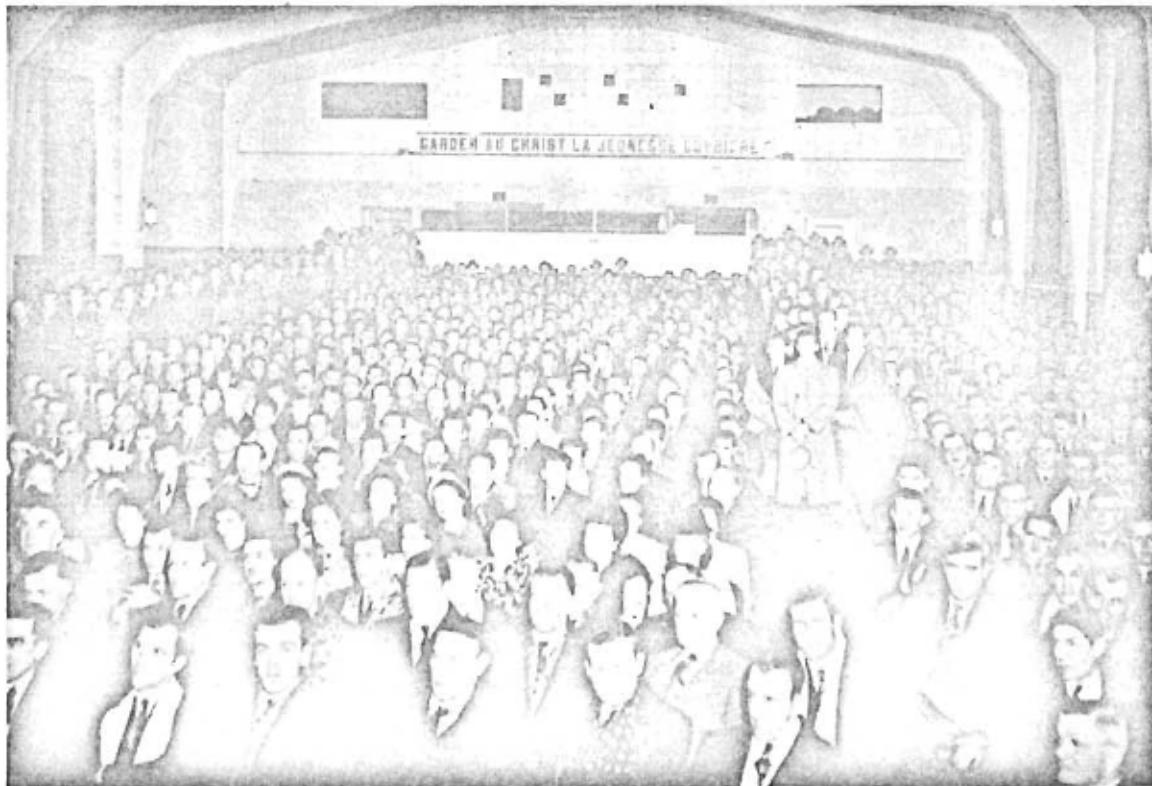
Richard relève aussi la mort prématurée d'une trentaine de jeunes hommes atteints de silicose dans les mines de Saint-Rémi d'Amherst. Puis il mentionne: "le pouvoir politique, l'oligarchie religieuse et le capital étranger sont, et le seront peut-être longtemps, les trois pouvoirs dominants le Québec."³⁰

Jusque là, Le Feu dans l'amiante est assez fidèle à l'Histoire. En effet, par sa présentation des conditions de travail, des difficultés des mineurs, de l'amiante, de l'attitude du gouvernement Duplessis, l'auteur s'inspire de la réalité telle que décrite par P.E. Trudeau dans son ouvrage rédigé en col-

29. Ibid, p. 84.

30. Ibid, p. 93-94.

" Les assemblées régulières du comité des Syndicats ont été orageuses. On a passé des résolutions, adopté des mesures, proposé des méthodes d'action visant à améliorer le sort de l'ouvrier gris. "



Une assemblée de Syndicat National de l'Amiante d'Asbestos lors de la grève de 1949. Cette assemblée avait été tenue au sous-sol de la vieille église St-Isaac Jogues.

(Le Citoyen, Asbestos, 28 décembre 1974)

laboration, et intitulé La grève de l'amiante.

Cependant, lorsque Marcel Gingras, lors d'une soirée chez ses parents, prend la parole pour déclarer: "J'ai bien le plaisir de vous annoncer que le comité local des Syndicats catholiques de Johnsonville, après avoir pris un vote secret a adopté à l'unanimité une motion en faveur de la grève... La grève est déclarée et c'est officiel"³¹, on constate qu'il modifie la nature des faits tels que nous les avons décrits dans le premier chapitre de notre recherche.

Néanmoins, lorsque Gingras lance son appel au calme, on revient à la réalité historique car tel fut le mot d'ordre exprimé par les dirigeants syndicaux d'alors: "La grève sera toujours et surtout calme. Tous et chacun devront être polis avec la sûreté municipale et ne jamais tenter d'intervenir dans l'exercice de ses fonctions si la compagnie porte plainte. Aucune résistance que celle de la fierté. Aucun acte pouvant porter qui que ce soit à croire que les grévistes sont des agents provocateurs."³²

Le roman de Jean-Jules Richard rapporte assez fidèlement les revendications des travailleurs à savoir: une "piastre" de l'heure, l'installation de machines pour enrayer la poussière, de meilleures conditions de travail. Il en est de même lorsqu'il cite ce passage paru dans *Le Devoir* du 3 février 1949:

"Si l'amiante est aussi indispensable que cela à l'industrie américaine, si elle est vitale, pourquoi les ouvriers ne pourraient-ils pas partager les profits? Oh! Une part minime versée en augmentation de salaire et en machineries destinées à éliminer la meurtrière

31. Ibid, p.112.

32. Ibid, p. 112.

poussière. Le rendement d'ouvriers satisfaits serait plus considérable. Et si le capital refuse d'améliorer le sort des ouvriers, ceux-ci devraient considérer comme leur devoir de faire pression."³³

Enfin, après avoir rappelé que les machines à récupérer la poussière avaient été promises depuis longtemps, Richard nous présente de façon plus précise les demandes des travailleurs: "On demande à la compagnie une hausse de salaire rétroactive. Des études visant à contrôler la poussière. Des vacances payées de deux semaines. Un fonds de bien-être social. Le chômage payé aux fêtes catholiques. La retenue syndicale."³⁴

On peut donc affirmer que sur ce point, sans toutefois aller dans les détails, l'auteur est fidèle aux réclamations des grévistes de l'amiante telles qu'elles furent exprimées en 1949.

Comme nous l'exprimions dans notre premier chapitre, l'aspect légal du conflit a soulevé maints commentaires. Ce fut le seul refuge, la seule justification de la non-intervention du Premier ministre Duplessis ou de son ministre du travail, Antonio Barrette, en faveur des mineurs d'Asbestos. Richard le rapporte abondamment dans son roman. Et comme tous les observateurs du temps, il souligne avec justesse le fait que Duplessis ne pouvait tolérer qu'on ne respecte pas la loi, "ses lois", le fait que le premier ministre chante toujours la même rengaine: "La grève est illégale".

L'auteur nous montre aussi comment Duplessis, honorable Procureur général de la Province, a fait de la Justice une arme stratégique:

33. Ibid. p. 104.

34. Ibid. p. 112.

"Un juge nommé spécialement pour la circonstance par le premier ministre ou le procureur général, renvoyait les accusés aux assises. La plupart n'avaient pas l'argent pour payer l'énorme somme du cautionnement et devaient rester en prison.

Toute l'affaire pourrissait.

"La grève est illégale".

"Que les grévistes retournent au travail sans conditions".

On faisait miroiter de faux espoirs: la commission d'arbitrage et d'autres bluffs..."³⁵

Dans Le feu dans l'amiante, Jean-Jules Richard nous livre assez exactement le rôle de la population dans la lutte des travailleurs d'Asbestos. Ainsi, il expose rapidement la situation avant la grève. Il dit, par la voix d'Odette: "La plupart du monde sont des endormis. Ils se laissent manger la laine sur le dos. C'est décourageant de voir ça. Trois mille habitants à Johnsonville et seulement dix qui veulent avancer. Les autres restent en place et quelques-uns reculent".³⁶ Il souligne aussi le fait que l'opinion publique se fait manipuler par la partie patronale et que ses menaces de fermetures ne sont pas sans affoler la population.

De plus, comme on le sait, les citoyens d'Asbestos avaient mis rapidement sur pied divers comités afin d'occuper le temps des grévistes. Le comité sportif était l'un de ceux là. C'est ce que nous rapporte Richard: "Avec les jours, le goût des sports revient à la mode. On glisse en toboggan. On organise des équipes de hockey et la patinoire de l'église est toujours occupée".³⁷

Mais c'est avec l'arrivée de la Police provinciale, on s'en souvient,

35. Ibid, p. 165.

36. Ibid, p. 87.

37. Ibid, p. 117.

que la population allait opter définitivement pour la cause des grévistes. L'auteur nous communique fidèlement cet aspect et précise que les actes d'intimidation quotidiens de la police n'ont jamais altéré le moral des habitants de Johnsonville.

L'auteur demeure près de la réalité historique aussi lorsqu'il fait mention des appuis extérieurs à Johnsonville, à savoir ceux des syndicats ouvriers, qui atteignent les \$100,000. dollars, ceux mis sur pied à Montréal sous l'initiative de Mgr Charbonneau et par les étudiants de diverses universités.

Devant l'abondance de ces appuis, il avait fallu, en 1949, mettre sur pied un centre d'où l'on pouvait exercer un contrôle sur les "arrivages" de même que sur les distributions. Richard nous décrit cette décision de centraliser les opérations en ces termes:

"Désormais, la salle du soubassement de l'église sera ouverte vingt-quatre heures par jour, en a décidé l'aumônier. Quiconque pourra y trouver refuge. Ce sera le poste de commande, l'abri de tous les grévistes. On y recevra les camions de vivres venus de Montréal et des autres villes de la province. La distribution sera contrôlée de cet endroit. On mettra des denrées de côté afin de pouvoir se nourrir en cas de siège".³⁸

Si Jean-Jules Richard rapporte assez fidèlement le rôle de la population durant la grève de l'amiante, il a beaucoup de difficultés à le faire pour tout ce qui touche à l'appui de l'Eglise catholique. Anticlérical avoué, il ne pourra s'empêcher "d'orienter" le récit de certains événements.

En effet, autour de l'enquête Le Doux, publiée dans Le Devoir, il écrit

38. Ibid, p. 158.

(sans que cela ne soit vérifiable historiquement): "On dit que l'aumônier a reproché à Le Doux d'avoir troublé les fidèles et les syndiqués sans le consentement de leur vicaire et de leur aumônier. L'enquêteur aurait dû commencer le programme de sa visite dans le giron de la Sainte Eglise".³⁹

Tout au long de son roman, il sera porté à mettre l'accent sur l'omniprésence et l'omni-puissance du clergé sur la population. Qu'il suffise de citer cette déclaration d'un curé d'Asbestos:

"--- Ma chère dame, dit le curé en regardant la peau rose de son vicaire, le règne du mal est encore bien puissant, croyez-en le pape. Le mal est dans l'homme et c'est le mal qu'il faut combattre, pas l'homme. Le mal dort dans l'âme de l'homme et l'incite à détruire, à tuer, mais c'est souvent le ciel qui fait agir de tels hommes pour en punir d'autres d'avoir fait le mal. Se révolter contre l'autorité civile, c'est autant faire le mal que de se révolter contre l'autorité religieuse. J'en parlerai dimanche et je compte sur vous et les dames de votre confrérie..."

Le vicaire sourit en voyant la veuve tomber dans le piège tendu avec modestie par le curé".⁴⁰

L'auteur n'est pas sans relever également la situation qui veut que des liens étroits existent entre le pouvoir politique, l'Eglise et le Capital.

Malgré ces passages, Richard demeure néanmoins capable de montrer véritablement les appuis qu'ont pu apporter divers membres du clergé aux travailleurs de l'industrie minière:

"--- La commission sacerdotale appuie les demandes d'augmentation de salaire et de contrôle de la poussière..."

--- Le curé... a dit: "Si la compagnie veut vous chasser de vos maisons, venez me chercher. Ils me passeront sur le corps!"...

--- "Monseigneur Charbonneau, archevêque de Montréal, lance un vibrant appel en faveur des grévistes de l'amiante. Dimanche, une lettre pastorale a été lue dans toutes les églises de la métropole.

39. Ibid, p. 65.

40. Ibid, p. 127-128.

Cette lettre demandait aux million deux cent mille habitants de la périphérie de donner à pleines mains afin d'organiser un ravitaillement adéquat et régulier vers la région éprouvée. Le montant des quêtes dominicales servira à l'achat de vivres. Des dépôts seront organisés à travers la métropole et les marchandises reçues seront acheminées aussitôt que pourront se former les convois. Des tonnes de victuailles de toutes sortes sont déjà aux entrepôts.⁴¹

L'auteur ne peut cependant pas s'empêcher de glisser, à travers ce dialogue, quelques remarques sur les priviléges cléricaux:

"--- Un instant! Tu sais bien, que d'une façon ou d'une autre, y a pas des milliers de prêtres, de soeurs et de frères qui vivent de l'air du temps. J'ai des soeurs qui sont soeurs. Elles sont grasses et bien portantes. Un instant! Ces gens-là ne payent pas de taxes. Ils construisent des palais et qui est-ce qui les paye, ces palais-là? Le gouvernement provincial en partie avec l'argent qu'il prend dans nos poches. Les religieux et les ieuses ont un droit de vote que le premier ministre leur achète à coups de millions. Bien entendu, y sont trop bêtes pour s'en apercevoir."⁴²

Puis Richard, après avoir noté de façon prophétique les risques encourus par les membres de l'Eglise qui manifestent leur appui à la lutte des mineurs de l'amiante:

"--- O.K. pour l'archevêque! Mais je pense qu'y va pas durer long-temps. Je sais déjà que le député et le ministre du travail font la vie dure à l'évêque de Sherbrooke. Pour qui est-ce qu'y se prend, Charbonneau? Duplessis va l'avoir comme les autres. Je te gage qu'il est capable d'aller jusqu'au pape pour le faire dégommer! Ca s'est déjà fait. Et le pape est à vendre comme n'importe qui."⁴³

rapporte assez fidèlement la célèbre procession du 5 mai, avec le curé en tête, telle que nous la mentionnions dans le premier chapitre de notre travail.

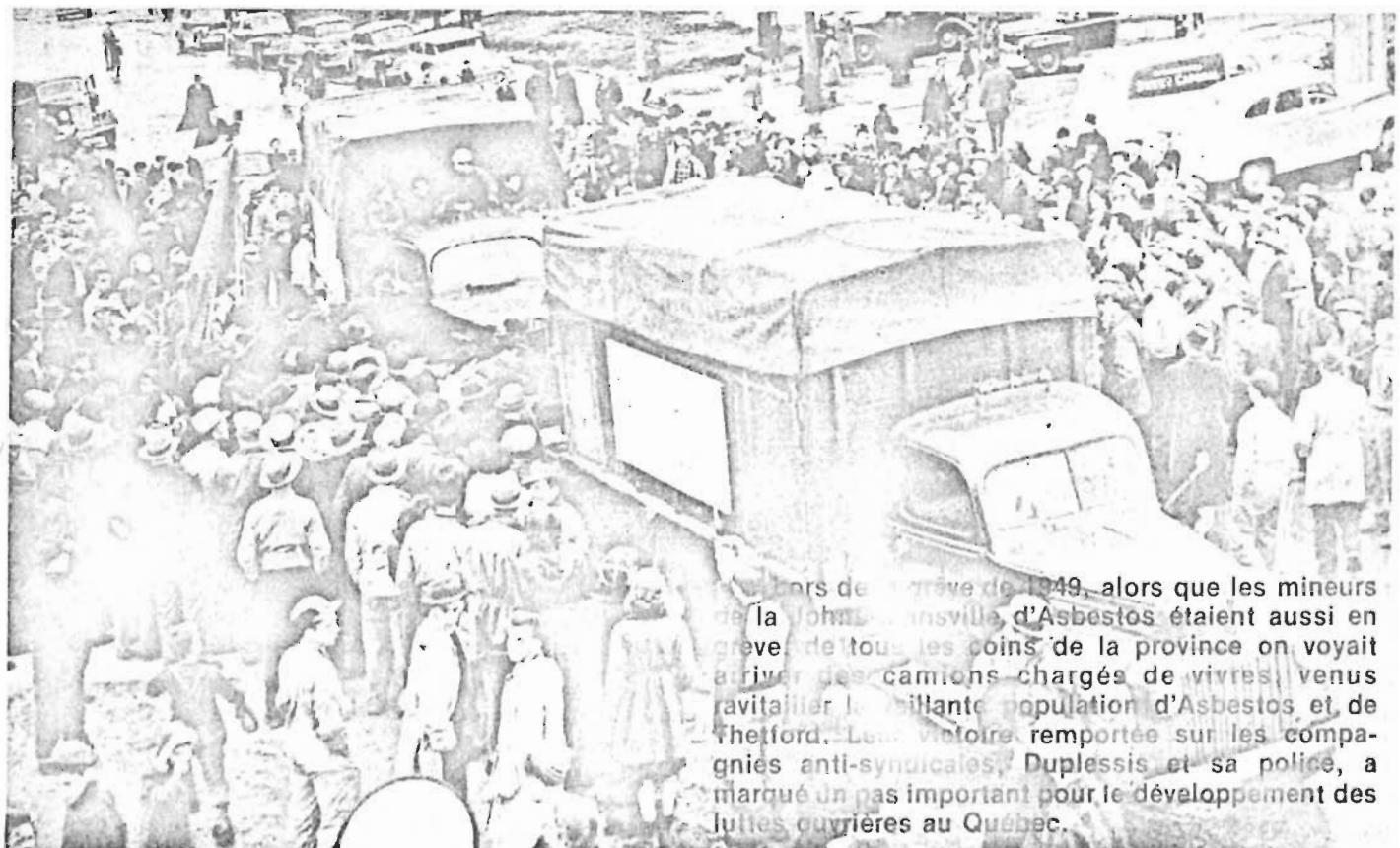
Le feu dans l'amiante nous livre encore d'une façon succincte le rôle du

41. Ibid, p.177-178.

42. Ibid, p. 177.

43. Ibid, p. 178.

" Le montant des quêtes dominicales servira à l'achat de vivres. Des dépôts seront organisés à travers la métropole et les marchandises seront acheminées aussitôt que pourront se former les convois. "



Alors de la grève de 1949, alors que les mineurs de la Johns Mansville d'Asbestos étaient aussi en grève, de tous les coins de la province on voyait arriver des camions chargés de vivres, venus ravitailler la brillante population d'Asbestos et de Thetford. La victoire remportée sur les compagnies anti-syndicales, Duplessis et sa police, a marqué un pas important pour le développement des luttes ouvrières au Québec.

(C.S.L.O. Bulletin, Vol. 2, Numéro spécial, Juin 1975)

gouvernement Duplessis dans cette grève. Ainsi, après avoir présenté le climat socio-politique du Québec, Jean-Jules Richard s'interroge sur l'intervention de l'Etat dans le conflit qui a pour effet de faire traîner le litige.

L'auteur mentionne également les principaux débats qui se tinrent à la Chambre de Québec, en matière de relations ouvrières, le dépôt d'un nouveau Code du Travail, puis son retrait de même que les discussions entourant le projet de loi 60.

Richard, dans son roman, nous communique assez justement comme ont pu le faire la majorité des observateurs de l'époque, la conception "politique" du gouvernement de Maurice Duplessis face à cette population encore "rurale":

"La commission des Relations ouvrières de la province a sommé les grévistes de retourner au travail. La belle affaire! La population agricole est passée à l'industrie petit à petit à cause des familles nombreuses où il n'y avait pas de place pour tout le monde à la maison et sur la ferme. Comme toute machine, le gouvernement continue à croire que l'ouvrier garde son caractère pastoral de fermier paisible et sans souci. Il le traite en conséquence."⁴⁴

L'auteur soulèvera encore les possibilités "légales" offertes aux travailleurs de l'amiante par le Premier ministre: "C'est comme je vous disais. Le premier ministre vous a offert par l'entremise du comité d'arbitrage de le rencontrer à Québec et si vous refusez, vous vous ôtez le pain de la bouche."⁴⁵

44. Ibid, p. 123.

45. Ibid, p. 130.

Comme on l'a déjà déclaré, le Premier ministre Duplessis s'enfermera dans son idée que "la grève est illégale"; respectueux des lois, Duplessis ne manque jamais d'affirmer son "leadership" au point d'écraser les membres de son cabinet. Richard nous rapporte, par exemple, la célèbre phrase qui caractérise bien Maurice Duplessis: "Il a dit à ses ministres l'un après l'autre: "Toé, tais-toé!"⁴⁶

Richard ne manque pas non plus de relever l'une des marottes du Premier ministre Duplessis, à savoir son autonomisme doublé de l'anti-communisme: "Le premier ministre de l'état totalitaire et archaïque du Québec le faisait souvent, cette fois il alla à la limite. Gamin pétulant, à sa conférence de presse du mercredi, jour de saint Joseph, il annonça que le fédéral était de connivence avec les communistes."⁴⁷

Néanmoins, même si l'auteur nous fournit quelques traits du caractère de l'Honorable Premier ministre du Québec d'alors, il faut reconnaître qu'il escamote un certain nombre d'événements marquants où le gouvernement du Québec a joué un rôle déterminant dans le déroulement de la grève de l'amiante. On sent bien que Richard voulait d'abord et avant tout montrer le mépris de Duplessis pour la classe ouvrière. D'ailleurs cette citation tirée de la conclusion du roman en fait foi:

"A Rome, le pape... n'est pas pour sacrifier son trône pour sauver un archevêque nanti du zèle de Pierre et Paul, fondateurs de l'Eglise. Charbonneau, de Montréal, est dégommé séance tenante. Duplessis, premier ministre est parti sur la brossé. Il s'est remis à boire de la boisson forte jusqu'à satiété et ébriété. En trinquant à la santé des grévistes de l'amiante."⁴⁸

46. Ibid, p. 117.

47. Ibid, p. 166.

48. Ibid, p. 203.

Comme la majorité des commentateurs de la grève de 1949, Jean-Jules Richard condamne violemment la présence de la police provinciale à Asbestos. Sur ce sujet, l'auteur n'oubliera aucun détail important. C'est d'abord l'arrivée des "voyageurs en uniforme bleu" où il insiste sur les faits suivants: état d'ébriété avancé, indiscipline, logements dans les locaux de la Compagnie, le fait d'uriner sur la place publique, taquinerie de mauvais goût auprès des femmes d'Asbestos...

Richard souligne à juste titre que ces actes des "bleus", lors de leur arrivée à Asbestos, ont permis à la population de se ranger définitivement du côté des grévistes:

"Le miracle que ni le curé, ni le vicaire, ni l'aumônier, ni le spectacle de la vue des femmes enceintes et des familles nombreuses menant une vie probe, ces actes des bleus, que les journaux se sont ensuite plus à qualifier d'indécents, ont réussi à ranger la présidente des dames de Sainte-Anne du bon côté, celui de la population... La persécution a toujours le même résultat. Elle éveille la conscience des victimes. Elle attise le besoin de se grouper et elle gagne des sympathisants."⁴⁹

Puis l'auteur relève quelques gestes provocateurs des policiers à l'encontre des mineurs, lesquels gestes correspondent à ceux dont nous parlions dans notre premier chapitre:

"Les bleus s'amusent en général, mais plusieurs sont pervers. Ils étendent la jambe et barrent le passage. Un gréviste tombe de tout son long dans la neige et on rit. Cela déclenche toute une série de gestes provocateurs dont on ne peut pas voir les détails du poste d'observation où se trouvent madame Marier et tout le groupe. Déjà trois grévistes ont fait la pirouette. L'un a montré le poing, on lui a donné un coup de judo. L'autre a fait la grimace, on lui a planté le bout des doigts vis-à-vis l'un des reins: il a ployé sous la douleur. Un troisième a reçu un coup de revers de la main sur le gosier, comme ça, par accident, sans que personne l'ait fait

49. Ibid, p. 121-122.

expres. Les bleus sont un peu vexés, ils ont perdu tous leurs jouets. Laissant un contingent à la barrière, ils roulent dans l'auto à petit train vers l'attrouement grossi par les grévistes que l'on vient de chasser. Rassemblement? C'est défendu. Circulez! Circulez!"⁵⁰

Il en est de même pour les nombreuses arrestations avec les gestes violents qui les accompagnent, comme ce fut le cas le 6 mai entre autres:

"A minuit donc, les portes de la salle publique battent contre le mur. On fait de la lumière. On hurle. Les prévôts passent entre les bancs et parfois les renversent. Les agents frappent du pied ou de la matraque. Cent vingt-cinq hommes sont arrêtés. Y compris le correspondant et le photographe du Petit Journal. Les autos emmènent les prisonniers à la mine. On les fait descendre dans une espèce de cave. Les hommes doivent se mettre à genoux, les mains derrière le dos afin de dompter en eux ce réflexe qui fait porter les mains à la tête quand les yeux voient venir les coups."⁵¹

Richard nous rappelle ensuite que les habitants de Johnsonville suivent toujours le mot d'ordre lancé par le syndicat: "Patience, Dignité", avant de noter que la compagnie ajoutait un léger supplément aux salaires des policiers provinciaux: "Devant la mine, ce ne sont plus les grévistes mais bien les agents qui sont de faction. Donahue craint les coups sournois et il paye un octroi de cinquante dollars par semaine à chacun des policiers. On apprécie grandement cette augmentation de salaire indirecte."⁵²

Il nous mentionne aussi comment le Premier ministre Duplessis pouvait apprécier le travail de "sa" police en nous rapportant l'une de ses déclarations publiques:

"Tôt le matin, la radio privée et la radio d'état annonçaient cette

50. Ibid, p. 125.

51. Ibid, p. 191.

52. Ibid, p. 150.

nouvelle: "les communistes sont à l'oeuvre parmi les grévistes de Johnsonville, a déclaré le premier ministre. Hier soir, une tentative de sabotage a eu lieu à la mine de la Johnsonville Asbestos Company, mais grâce au dévouement de l'équipe de la Police provinciale qui est chargée d'y maintenir l'ordre, tout est désormais sous contrôle. Le premier ministre ajoute que la grève est illégale, que les grévistes devront rentrer au travail dans les mêmes conditions qu'avant la déclaration de la grève."⁵³

Puis après nous avoir montré comment le pouvoir judiciaire pouvait collaborer avec la Police provinciale en délivrant des mandats d'arrestations en blanc, l'auteur n'oublie pas de nous préciser l'une des principales tâches confiées à la police provinciale: assurer la protection et la sécurité des "scabs":

"Alors on voit les automobilistes prodiguer de grands sourires à Boribeau et aux agents... Comme Boribeau les prend sous sa protection, qu'il va d'une auto à l'autre, qu'il salue, rit et sourit, blague et sacre joyeusement, on est renseigné dans les rangs des citadins."⁵⁴

Puis Richard nous relate l'arrestation des dirigeants syndicaux, le 10 mai:

"On procède à un nouveau raid, mais cette fois il faut prendre Marcel Gingras et Gilles Morency dans les filets. Les mandats en blanc forment toujours une bonne pile de papiers dans le bureau du capitaine... Gilles voit des policiers partout. Qu'est-ce qu'on prépare? A onze heures, Boribeau a réuni les agents disponibles. Le premier ministre en est venu à la conclusion que seule l'arrestation du chef des grévistes réussirait à faire flancher la résistance des gris. Se basant sur son propre cas, car il s'imaginait indispensable à la province, il pense que, Marcel Gingras mis à l'ombre, tout rentrerait dans l'ordre..."⁵⁵

Richard, n'a pas oublié non plus de nous rapporter, dans son roman, certains moments de la célèbre journée du 5 mai 1949. Toutefois on se doit ici

53. Ibid, p. 156-157.

54. Ibid, p. 173.

55. Ibid, p. 179-191.

de relever le fait que Richard passe sous silence tous les actes violents posés par les grévistes lors de cette journée du 5 mai 1949. Il ne fait donc pas oeuvre de journaliste objectif lorsqu'il omet certains points majeurs dans le déroulement de la grève de l'amiante.⁵⁶

D'ailleurs sur cet aspect de la violence, Richard ne mentionne, dans Le feu dans l'amiante, que deux incidents: celui du dynamitage de la "track", où il semble que ce geste ait été préparé par la Compagnie, et le renversement d'une voiture, geste qu'il minimise par sa façon de nous le décrire: "Le surlendemain, on rapporte qu'une automobile a été renversée dans le fossé à force de bras sur la route de Thetford Mines..."⁵⁷

Or, il n'est nullement question, dans le roman, d'autres renversements de voitures, comme celui d'un véhicule de la Police provinciale à Danville, entre autres, le 5 mai 1949. On se souviendra que lors de cet événement, même des coups de feu avaient été signalés par les divers rapporteurs de la grève de l'amiante.

En ce qui a trait aux diverses positions que la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (CTCC) a prises durant la grève de l'amiante, Jean-Jules Richard reste muet. En effet, à aucun moment dans Le feu dans l'amiante, il ne parle des dirigeants de la Centrale syndicale ou de leurs déclarations. Seuls les syndicalistes locaux et leurs actions transpirent dans le roman.

Par ailleurs, le fait qu'il souligne à quelques reprises le désir de

56. Voir Ibid, p. 183 à 189.

57. Ibid, p. 158.

certains travailleurs de quitter les Syndicats catholiques pour les Unions internationales nous porte à croire que l'auteur n'accepte pas le style de syndicalisme représenté par la CTCC. Nous croyons déceler, à travers son roman, un goût marqué pour le syndicalisme de combat, pour un syndicalisme militant. Or, la CTCC, à l'époque, était essentiellement une Centrale du type dit de "syndicalisme d'affaires".

Par contre, Richard nous livre dans Le feu dans l'amiante les grands moments de ce qu'il est convenu d'appeler la "stratégie" patronale, c'est-à-dire les gestes posés par la Compagnie Johns-Manville.

Les patrons voudront d'abord étouffer les rumeurs, puis les faits, qui entourent la question de l'amiantose. Ainsi, lors d'une assemblée où on fait circuler les poumons de Sylvain, décédé récemment, James Donahue s'impatiente à l'arrière de la salle:

"Qu'est-ce que ce vicaire va leur raconter? Il a pourtant ses ordres. La compagnie veut le coupable pour le punir, mais elle veut aussi sévir et faire un exemple qui refroidira toutes les têtes chaudes. Le dispensaire est construit sur le terrain de la compagnie. La compagnie n'a pas fourni de subsides à la construction, mais elle considère l'édifice comme sien ainsi que toutes charpentes, bâties, demeures, abris, logements et dépendances dans les environs comme étant sa propriété privée. Et sacrée."⁵⁸

Et un peu plus loin, on peut lire:

"--- Qu'est-ce qu'ils ont dit? demande-t-on de toutes parts.

Et voilà. Le surintendant de la compagnie avait été informé assez tôt dans la soirée de la parution du rapport Le Doux publié dans Le Devoir du jour. Il s'était contenté de consulter en filière un plan d'attaque depuis longtemps tracé en vue de protéger les intérêts de la compagnie. On savait que le rapport avait été mis en vente sous forme de pamphlet et on avait pris des mesures si efficaces, on a-

58. Ibid, p. 74.

vait fait jouer des influences si proches du pouvoir que pas un de ces pamphlets n'était parvenu dans la région de l'amiante et encore moins à Johnsonville."⁵⁹

La compagnie allait utiliser aussi un argument de poids auprès d'une population facilement insécurise: les menaces de fermeture de la mine et par ricochet, de chômage massif. Ceci aura un certain effet sur une population habituée à se faire manipuler: "Tous les mêmes clichés, les mêmes inquiétudes font surface. Ils vont fermer la mine. Ils vont nous faire crever. Il faudra partir comme nos aïeux à la recherche d'un gagne-pain. Qui, quel homme un tant soit peu fier de lui pourrait accepter les prestations du chômage?"⁶⁰

Richard nous rapporte également que la compagnie est allée jusqu'à convaincre les abonnés du journal Le Devoir.⁶¹ Mais l'argument-massue qu'elle utilisera sera celui du droit de propriété. Après n'avoir toléré aucun gréviste sur ses terrains, la compagnie menace de les évincer de leur logis, sa propriété, afin de remplacer ses "locataires" actuels par du "nouveau stock":

"Les maisons nous appartiennent! Les baux se terminent le premier mai. Ce serait dur. Le monde entier, par les journaux, pourrait nous accuser d'être des bourreaux. Mais aux grands maux les grands remèdes. Une ville entière dépeuplée et ensuite repeuplée avec un nouveau stock. Mais est-ce du capitalisme bien compris? Avec les nouveaux ouvriers que nous paierons au salaire de l'apprenti, nous pouvons rattraper les pertes et balancer le budget."⁶²

L'auteur nous montre également comment la Johns-Manville peut faire du chantage auprès du gouvernement et de l'Union Nationale afin de s'attirer

59. Ibid, p. 92.

60. Ibid, p. 90.

61. Ceci n'est pas vérifiable historiquement.

62. Ibid, p. 167.

son appui:

"Alors Marcel est venu près de la porte où les représentants de la compagnie étaient entrés sans le voir. Il entend ceci: "... message dit que le président de la compagnie et principal actionnaire retire ses subsides à la caisse électorale si le premier ministre ne réussit pas à faire reprendre le travail sans conditions. D'après les bureaux de New-York, la personnalité du ministre du travail serait trop bénigne. Qu'on le remplace. Les ouvriers doivent se soumettre."⁶³

A ceci, on doit se rappeler comment la compagnie avait obtenu que le gouvernement envoie un fort contingent de la Police provinciale pour protéger les biens et les "nouveaux ouvriers" de celle-ci. Il faut aussi se souvenir du geste généreux de la Johns-Manville qui a octroyé un supplément de salaire aux policiers tout en leur fournissant le gîte.

Un autre point que soulève justement Jean-Jules Richard, c'est celui de la campagne publicitaire menée par la compagnie dans divers journaux:

"Pour contrecarrer les dénonciations du Devoir et pour amoindrir l'effet produit par la publication des nouvelles dans d'autres journaux, la compagnie se lance dans une grande campagne de publicité. Des pages complètes d'annonces où on loue la part jouée par la Johnsonville Asbestos Company dans la province de Québec. Ces annonces sont payées cinq cents dollars la page à La Presse et au Petit Journal et moins cher, dans les journaux de moindre importance. Par probité payante, Le Devoir en publie aussi. A la compagnie, on sait très bien que la publicité engage en quelque sorte les journaux à pencher du côté de l'annonceur. On espère donc des faveurs."⁶⁴

L'auteur nous mentionne également dans son roman les tractations qui ont eu lieu à divers paliers pour obtenir la soumission des travailleurs et un retour à l'ordre, tout en précisant qu'à cause des intérêts en jeu dans le conflit, la compagnie n'a pas l'intention de céder: "Après deux

63. Ibid, p. 140.

64. Ibid, p. 148.

mois de grève, James Donahue reçoit des messages urgents de ses clients des Etats-Unis et il est bien embarrassé. Les commandes s'empilent. Trop d'intérêts divers sont cependant en jeu pour que cesse le complot qui maintient l'arrêt de travail.⁶⁵

On peut aussi lire dans Le feu dans l'amiante que, tout au long du conflit, la Johnsonville Asbestos Company a tenté de briser le syndicat et la lutte des travailleurs par l'embauche de "scabs", comme ce fut réellement le cas en 1949:

"--- Demain matin, à huit heures, à la roulotte de la barrière de la mine, on va embaucher toutes les personnes qui vont daigner se présenter, scabs ou grévistes. Grévistes, mais oui! Comprends-tu Marcel? Les scabs sont des fermiers habitués à se lever tôt. Ils seront là les premiers, à six heures au lieu de huit heures."⁶⁶

D'ailleurs, vu l'importance qu'il y accorde, on peut affirmer que Richard a centré les origines des troubles du 5 mai 1949 uniquement sur le fait que la compagnie embauchait des briseurs de grève. C'est ainsi qu'on peut lire dans son roman:

"La journée est agitée. Tôt le matin, la nouvelle s'est répandue que des briseurs de grève arriveront à la douzaine pour être embauchés par la compagnie..."

Une date a été fixée: le 5 mai. Venus de partout, les briseurs de grève seront accueillis par la P.P. ...

... Marcel passe maintenant dans les rangs pour répéter un peu partout:

--- Demain matin, tout le monde debout à cinq heures!"⁶⁷

On connaît la suite!

Bref, autant l'auteur est resté muet sur la présence réelle de la CTCC

65. Ibid, p. 167.

66. Ibid, p. 181.

67. Ibid, p. 170-179-182.

" La journée est agitée. Tôt le matin, la nouvelle s'est répandue que des briseurs de grève arriveront à la douzaine pour être embauchés par la compagnie... "



Les grévistes ont contrôlé du moins pour un moment, les voies d'accès d'Asbestos afin d'éviter les briseurs de grève de pénétrer dans la ville. Cette photo a été prise au Carré de Danville.

(Le Citoyen, Asbestos, 28 décembre 1974)

lors de la grève de 1949, autant il nous a livré, à l'intérieur de son roman, les actions menées par la Johns-Manville pour écraser ses employés et ainsi sortir de la lutte victorieuse.

Jean-Jules Richard n'avait cependant pas le désir de refléter la réalité historique en parlant du règlement du conflit. Au lieu de nous donner un compte rendu des dernières séances de négociation, au lieu de nous faire part des termes de l'entente entre la partie patronale et les Syndicats catholiques, il nous livre une déclaration du rédacteur du journal local:

"--- Ce n'est pas pour ça qu'on a fait la grève! Des journalistes pathogènes sont venus sur place grossir toute l'affaire et en faire du mauvais Victor Hugo. Ce n'est pas pour ça qu'on a fait la grève. On a dérangé les habitudes de toute une province, habitudes de penser, je veux dire. On a fait harceler un évêque. On a fait s'abaisser le gouvernement jusqu'à envoyer deux ministres comme émissaires à Rome pour faire limoger un archevêque. On a réveillé les pires instincts chez les géoliers, tourne-clé du donjon des anciennes idées. Duplessis a dit aux gars des combines: "Faites-vous de l'argent, c'est le temps!" Qu'est-ce que ça lui fait, à Duplessis, de gaspiller le patrimoine et l'argent des autres, les richesses naturelles et tout le bataclan pourvu qu'on lui laisse l'illusion d'être un chef incontesté, un puissant du monde tandis qu'il n'est que la poire des puissants du monde. C'est sûrement pas pour faire mettre le nom de Duplessis sur la liste des privilégiés qu'on a fait la grève."⁶⁸

Et lorsqu'il ajoute: "Simplement, tout simplement et pas pour autre chose que pour bénéficier de nos quinze jours de vacances payées... Vivent les Syndicats catholiques!"⁶⁹, il nous montre comment le syndicalisme de l'époque n'était au fond qu'un syndicalisme revendicateur, comment il était presqu'impossible de faire passer, à travers une lutte pour de meilleures conditions de travail, une idéologie politique.

68. Ibid, p. 211-212.

69. Ibid, p. 212.

Seul le mineur-poète a vu juste; pour lui, (et pour Richard) la bonne nouvelle c'est que "Marcel Gingras, Gilles Morency et les trois autres de nos meilleurs hommes encore détenus seront de retour très bientôt et avant la réouverture de la mine et de l'usine."⁷⁰

Eloi, le poète, résumera enfin toute la pensée de l'auteur sur le sens de la lutte ouvrière lorsqu'il chantera:

"C'est depuis dix-sept-cent-soixante
Qu'on se bat pour la liberté
Ce que les Anglais nous consentent
Dupe & Cie voudraient nous l'ôter

Va, Québécois, sois solidaire
Ne laisse pas flétrir tes bras
Délivre-toi de la misère
La vérité t'attend là-bas"⁷¹

En résumé, il nous est permis de dire que Jean-Jules Richard, malgré un souci évident de vouloir transmettre le plus d'éléments réels possibles, néglige trop d'aspects importants pour faire du Feu dans l'amiante un document historique valable sur la grève de 1949.

En effet, même si l'auteur nous donne un aperçu assez complet des causes éloignées et prochaines du conflit, des revendications des travailleurs, de l'aspect légal du conflit, du rôle de la population, de l'Eglise et du gouvernement Duplessis, de la répression de la Police provinciale et de la stratégie patronale, il demeure que trop souvent ses informations manquent d'objectivité ou qu'il oublie tout simplement de présenter des événements importants pour une bonne compréhension de la lutte des mineurs d'Asbestos.

70. Ibid, p. 210.

71. Ibid, p. 210-211.

Ainsi, à la question à savoir si Le feu dans l'amiante est un reportage fidèle de la grève de 1949, il nous faut répondre par la négative. L'œuvre de Richard n'est donc pas, à proprement parler, un récit historique ou un document journalistique. Il faudrait y voir plutôt une œuvre romanesque.

En commençant l'analyse détaillée du Feu dans l'amiante de Jean-Jules Richard, nous avons crû bon de comparer la réédition de 1971 avec l'édition originale de 1956. Ce qui nous a particulièrement frappé, c'est l'accumulation de petits changements stylistiques. Bien que ces changements soient relativement mineurs dans le sens qu'ils modifient peu ou pas l'essence même de l'œuvre, il demeure que certains passages ont été amputés d'éléments intéressants. De plus, la réédition comporte des ajouts qui ont pour effet d'apporter une teinte tantôt plus agressive tantôt plus ironique au texte original.

Il faut signaler en tout premier lieu des modifications pour lesquelles aucune justification ne nous est apparue. Ainsi dans l'édition de 1956 on peut lire: "---Viens manger, Marcel. Viens manger. On a du bon petit rôti de lard..."⁷² Alors que dans la réédition on retrouve: "On a du bon boeuf aux carottes..."⁷³ Un peu plus loin c'est "un joueur d'harmonica"⁷⁴ qui devient un "violoneux"⁷⁵ et des femmes qui en ont fini d'épousetter "quatre fois par jour"⁷⁶ au lieu de "trois fois"⁷⁷

72. Id., Chezlauteur, 1956, p. 135.

73. Id., Réédition-Québec, 1971, p. 108.

74. Id., Chezlauteur, 1956, p. 141.

75. Id., Réédition-Québec, 1971, p. 111.

76. Ibid., p. 114.

77. Id., Chezlauteur, 1956, p. 144.

Jean-Jules Richard a tout simplement voulu s'amuser et nous amuser aussi, lorsqu'il a remplacé, dans la réédition, le nom de certains personnages secondaires par des noms plus connus. C'est ainsi que le docteur "Untel" devient le docteur Ferron; qu'un "nommé Matte qui se mourait lentement de l'amiantose" devient "un nommé Robert Bourassa"; que les citoyens "Arbour, Aymard, Aymond, Bastien, Beaujolais" deviennent les citoyens "Borduas, Gauvreau, Pellan, Roussil, Trudeau"; que l'agent "Georges Bernier" s'appelle "Gilles Marcotte"; que les "Labrecque, Mathieu, Vachon, Thibault et Nicholson" sont changés par "Réginald Martel, Yvanhoé Beaulieu, Martial Dassylva, Jean-Ethier Blais, Roger Duhamel, Jean Basile, Lucette Robert, Homier Roy, Victor Barbeau, Gaston Miron, John Richmond, James Féralbee"; que le policier "pleureux Lanthier" prend le nom de "Gabriel Loubier"; que les "frères Fiset" deviennent les "frères Tremblay"; que des victimes anonymes des arrestations portent maintenant les noms de "Jacques Ferron, Berthelot, Brunet, Hamel, Harvey, Loranger, Doyon, Toupin, Hénault, Gélinas, Trudeau, Mousseau". Bref, qu'un policier, un gréviste ou un abonné du Devoir se retrouve avec le nom d'un écrivain ou d'un politicien ceci ne change en rien le texte si ce n'est de le rendre parfois plus drôle.

D'ailleurs plusieurs autres éléments apparaissent dans la réédition de 1971 dans le but évident de rendre le roman plus ironique. Ainsi, le romancier ajoute cette phrase célèbre de Maurice Duplessis: "Il a dit à ses ministres l'un après l'autre. "Toé, tais-toé!"⁷⁸ Et toujours au sujet du Premier ministre il écrit:

78. Id., Réédition-Québec, 1971, p. 112.

"Recevant le rapport des incidents du jour à : "Johnsonville, item 6, numéro 5, alinéa 14, paragraphe 12, section I et II, version 34, addenda 18 etc."

Le premier ministre, qui suivait un régime d'abstinence pour sa santé, s'est commandé une bouteille de grand format du meilleur scotch.

S'il l'avait vu deux heures après, Boribeau, aurait bien ri."⁷⁹

Il y a encore ce passage qui dénote un sens de l'humour certain de l'auteur du Feu dans l'amianté:

"Normalement pour répondre aux goûts des spectateurs éventuels qui verront cette scène au cinéma, elle devrait lancer une tarte chaude à la figure de l'un de ses agresseurs. Mais elle est économique et si on commence à se lancer des tartes, on se croira dans un film américain, et le match n'en finira plus."⁸⁰

Richard n'allait pas oublier l'Eglise dans ces ajouts ironiques. En effet, alors que dans l'édition de 1956 on pouvait lire: "Le syndicat va payer l'église,"⁸¹ on retrouve dans celle de 1971: "--- puisque ça se vend, l'église."⁸²

Il devient particulièrement acerbe lorsqu'il ajoute ce qui suit au texte original: "A Rome, le pape qui doit le dogme de l'Assomption aux évêques du Québec, dogme qui a raffermi l'autorité papale, n'est pas pour sacrifier son trône pour sauver un archevêque nanti du zèle de Pierre et Paul, fondateur de l'Eglise. Charbonneau de Montréal, est dégomme séance tenante."⁸³

Mais son ironie dépasse pratiquement les bornes lorsqu'il ajoute à la confession de l'aumônier Larouche le passage suivant:

"J'ai des érections nocturnes, mon père. Parfois en rêvant aux fil-

79. Ibid, p. 188-189.

80. Ibid, p. 143.

81. Id., Chezlauteur, 1956, p. 75.

82. Id., Réédition-Québec, 1971, p. 62.

83. Ibid, p. 203.

les, parfois aux femmes, parfois aux jeunes gens parmi les plus beaux.

--- Combien de fois mon fils?

--- Toutes les nuits, mon père. Mes nuits sont un cauchemar.

--- Priez, mon fils. Le Seigneur vous aidera.

--- J'ai les sangs chauds, mon père. Parfois je me passe un poignet comme je l'ai appris à la petite école et au séminaire.

--- Combien de fois, mon fils?

--- Je n'ai pas compté les fois, mon père. Pourquoi n'avons-nous pas le droit de nous marier comme les ministres protestants?

--- Combien de fois, mon fils?

--- Pardon, mon père?

--- Il est tard, mon fils, dis ton acte de contrition, je vais te donner l'absolution." ⁸⁴

Jean-Jules Richard mettra une note mettant plus grivoise dans la réédition. Ainsi, dans l'édition originale Jeanne "montre ses jarrets" à la veuve Marier alors que dans celle de 1971 elle "montre ses fesses". ⁸⁵ De même Mme Thibaudeau donne "un coup de talon sur les orteils" ⁸⁶ de l'agent Bori-beau, dans la première publication; dans le texte publié par Réédition-Québec ce coup de talon est donné "dans le bas-ventre". ⁸⁷ ⁸⁸

On peut également lire la phrase suivante dans la réédition: "Sans cette cuisson ressentie quelque part en elle (où au juste, elle ne saurait le dire), tout aurait été divin?" ⁸⁹ Or, si par ce passage on est justifié de croire qu'Odette n'est plus vierge, le texte original lui ne nous laisse rien supposer de tel: "Il y a un souffle brûlant dans le cou et le souffle monte et descend pour revenir sur la gorge et descendre encore". ⁹⁰

84. Ibid, p. 156.

85. Id., Chezlauteur, 1956, p. 19.

86. Id., Réédition-Québec, 1971, p. 24.

87. Id., Chezlauteur, 1956, p. 186.

88. Id., Réédition-Québec, 1971, p. 144.

89. Ibid, p. 35.

90. Id., Chezlauteur, 1956, p. 36.

L'auteur ajoutera, au texte original, ce passage où l'on fait mention de la brutalité policière:

"Jean Ethier-Blais a voulu protester, il a reçu une mornifle. Le nez fendu, il souille tout son linge et la maison avec son pauvre sang. Réginald Martel s'est caché sous le lit. On l'a sorti les pieds les premiers. Dans le branle-bas, le tison d'une cigarette est venu rui-ner sa belle moustache. Fourbu et aviné, Ivanhoé Beaulieu venait de rentrer de voyage. On n'a pas pu le réveiller mais on lui a chipé sa valise. Homier Roy a résisté lui aussi. Comme il n'avait pas visité le barbier depuis le début de la grève, c'est par la tignasse qu'on l'a traîné jusqu'à l'auto, à demi vêtu parce qu'on l'avait surpris dans le meilleur. Et puis Maurice Huot! Chez Huot, on a vu mieux d'autant que Suzanne Bélanger avait oublié de donner son nom. Pauvre Maurice! Il a eu beau dire qu'il s'appelait comme Duplessis"⁹¹

Richard mentionnera un détail important (dans la réédition) qui n'exis-tait pas dans son texte de 1956. En effet, lorsqu'il nous dit que les em-ployés ont peu à peu abandonné l'usage du lavabo à l'usine il poursuit en ces termes: "Ce que James Donahue, gérant et Roméo Johnson ont fidèlement noté dans leur carnet noir".⁹²

Ce même phénomène réapparaît lorsque le poète Eloi Gingras déclarera, à la fin du roman:

"D'abord la bonne nouvelle. Marcel Gingras, Gilles Morency et les trois autres de nos meilleurs hommes encore détenus seront de re-tour très bientôt et avant la réouverture de la mine et de l'usine. Marcel Gingras, en particulier, me demande de saluer les personnes qui lui sont chères".⁹³

L'ironie est toujours présente lorsque le médecin répond à une question (demeurée sans réponse dans l'édition originale) de James Donahue en ces termes:

"Docteur, combien y a-t-il eu de victimes de l'amiantose? Je vous

91. Id., Réédition-Québec, 1971, p. 163.

92. Ibid, p. 20.

93. Ibid, p. 210.

demande ça entre nous.

--- Cinq à six cents.

--- En douze ans! Est-ce exagéré?

--- Non, si l'on sait que dix-sept millions de Russes ont été tués de 1939 à 1945. Six millions d'Allemands. Un demi million par ci par là dans les pays d'Europe. Quatre cent mille Américains et seulement quarante mille Canadiens.

--- Je le disais. Les Canadiens ont la vie dure".⁹⁴

Il faudrait aussi signaler que l'opinion de l'auteur concernant Le Devoir a changé au cours des ans. Si dans l'édition de Toronto on a pu lire: "Le Devoir, un quotidien indépendant montréalais"⁹⁵, on retrouve dans la Réédition les lignes suivantes: "Le Devoir, un quotidien montréalais que l'on dit indépendant en politique, soit dit en passant, même si le père Gingras a ses doutes".⁹⁶

De tous les ajouts dont nous avons fait mention ici, aucun n'a changé fondamentalement le texte. Ils ont apporté une note plus humoristique, voire plus agressive à l'oeuvre initiale. Cependant nous aimerions signifier notre réserve vis-à-vis la phrase suivante, phrase qui apparaît à la fin de la réédition: "Le rédacteur du petit journal de la place demande la vedette. Il s'est tenu dans l'ombre, contrarié des esclandres de tous ses confrères, notamment de celui du Devoir qui n'a rien compris, mais qui s'est fait une réserve de capital politique à même les souffrances des mineurs".⁹⁷

Si ce passage avait fait partie de l'édition originale nous aurions pu voir en Jean-Jules Richard un romancier visionnaire. Il aurait été à l'a-

94. Ibid, p. 75.

95. Id., Chez l'auteur, 1956, p. 64.

96. Id., Réédition-Québec, 1971, p. 56.

97. Ibid, p. 211.

vant-garde de tous les observateurs du conflit de 1949. Il s'agit donc ici encore d'une pointe ironique adressée à Gérard Pelletier de 1971. Par cette modification, le texte ne gagne essentiellement rien. Au contraire, elle lui enlève encore plus de sa qualité historique. C'est dommage.

Mais plus dommageables, croyons-nous, sont les nombreuses amputations faites par l'écrivain, à son premier ouvrage, lors de la réédition. Il s'agit tantôt de petits détails tels cette phrase: "Nous avons une profession à sauvegarder et notre vie à gagner aussi"⁹⁸ combien éclairante sur l'intérêt des "patrons locaux", serviles employés de la maison-mère américaine, ou encore celle-ci: "Le Devoir, lui, c'est l'instrument de l'Eglise"⁹⁹, qui nous fait saisir le sens de sa participation à la lutte des mineurs.

Il est même surprenant que Richard n'aît pas reproduit intégralement le passage où se trouve exposé tout le contexte politique entourant la grève de l'amiante:

"On présenta à la chambre un Code du Travail qui assommait à coup de textes légaux toute tentative d'évasion de la griffe du capitalisme et de son noyau de profiteurs, de lieutenants, de parasites et de vermine. Quand il en parlait, Gilles Morency allait beaucoup plus loin dans ses condamnations.

Le Code du Travail était la réponse arbitraire à la sociologie du pamphlet LeDoux. Il démontrait l'insuffisance des lois sociales et la faiblesse extrême du gouvernement à ce point de vue. Mais qui donc dans le gouvernement avait intérêt à mettre en pratique une législation favorable à la main d'œuvre qu'on préférait tenir sous un joug quelconque? Personne. Du moins pas au stage actuel puisque l'ouvrier semblait encore prêt à tout endurer. Le Code du Travail visait à étouffer dans l'oeuf tout mouvement d'humeur de la part du peuple. La grève devenait illégale d'une façon plus nette et plus explicite car elle l'était déjà si on en référait à des lois du régime français vieilles de quelques siècles.

98. Id., Chezlauteur, 1956, p. 180.

99. Ibid., p. 234.

Il est un fait psychologique qui veut que les victimes se laissent conduire au martyr sans résistance et même avec une sorte d'illumination. Toutefois, les futures victimes qui sentent arriver l'intimidation, ne souffrent pas du même complexe. Elles font des mises à l'enjeu dans l'espoir de parvenir à se défendre. La population de Johnsonville en est à ce stade quand, au milieu de janvier, instruite par Le Devoir qui suit les progrès de l'effet du rapport LeDoux, elle se rend compte du sort qui l'attend, ayant lu le rapport dans le journal qui circule partout".¹⁰⁰

Il en est de même de cette affirmation de Jeanne Brisson concernant le rôle de la Police provinciale dans le conflit: "---Vous autres, les ventrus, vous êtes bon rien qu'à faire souffrir le monde. C'est à mon tour. Attrape! Attrape! C'est vous autres qui nous avez forcés à rester si longtemps en grève. Si vous aviez pas soutenu la compagnie, y aurait longtemps qu'elle aurait cédé. C'est nos hommes qui ont eu du courage. Attrape!"¹⁰¹

Richard a cru bon également de passer sous silence, dans la réédition du Feu dans l'amiante, ce passage où il est fait mention de l'amertume des grévistes:

"Les derniers jours n'ont pas été riches en espoir. On avait eu vent des nouvelles que les Unions internationales demandaient l'abolition des Syndicats catholiques en estimant que seule leur affiliation parviendrait à régler le problème. Les habitants de Johnsonville en parlaient à chaque minute. Pris entre la misère qui se faisait maintenant sentir, l'oisiveté où on avait trop de temps pour parler et penser, le doute du succès, leurs discussions devenaient amères".¹⁰²

Ce passage est suivi néanmoins d'une analyse lucide de la situation:

"C'était la crise sans précédent du travail organisé. Mais on savait bien que si l'on flanchait, la cause serait perdue encore une fois. Qu'on ferait un pas en arrière, que les profiteurs sauteraient à pieds joints sur les gorges et que la légende de la docilité

100. Ibid, p. 118-119.

101. Ibid, p. 273.

102. Ibid, p. 169.

lité de la main d'œuvre de la province de Québec resterait synonyme d'esclavage".¹⁰³

Il est aussi malheureux que cet extrait soit disparu lors de la réédition:

"Donahue les regarde aller et les trouve à plaindre. Personne que lui dans cette région n'a l'air de comprendre les raisons profondes des évènements. Personne ne sait qu'une grève de six mois est à l'avantage d'une industrie. Pendant que les ouvriers crèvent, la compagnie fait tranquillement son inventaire, solde le stock en souffrance, en profite pour prendre figure de victime auprès des actionnaires, revise sa comptabilité, majore ses prix d'un seizième ou d'un huitième de cents et le tour est joué. Tout le monde n'y voit que du feu. Dans l'amiante comme ailleurs. Alors on est prêt à reprendre les opérations. La main d'œuvre jouit d'une légère augmentation de salaire tout en ignorant le tyranisme des chiffres qui ne leur concèdent rien".¹⁰⁴

En effet, il s'agit là d'une analyse extrêmement réaliste du règlement du conflit de l'amiante en 1949. D'ailleurs il faut noter ici que toute la conclusion apparaissant dans la réédition est décevante en comparaison avec le texte original.

Dans l'édition de 1956 cette phrase banale, à la fin du roman: "Car le monde guérira puisqu'il ne peut pas mourir" ¹⁰⁵ avait une portée historique et démontrait que la lutte est permanente malgré les "accidents de parcours". Or dans le texte de 1971, la fin, toute ironique qu'elle soit, est terriblement frustrante:

"Ce n'est pas pour ça qu'on a fait la grève! Des journalistes pathogènes sont venus sur place grossir toute l'affaire et en faire du mauvais Victor Hugo. Ce n'est pas pour ça qu'on a fait la grève. On a dérangé les habitudes de toute une province, habitudes de pen-

103. Ibid, p. 169.

104. Ibid, p. 280.

105. Ibid, p. 287.

ser, je veux dire. On a fait harceler un évêque. On a fait s'abaisser le gouvernement jusqu'à envoyer deux ministres comme émissaires à Rome pour faire limoger un archevêque. On a réveillé les pires instincts chez les géoliers, tourne-clé du donjon des anciennes idées. Duplessis a dit aux gars des combines: "Faites-vous de l'argent, c'est le temps!" Qu'est-ce que ça lui fait, à Duplessis, de gaspiller le patrimoine et l'argent des autres, les richesses naturelles et tout le bataclan pourvu qu'on lui laisse l'illusion d'être un chef incontesté, un puissant du monde tandis qu'il n'est que la poire des puissants du monde. C'est sûrement pas pour faire mettre le nom de Duplessis sur la liste des privilégiés qu'on a fait la grève.

--- Alors, c'était pourquoi?

--- Simplement, tout simplement et pas pour autre chose que pour bénéficier de nos quinze jours de vacances payées.

--- Tu parles! C'est vrai?

--- T'aurais pas pu le dire avant, fin-fin?

--- Fin-fin, c'est-y le mot de la fin?

--- Non, le mot de la fin c'est: "Vivent les Syndicats catholiques!"

Alors, on reprend en choeur, avec cœur ou moqueurs: "Vivent les Syndicats catholiques!"¹⁰⁶

Bien sûr, fondamentalement l'auteur souligne les gains réels de la lutte, l'incapacité du syndicalisme "catholique" à dépasser le stade revendicatif. Néanmoins, cette "nouvelle fin" nous apparaît comme le fait d'un auteur qui met le point final à son roman quinze ans plus tard. Le lecteur n'y trouve pas son compte; la valeur de l'œuvre originale non plus.

Ceci nous amène maintenant à parler de la structure du roman de Jean-Jules Richard. Disons tout d'abord qu'il est divisé en trois parties presque d'égale longueur. Chacune de ces parties comprend de courts chapitres non-numérotés et séparés par le signe typographique de l'astérisque (***). Ainsi, la première partie compte neuf (9) chapitres; la deuxième en contient douze (12); et la troisième, neuf (9).

106. Id., Réédition-Québec, 1971, p. 211-212.

Une suite chronologique évidente (août 1948 au règlement de la grève) marque l'enchaînement des trente (30) chapitres. Ceux-ci sont autant de morceaux distincts d'un "puzzle" historique: la grève de l'amiante. Ils représentent une sorte de lecture tentée par Richard de l'expérience de 1949. Mais une lecture d'événements sans le souci de relater l'événementiel, sans la rigueur méthodologique d'un historien. Et, mentionnons enfin que la construction romanesque et le fond sont intimement liés.

Le premier chapitre est consacré à la présentation d'un milieu de vie, celui des mineurs de Johnsonville qui endurent docilement une atmosphère étouffante à tout point de vue. Les pieds dans la boue, aveuglés par la poussière, ils obéissent au contremaître en rêvant du jour où ils retireront de meilleures conditions en échange de leur force de travail. Mais en attendant on tousse, on se démène, on travaille "à la pièce" sans perdre une minute car il faut bien gagner sa vie. C'est donc sous le signe de la misère que Jean-Jules Richard introduit son roman. Brièvement, il nous a mis en contact avec "ses" héros.

Parti des conditions générales, l'auteur nous présente un cas particulier: celui de Sylvain Brisson. En effet, le deuxième chapitre nous montre comment les conditions de travail à la mine peuvent briser un homme, une famille. C'est d'abord sa femme qui ne lui accorde plus d'affection, qui ne l'aime plus parce qu'elle déteste la poussière sur lui. C'est ensuite la toux violente, cette toux humide des personnes atteintes de la "maladie de l'amiante". C'est aussi une vie familiale qui n'a plus de sens où une épouse devenue agressive bat les enfants qu'il tente de protéger. C'est le début d'une agonie.

" La présentation d'un milieu de vie, celui des mineurs de Johnsonville..."



(La Base, Vol. I, No 2, Juin 1973)

Le troisième chapitre sert d'introduction à l'autre dimension du roman, c'est-à-dire les relations humaines. On rencontre d'abord Odette, la fille "enfermée" de la veuve Marier dont les sens commencent à s'éveiller; Puis, Gilles Morency, un être libre qu'Odette préfère à Roméo Johnson, l'américain débauché et "protestant". L'auteur en profite aussi pour nous présenter Irène Brochu, la tenancière du restaurant de Gaulle, "la femme damnée de la ville". Mais le plus important de ce chapitre c'est la scène d'amour entre Odette et Gilles. Ce dernier la "consacre" femme près d'une rivière, au clair de lune, avant le "blastage" de minuit moins vingt. Le romancier quitte ici le fil des événements se rapportant à la grève pour nous plonger dans une saisissante aventure amoureuse.

Le quatrième chapitre nous fait connaître Mme Marier, cette femme dont le mari est mort de l'amiantose. On y découvre ses manies, à savoir: tomber en extase, guetter à la fenêtre et juger les passants, se mortifier en portant sa bure du tiers ordre.

On assiste également à une grave crise de toux de Sylvain Brisson, puis à l'expulsion d'Odette du foyer maternel; sa robe déchirée ayant provoqué l'ire de la présidente des dames de Sainte-Anne.

Ce quatrième chapitre sert de transition à ce qui va venir par la suite. En effet, dans le chapitre suivant Richard nous présente le refuge d'Odette, le café de Gaulle, le "rendez-vous semi-officiel des membres dissidents des Syndicats catholiques",¹⁰⁷ dont Marcel Gingras, ami de Gilles Morency. C'est

107. Ibid, p. 42.

là que ce dernier fera part de ce qu'il a appris. D'abord que les travailleurs de l'amiante ont une maladie spéciale. Ensuite qu'il est interdit aux médecins d'en parler parce que "ça coûterait trop cher à la compagnie--- que la commission des accidents de Québec devrait payer une pension à un gars comme Sylvain pendant qu'il est malade".¹⁰⁸ Le cinquième chapitre marque donc le début de la prise de conscience des travailleurs de Johnsonville.

Avec le sixième chapitre, Richard revient au grand thème de toute la première partie: la misère des mineurs d'amiante. C'est encore par le biais des souffrances de Sylvain Brisson que l'auteur nous livre son message. Réduit à monter "le calvaire", Sylvain allait terminer sa vie de travailleur là-haut à pelleter continuellement la poussière inutile, les débris qui forment cette montagne artificielle.

Il aura fait ce travail pendant quinze jours apprend-on dans le chapitre suivant, chapitre axé sur l'amiantose. C'est le point culminant de toute cette première partie du Feu dans l'amiante. Après avoir montré le bonheur de la famille Gingras, on en vient à la demande d'autopsie du défunt Sylvain Brisson, de la visite de l'inspecteur Burton LeDoux qui dira que "leur maladie" se nomme l'amiantose. C'est à partir de ce moment que Morency assume en quelque sorte le "leadership". A cause de ses "relations" antérieures avec la veuve Brisson, il lui soutiendra son accord pour l'autopsie de Sylvain.

Le septième chapitre est le point tournant de l'action. La mort de Sylvain déclenchera définitivement le réveil des autres mineurs. La cons-

108. Ibid, p. 45-46.

cience des travailleurs, endormie jusque là, allait s'ouvrir à tous les problèmes auxquels ceux-ci étaient confrontés.

Le chapitre suivant n'est en fait que le prolongement du septième. En effet tout tourne autour du mot "amiantose". Gilles Morency assume le rôle de chef de file. Il "enlève" les poumons de Sylvain dans le laboratoire du pharmacien et les fait circuler lors d'une assemblée publique. Le vicaire ramène néanmoins le calme parmi "ses brebis", geste hautement apprécié par James Donahue.

La structure de ce chapitre a pour effet d'abaisser la tension. Il faut noter le procédé qu'utilise Richard. Dans le chapitre précédent il avait mis en place les éléments favorables à une révolte soudaine des mincurs. Ici, dans un premier temps, il accentue ce phénomène; puis, soudainement il fait intervenir l'aumônier ce qui a tôt fait de ralentir le mouvement; et finalement, ce huitième chapitre se termine par une discussion fort amicale entre le vicaire et le gérant de la "cie". Après le point culminant, c'est la chute.

Le dernier chapitre de la première partie est consacré à l'amour. Marcel Gingras se décide enfin à aborder Odette. On assiste alors à une scène amoureuse qui se termine par l'entrée de Gilles Morency, entrée qui a pour effet de troubler Odette au point qu'elle allait céder, un peu plus tard, aux avances de Roméo Johnson croyant avoir affaire à son premier amoureux. Par cette conclusion, Richard a ramené toute l'action de son roman au point neutre. Si tantôt il devenait moins certain que les ouvriers se ré-

volteraient, ici Odette n'est plus sûre d'être aimée par Morency, voire par Marcel Gingras. Une partie se termine sans que rien de décisif n'ait été entrepris. Mais l'auteur a mis tout en place; les éléments sont là; il n'y manque que des stimulants. Ils viendront dans la deuxième partie.

Le premier chapitre de la deuxième partie débute par une phrase brutale: "Odette est grosse et la neige est sale".¹⁰⁹ Cette seule phrase donne le ton à tout ce qui va suivre, un climat de violence s'installe. La démarcation entre les adeptes de l'action et les soumis devient de plus en plus évidente. On commence à parler de revendications. Lorsque survient cette sorte de rupture entre Gilles et Odette, à la fin du chapitre: "Gilles Morency s'impatiente. L'acier des yeux lui durcit. Il se dégage du bras passé sous le sien et rebrousse chemin",¹¹⁰ on peut voir là une façon, pour Jean-Jules Richard, de marquer une brisure entre deux époques, celle de la conscientisation et celle de l'action.

La "bombe" éclate au deuxième chapitre. C'est d'abord la parution du rapport LeDoux dans Le Devoir. Puis la peur remonte à la surface: "Ils vont fermer la mine pour se venger de nous autres".¹¹¹ Mais cette peur doit se confronter avec l'option de la force. L'auteur vient d'enclencher, par ce chapitre, le grand thème de son roman: la lutte pour le droit de vivre.

Cette lutte passe par la résistance à tous les pouvoirs qui écrasent la classe ouvrière. Aussi, son troisième chapitre vise-t-il à dénoncer le pouvoir politique en soulignant sa force répressive vis-à-vis les travail-

109. Ibid, p. 83.

110. Ibid, p. 88.

111. Ibid, p. 89

leurs de Lachute, les dirigeants syndicaux, les "veuves" de Saint-Rémi d'Amherst. C'est d'ailleurs ici qu'il nous montre les liens étroits entre les divers pouvoirs: Eglise, Gouvernement, Capital étranger. Richard s'attarde même à nous décrire le "vol" d'une liste des abonnés du Devoir dans la chambre du vicaire, par le jeune Ti-Pit Gingras. C'est le premier geste posé contre l'un de ces pouvoirs.

Ce "vol" permettra à Marcel Gingras, dans le chapitre suivant, de vérifier si effectivement la compagnie a mis son projet à exécution, à savoir congédier tous les abonnés du Devoir. Il constate non seulement ce fait mais en plus "que les tactiques secrètes pour conditionner les esprits ont commencé à faire des victimes".¹¹² Dans ce quatrième chapitre, le romancier a voulu porter Marcel Gingras au rang de "leader" tout en permettant à l'action qui s'en vient de se justifier davantage.

Le cinquième chapitre nous souligne la prospérité de l'industrie de l'amiante et le commencement de l'organisation des mineurs. Mais sa principale fonction est de "remettre ensemble" Gilles Morency et Marcel Gingras, les "dirigeants officieux" de la lutte qui se prépare. C'est par l'incident de la première soirée d'amour d'Odette que Richard y parvient. Ce chapitre sert en quelque sorte de transition entre les événements qui ont amené la décision d'aller en grève et le déclenchement de celle-ci.

Le sixième chapitre est le centre de tout le roman. Les événements se précipitent. Gilles et Marcel sont nommés comme membres du Syndicat. On

112. Ibid, p. 102.

tient des assemblées syndicales. On dénonce la négligence des compagnies. On retire le Code du Travail de la discussion parlementaire. On organise une assemblée pour faire le point sur les morts causées par l'amiantose, et une soirée de danse chez les Gingras. Lors de cette soirée, on communique la décision du comité local des Syndicats catholiques de Johnsonville: "La grève est déclarée". On veut "une grève pleine de dignité".¹¹³ On présente les revendications du Syndicat. Tout ce qui avait précédé était le prélude à ce point culminant. Le romancier a structuré chacun de ses chapitres antérieurs en fonction de cette phrase: "La grève est déclarée!"

Tout de suite, au chapitre suivant, l'auteur nous donne brièvement et complètement les réactions à ce geste des travailleurs de Johnsonville. Le vicaire organise des distractions. Les confrères de Thetford sortent eux aussi en grève. Les journaux et la radio commentent les réactions gouvernementales. On dit que la grève est illégale. Le pharmacien s'inquiète pour la rentabilité de son commerce. La présidente des dames de Sainte-Anne condamne la grève. Les travailleurs syndiqués de Rimouski demandent au gouvernement d'intervenir en faveur des grévistes. Peu à peu les loisirs s'organisent.

Le huitième chapitre coïncide avec la fin de la première semaine de grève. C'est l'arrivée de la Police provinciale à Johnsonville. Jean-Jules Richard a structuré son chapitre de façon à nous faire saisir toute l'importance de cet événement. Il mentionne d'abord la nécessité pour les grévistes de garder leur sang-froid. Puis c'est la description du "débarquement"

113. Ibid, p. 112.

de la PP. Les agents sont ivres. Ils vont se loger "à la débandade" dans le quartier anglais. Les gens constatent qu'ils sont là à la demande de la compagnie. L'auteur nous souligne les gestes "irrespectueux" des policiers, lesquels gestes ont pour effet de ramener la veuve Marier du côté des travailleurs. Le romancier n'oublie pas de relever la façon dont se fait le recrutement des agents provinciaux.

Ce chapitre est important pour l'ensemble de la structure du roman. En effet, en plus de nous plonger dans l'atmosphère de répression qui entoure le conflit, il sert d'introduction justement à tous les chapitres suivants où la persécution sera présente.

C'est pourquoi Richard déclare, au début du neuvième chapitre: "La persécution est bel et bien déclenchée contre les ouvriers de Johnsonville et leur famille", ¹¹⁴ après avoir indiqué que cette persécution gagne des sympathisants à la cause des grévistes.

Croyant que la pression aurait fait d'amener la capitulation des ouvriers, la Police se lance à l'attaque. On bouscule, on menace, on provoque, on ridiculise les mineurs. On se moque de la population en général. Mais chacun respecte les ordres du "chef" Marcel Gingras; on reste calme.

Néanmoins, dans le chapitre suivant, les dames offusquées se tournent vers leur refuge habituel, l'Eglise, afin d'obtenir son intervention. Mais on leur parle "du respect de l'ordre établi", du bien et du mal, bref, le curé et son vicaire appuient encore "l'autorité civile".

114. Ibid, p. 123.

" La persécution est bel et bien déclenchée contre les ouvriers de Johnsonville... "



UNE DESCENTE DANS LA SALLE DE POOL

Les policiers provinciaux font incursion au printemps de 1949 dans la salle de pool, située rue Bourbeau au coin de la rue Notre-Dame.

(Le Citoyen, Asbestos, 28 décembre 1974)

On apprend également dans ce dixième chapitre que la Police a reçu l'ordre de brimer les journalistes mais en y allant plus doucement avec Gérard Pelletier du Devoir. Ils ont aussi reçu le mandat de faire respecter la propriété de la compagnie. Enfin, Morency indique que les travailleurs sont toujours décidés à gagner la grève.

Dans le onzième chapitre, Jean-Jules Richard remet en évidence le rôle de chef joué par Marcel Gingras. Il nous mentionne le fait que les grévistes exigent la signature de Marcel au bas d'une lettre qu'ils ont écrite au Président des Etats-Unis. Il souligne encore le côté négatif des interventions du Premier ministre Duplessis. Puis malgré le fait que "la misère commence à se faire sentir", les mineurs gardent toujours ce mot d'ordre: "Résiste et reste en vie".¹¹⁵ Pendant ce temps, la Police poursuit son travail en rappelant les raisons de sa présence: "Vous allez baisser les pieds du Premier ministre en disant "Je crois!" ou bien, nous autres on va dire "Meurs!"¹¹⁶ C'est pour ça que je suis ici". On constate aussi que Romée Johnson est lié avec les agents de la PP.

Ce chapitre sert de transition entre les gestes répressifs posés par la Police précédemment et ceux que nous livrent le dernier chapitre de la deuxième partie du roman. C'est d'abord l'arrestation de Marcel Gingras. Ce dernier entend une conversation entre Boribeau et Donahue où l'on craint fort que la répression ne range l'Eglise finalement du côté des grévistes. On va même jusqu'à offrir à Gingras de devenir policier. Puis, pendant l'ab-

115. Ibid, p. 134.

116. Ibid, p. 136.

sence des maris, partis manifester à Québec, la Police "s'en va aux femmes!" Mais ils font face à une résistance farouche; le chef Boribeau se rappellera longtemps de Mme Thibaudeau et de sa tarte chaude.

Néanmoins, la deuxième partie se termine par une phrase très importante prononcée par le curé: "---Si j'étais mineur, je serais gréviste!"¹¹⁷ Le premier appui officiel de l'Eglise complète le premier tableau de la grève de l'amiante. Amorcée par une rencontre entre Odette et Gilles au tout début de la seconde partie, l'action avait connu son point culminant par le déclenchement de la grève au chapitre six (6). Après maints gestes de provocation les grévistes obtiennent enfin un support essentiel, celui de l'Eglise. La résistance sera désormais plus facile; on n'est plus seul.

Jean-Jules Richard réussit donc, dans cette deuxième partie du Feu dans l'amiante, à mettre divers éléments dans un ordre logique afin de maintenir un niveau d'intérêt égal tout au long de ces douze chapitres. Chaque partie de la mosaïque s'emboîte naturellement pour donner un tout homogène.

La troisième partie s'amorce par cette phrase: "Les grévistes n'abandonnent pas leurs positions".¹¹⁸ La lutte se poursuit. Le gouvernement s'enferme dans son idée de déclarer la grève illégale. La compagnie lance une vaste campagne publicitaire. On reçoit toujours des appuis financiers des autres syndicats ouvriers. Mgr Charbonneau devient l'âme d'un mouvement d'appui en vivres aux grévistes. Les menaces d'arrestation pèsent sur la population de Johnsonville.

117. Ibid, p. 145.

118. Ibid, p. 147.

La compagnie verse \$50. par semaine aux policiers qui protègent ses biens. Roméo Johnson fait sauter la "track". Cet incident amène l'arrestation de nombreux grévistes. Les policiers en torturent quelques-uns. Le vicaire s'ouvre enfin les yeux et reconnaît, dans une confession où ses "péchés nocturnes" occupent une bonne place, qu'il a péché contre le peuple.

Tous ces événements, Jean-Jules Richard les expose dans son premier chapitre. Il permet à l'action non seulement de se poursuivre, mais d'atteindre un palier supérieur. Ainsi présentée, la tournure de la grève semble connaître une gradation majeure.

On note le même phénomène dans le second chapitre de la troisième partie. On nous rapporte d'abord un déclaration du premier ministre:

"Les communistes sont à l'oeuvre parmi les grévistes de Johnsonville, a déclaré le premier ministre. Hier soir, une tentative de sabotage a eu lieu à la mine de la Johnsonville Asbestos Company, mais grâce au dévouement de l'équipe de la Police Provinciale qui est chargé d'y maintenir l'ordre, tout est désormais sous contrôle. Le premier ministre ajoute que la grève est illégale, que les grévistes devront rentrer au travail dans les mêmes conditions qu'avant la déclaration de la grève".¹¹⁹

Cette déclaration ne dérange pas les mineurs. Ils sont plutôt préoccupés de savoir qui a fait sauter la "track". L'aumônier, dernièrement converti à "la cause", organise le soubassement de l'église en abri pour les grévistes.

L'auteur nous rapporte quelques incidents violents tels le renversement d'une voiture de "scabs". Il nous dit aussi que Boribeau avait en main des

119. Ibid, p. 156-157.

mandats d'arrestation, en blanc, délivrés par un juge de Sherbrooke. Puis Jeanne Brisson, ne pouvant retrouver "son homme", Gilles Morency, indique aux policiers divers endroits où pourrait se trouver le leader syndical, toujours recherché.

C'est alors le début d'une vaste opération policière. On entre partout, à la recherche de Morency. Chez la veuve Marier l'accueil est cependant "mortifiant". Les raids durent pendant une semaine. On conduit les membres du comité syndical à la prison du district de Sherbrooke. Un juge les renvoie aux assises et impose un cautionnement si élevé que les prévenus restent en prison.

Pendant ce temps les camions chargés de vivres continuent à arriver à Johnsonville. Même, les étudiants des universités participent à la collecte de fonds. Et le chapitre se termine par cette affirmation: "Johnsonville a appris à ses dépens que la soumission séculaire au pouvoir établi n'était pas le bonheur".¹²⁰

Voilà autant d'événements que Richard place les uns à la suite des autres au point de produire un effet d'accumulation. En effet, le regroupement de tous ces éléments a comme conséquence de faire ressentir au lecteur la situation accablante que doit subir le gréviste de l'amiante.

Après ces deux chapitres, les deux suivants servent de transition. En effet, les troisième et quatrième chapitres, très courts par rapport aux précédents, ne nous présentent que la nouvelle stratégie patronale: expulser les mineurs de leur logis, propriété de la compagnie, pour les remplacer

120. Ibid, p. 166.

par de nouveaux employés; ce qui a pour effet de mettre les grévistes sur un pied d'alerte. Gilles Morency voudrait qu'on résiste pour gagner la grève, qu'on s'organise contre l'invasion des "scabs".

Avec le cinquième chapitre s'amorce la véritable résistance collective. Il faut noter la façon dont s'y prend le romancier pour nous la décrire. Il commence par une note pessimiste: "Le 2 mai 1949 --- Ca fait deux mois et demi que ça dure ... Soixante-quinze jours que les Syndicats catholiques se font forts de gagner leur point par la résistance passive".¹²¹ Puis il parle des appuis de la commission sacerdotale et de Mgr Charbonneau.

Dans le chapitre suivant, Richard donne immédiatement l'impact de cet appui de Mgr Charbonneau. La compagnie se doit d'y parer. Elle repart une vaste campagne de publicité et recrute des "nouveaux employés". La P.P. reçoit l'ordre de voir à l'accueil de ces briseurs de grève, le 5 mai. Pour mener à bien cette opération Boribeau sent la nécessité d'arrêter Marcel Gingras et Gilles Morency, car le premier n'a "qu'un signal à donner pour faire venir cinq mille sympathisants des villages voisins".¹²² Plusieurs arrestations sont donc faites. On relâche une trentaine de prisonniers après les avoir battus. Mais on ne parvient pas à savoir où se trouvent les deux dirigeants syndicaux.

L'auteur a mis tous les éléments en place. Nous allons assister, au septième chapitre, aux péripéties du 5 mai 1949. Plus d'un millier de grévistes font du piquetage à la mine. D'autres ont barricadé les routes con-

121. Ibid, p. 175-176.

122. Ibid, p. 179.

duisant à Johnsonville. La police installe son arsenal. Puis ... une longue procession, curé en tête, s'approche de la mine. Toutes les femmes et les enfants de la ville y participent. La majorité des "scabs" ont été empêchés d'entrer dans la ville. Les policiers se contentent d'arroser les manifestants. Le tout se termine par une autre opération-arrestation.

Moins soucieux de rapporter les faits historiques que de démontrer l'esprit de solidarité de la population, Jean-Jules Richard a structuré son chapitre de façon à minimiser l'action policière par rapport aux gestes posés par le "monde ordinaire".

Le huitième chapitre nous communique les suites directes de cette mémorable journée du 5 mai. L'auteur nous dit d'abord que "les grévistes avaient gagné leur point: les briseurs de grève ne sont pas rentrés. La prévôté a perdu du prestige et de la considération. Elle entame des représailles".¹²³ Puis, à la demande du Premier ministre, on part à la recherche du "chef" Marcel Gingras. On arrête cent vingt-cinq hommes. On matraque les grévistes. Et finalement la police capture Gingras au café de Gaulle, pendant que Johnson et Morency "règlent" leurs comptes et qu'Irène Brochu se blesse en tombant de l'escalier. Quant à Odette, elle est sur le point d'accoucher.

Le lendemain matin, on conduit les accusés soit à Sherbrooke, soit à Montréal. Morency apprend que son enfant, celui d'Odette, "est mort dans le sac"; néanmoins il "a le courage de dire avant d'être poussé dans l'auto: --- Oubliez pas! La grève continue jusqu'à la victoire!"¹²⁴

123. Ibid, p. 189.

124. Ibid, p. 196.

L'action vient d'atteindre son point ultime. On est rendu au dénouement. Jean-Jules Richard a mené, depuis le début du roman, chacun des événements dans un ordre logique, nous l'avons vu. Il ne lui reste plus qu'à apporter une conclusion à tout ce récit de la lutte des mineurs de l'amiante. C'est ce qu'il fait avec son dernier chapitre, le plus long de tout le roman (16 pages).

Après nous avoir indiqué que "la dispute a sauté de cadre" qu'"on a décidé de tout régler dans les cours judiciaires des grandes villes"¹²⁵, il nous dit que les policiers provinciaux s'ennuient. Aussi décident-ils d'aller faire une visite chez la veuve Brisson. Au même moment une dispute éclate entre Odette Marier et Jeanne qui bat encore ses enfants. Lorsqu'ils arrivent la guerre est commencée. Elle se poursuivra sur "le calvaire", alors que Donahue vient annoncer que la grève est terminée.

Puis le roman se termine par une déclaration du rédacteur du journal local qui affirme qu'on a fait la grève "--- Simplement, tout simplement et pas pour autre chose que pour bénéficier de nos quinze jours de vacances payées".¹²⁶

Cette troisième partie se termine donc avec le règlement du conflit. Le romancier apporte ici un terme au récit fictif qu'il a voulu imaginer à partir de la réalité historique de 1949.

On peut maintenant affirmer que son roman a été bâti de façon très

125. Ibid, p. 197.

126. Ibid, p. 212.

traditionnelle. Tout au long de ses trente chapitres il a suivi le fil des événements tels qu'ils se sont produits à Asbestos. Chacun de ces chapitres semble n'être au fond qu'un court récit journalistique. Toutefois, cette manière de construire son roman lui a permis de "serrer" de plus près le quotidien et de faire ainsi plus "vrai" et plus "vivant". En se servant abondamment de l'histoire, il a réussi à fixer un cadre plus réaliste à l'action et aux personnages du roman. Bref, la structure du Feu dans l'amiante est au service du contenu lequel ne pouvait être que chronologique.

Si l'on aborde la question des personnages du Feu dans l'amiante, on constate, comme l'a fait Robert Guy Scully, dans un article intitulé "La grève de l'amiante, et ses personnages", que:

"Richard ne fait figurer, en tout, que trois notables: Duplessis, Barrette, et Gérard Pelletier, correspondant du Devoir. Oublions un instant son gag du "palmarès", excluons aussi les deux unionistes, et il ne reste qu'un seul personnage non-gréviste, le journaliste, qui ait tenu un rôle à Johnsonville. Ce nom remplace Asbestos ou Thetford, dans le roman évoquant ainsi tout le long la firme Johns-Manville.

Bref, pas de Jean Drapeau pour défendre ses clients mineurs, pas de P.-E. Trudeau qui se fasse arrêter par la Police d'Hilaire Beau-regard, pas de Jean Marchand qui harangue les ouvriers et obtienne le privilège (c'en est un) de se voir refuser l'entrée au bureau de Duplessis. Notons combien la présentation historique finit par mettre en valeur l'action de ces avocats, syndicalistes et journalistes de la métropole, alors que la grève résulte des gestes posés par 5,000 travailleurs de deux villes. L'historien ne peut faire autrement, sa méthode le limite...

Le romancier, si sa liberté et sa prérogative sont d'oublier carrément les notables extérieurs, puis de plonger dans l'intériorité d'une vie de gréviste, ou d'une vie de société en petite ville; de se créer des Gilles Morency qui font l'amour à des Odette Marier à l'heure du dynamitage, des Roméo Johnson foremen qui couchent avec des "prostituées au grand coeur" (dans le style Tolstoi-Dostoïevski), des veuves zélatrices dames de Sainte-Anne, des policiers brutaux et d'autres moins-brutaux, des curés plus ou moins pro-grévistes et des pharmaciens plus ou moins anti-grévistes, etc. Cependant, il pourra toujours répéter en fiction la méthode de l'historien et relater l'événementiel. C'est ce que fait un auteur qui met en scène "Charbonneau" et le "chef", par exemple. Mais Richard a voulu tout le contraire, il a voulu parler des petits personnages, pour montrer que ce furent en réalité les grands. Il n'a pas man-

qué son coup".¹²⁷

Il n'y a pas de héros dans le roman de Jean-Jules Richard. Chaque personnage a son importance; chacun a un rôle particulier à jouer. Ils forment un tout: une petite société en lutte contre le pouvoir dans une ville marginale du Québec.

Aussi, Le feu dans l'amiante c'est l'expression des souffrances d'un Sylvain Brisson, victime des conditions insalubres de l'industrie minière. Cet homme qui tousse et crache l'amiante, qui a respiré la poussière à l'empochage et sur "le calvaire", qui a vu mourir l'amour de sa femme est avant tout un personnage symbolique. Il contient dans "ses poumons" le poison de toutes les misères faites aux travailleurs de l'amiante. C'est par sa mort que la conscience des ouvriers s'éveillera, que la lutte pour obtenir de meilleures conditions de travail s'organisera.

Le Feu dans l'amiante c'est également la description des patrons locaux. Un gérant, James Donahue, soumis aux ordres du propriétaire new-yorkais, n'a pas peur d'opprimer ses employés. Homme sans scrupules, il commande aussi bien les politiciens que les agents de la Police provinciale. En charge de la stratégie, c'est lui qui contrôle les événements. Campagne de publicité, menaces de fermeture de l'usine ou d'annulation des baux, embûche de "scabs", tout est de sa responsabilité. Il apparaît comme un être "sans cœur", privé de quelque sentiment que ce soit. Bref, le roman nous le présente comme un patron ignoble.

127. Robert Guy Scully, Le Devoir, 11 décembre 1971, p. 15.

Dans la même veine, Richard met en scène un contremaître américain, Roméo Johnson. C'est le gars qui aime donner des ordres aux "nègres blancs d'Amérique". Sa personnalité est néanmoins plus complexe que celle de Donahue. Ainsi le verrons-nous parfois "flirter" avec Odette Marier. Il sera l'amant d'Irène Brochu. Il est perçu comme un vicieux et le fait qu'il soit protestant ne l'aide pas. Mais fondamentalement, c'est un patron qui méprise les travailleurs; il est donc normal de le voir en "bon rapport" avec les policiers, vers la fin du roman, puis se battre avec Gilles Morency, le syndicaliste.

Il y a aussi une famille qui occupe une grande place dans l'oeuvre de Richard: les Gingras. Ils sont une douzaine d'enfants à mener une vie saine et heureuse en compagnie d'une mère facilement encline à la peur et d'un père peu versé vers l'autoritarisme. Cette famille compte ses musiciens, son poète-mineur extrêmement lucide, Eloi, son Ti-Pit voué à un avenir révolutionnaire certain, et Marcel, le "chef officieux" des grévistes.

Ce dernier est le personnage central du Feu dans l'amiante. Il entre en scène en "jouant" à l'amour avec Odette, dans la première partie du roman, alors que son ami Gilles Morency haranguait les mineurs sur l'amiantose. Puis, avec la parution du rapport LeDoux dans Le Devoir, il sera appelé à prendre le leadership du syndicat local. C'est ainsi qu'il visitera les abonnés-congédiés du Devoir, qu'il annoncera officiellement le déclenchement de la grève, qu'il organisera la manifestation du 5 mai, et finalement se fera emprisonner. Marcel Gingras c'est aussi le jeune homme déterminé à faire une grève digne, calme et lucide. C'est encore l'amoureux maladroit. On soupçonne qu'il voudrait épouser Odette Marier, mais jamais il ne le dira clairement. En un mot, Marcel Gingras joue le rôle du "héros ef-

facé".

Le Feu dans l'amiante c'est encore un univers de femmes typiques telles Jeanne Brisson qui n'aime plus son mari trop "poussiéreux" et qui bat constamment ses enfants Adrien, Joël et Lucia. Jeanne est la femme qui rêve à l'amour... et à Gilles Morency. C'est la victime d'un milieu de vie qui ne peut que rendre insatisfait. L'amiantose a détruit son mari physiquement. Mais elle a aussi eu raison de Jeanne sur le plan affectif.

Sa voisine, la veuve Marier, est un autre personnage complexe. Femme frustrée par un mari infidèle mort de l'asthme, elle se tourne vers un rite de mortification où se mêlent le religieux et le spectaculaire. Elle méprise les gens de Johnsonville et condamne sa fille à une vie de cloître. Mais aussi femme "de tête" elle mettra ses énergies à la défense des grévistes après avoir subi l'humiliation de policiers ivres.

S'il est un personnage attachant dans le roman de Richard, c'est bien celui d'Odette Marier. Toute sa vie est liée aux événements qui l'entourent sans qu'elle puisse y exercer quelque contrôle que ce soit. Elle est d'abord enfermée chez elle par une mère obsédée par le mal extérieur. Puis, lors de sa première sortie, elle connaîtra l'amour avec Gilles Morency. Cette "escapade" lui vaudra l'expulsion de chez elle. Ayant trouvé, chez Irène Brochu, refuge et amitié, elle ne parviendra pas à connaître le véritable bonheur.

Gilles, l'homme qu'elle aime, s'est éloigné d'elle à jamais. Marcel Gingras, celui qui aspire à l'épouser, ne réussit pas à la conquérir vraiment. Elle ne peut pas céder davantage à Roméo Johnson, "l'homme" de son amie Irène. Quand même fière, après un moment de honte, de porter un en-

fant, elle ne pourra pas jouir de ce bonheur puisqu'il meurt en naissant. Elle aura finalement son moment de révolte, à la fin du roman, lorsqu'elle pourchassera Jeanne pour se porter à la défense des enfants Brisson. Bref, elle nous apparaît comme la femme prédisposée à être victime.

Le seul personnage peut-être totalement libre dans Le Feu dans l'amantine, c'est Irène Brochu, la propriétaire du café de Gaulle. Décriée par les gens "bien-pensants" de Johnsonville, elle ne semble guère s'en soucier. Au contraire, elle est même prête à s'inquiéter des malheurs des autres. Odette dira d'elle qu'elle est une Sainte. Elle ne peut pas être la femme d'un seul homme, même si Roméo Johnson apparaît comme étant son unique amant. Néanmoins, Irène semble être le support moral des grévistes qui fréquentent son établissement.

Gilles Morency s'inscrit dans la même lignée. Il aime changer d'atmosphère et se plonger dans la nature à l'occasion. C'est un peu le genre intellectuel. Il est le seul à dégager le sens politique de la lutte. On l'appelle "l'anarchiste". Bien que dirigeant syndical (à cause des circonstances), il ne semble guère jouer le rôle, en ce sens que "la base" ne paraît pas le suivre. Néanmoins, il est plus engagé que son confrère Marcel Gingras. Il ne lâche pas. Rappelons le moment de son arrestation où il a encore le courage de crier que la grève doit se poursuivre jusqu'à la victoire. Richard a fait de Gilles Morency un résistant lucide, fidèle à la vie et au combat.

Par contre, s'il y a un personnage sans envergure, dans Le Feu dans l'amantine c'est bien l'aumônier Larouche. Pendant un long moment il est contre ses "brebis". Il faudra que Boribeau l'insulte pour qu'il prenne cons-

cience qu'il a "péché contre le peuple". Mais en aucun moment il n'assumera un leadership, même moral, sur les grévistes. Ainsi, ce sera le curé, qui prendra la tête de la célèbre procession du 5 mai. L'auteur n'a pas voulu lui donner la force d'un abbé Camirand (aumônier du syndicat de l'amiante en 1949, à Asbestos); c'est probablement parce que pour lui le clergé est l'un des pouvoirs oppresseurs de la classe ouvrière.

Un autre personnage important du Feu dans l'amiante c'est l'agent Boribea. Il incarne le type même du policier dans ce qu'il a de plus bête et de plus répressif. L'auteur en fait un être méprisable, avec toutes les caractéristiques que les préjugés populaires véhiculent. Ainsi, il est alcoolique, ventru, excessif dans ses paroles et dans ses gestes. Il manque de jugement et se rapporte facilement aux ordres soit de Donahue, soit de Duplessis. Il démontre non seulement du mépris pour les grévistes mais aussi pour certains de ses agents. Boribea c'est en somme une brute à la solde du régime.

Enfin, signalons que pour les personnages extérieurs au monde des grévistes Jean-Jules Richard ne donne que quelques traits de leur caractère. Ainsi, pour le premier ministre Duplessis, l'auteur se borne à nous dire qu'il est anticomuniste, autonomiste et antisyndicaliste. Il nous parle également de sa foi en l'entreprise privée et au capital étranger.

Pour le ministre du travail Antonio Barrette, le romancier est encore moins loquace. Il nous précise seulement que les actionnaires de la compagnie le trouvent insignifiant et qu'il se renferme continuellement dans l'idée de la légalité de la grève.

De Mgr Charbonneau, Richard ne dit que l'essentiel, c'est-à-dire

qu'il apporte un appui tangible aux grévistes de Johnsonville. Par contre, sur le journaliste Gérard Pelletier, il en écrira davantage. En effet, le romancier nous le présente comme un homme consciencieux qui recherche constamment "la nouvelle". Il précise que son journal, Le Devoir, semble prendre parti pour les mineurs. Toutefois, comme nous le mentionnions précédemment, dans la conclusion à la réédition, Richard atténue considérablement la valeur du travail de Pelletier en notant qu'il "n'a rien compris, mais qu'il s'est fait une réserve de capital politique à même les souffrances des mineurs".¹²⁸

En résumé, nous pouvons affirmer que tous les personnages acoquinés avec les pouvoirs quels qu'ils soient sont présentés défavorablement dans le roman de Richard. Par contre, les résistants, ceux qui poursuivent le combat, ceux qui demeurent fidèles à la vie sont des personnages que l'on pourrait qualifier de plus sympathiques.

Le Feu dans l'amiante, on l'a vu, c'est un roman basé sur la narration, d'un événement socio-politique où les héros véritables sont ceux-là même qui ont vécu et subi la grève de 1949. Jean-Jules Richard manifeste un souci constant, à l'intérieur de ce roman, de trouver un mode d'expression littéraire à la fois authentique et "engageant". L'écrivain a voulu d'une part "raconter" le conflit de l'amiante, mais d'autre part il a voulu surtout donner un sens à cette lutte. C'est pourquoi sa manière d'écrire sera mordante, incisive; elle réflétera son tempérament, sa vision de la société.

128. Jean-Jules Richard, Le Feu dans l'amiante, Réédition-Québec, 1971, p. 211.

Au début du roman, Richard insiste sur l'insalubrité des lieux de travail. Il démontre comment la compagnie s'y prend pour détruire un homme et s'en débarrasser. A la lecture de ce passage:

"La poussière fuse comme une grosse bouffée de fumée. Sylvain travaille vite, il transpire.

A chaque seconde, la pelle plonge à gauche, remue la poussière et les hanches de l'homme tournent à droite. La charge suit le mouvement que les bras donnent aux hanches ou celui des hanches qui donne le rythme aux bras. Sylvain ne sait plus très bien. Il est distrait seulement par le spasme d'une toux sèche sujette à le désarticuler. Il continue. Il pelette, il emplit des sacs. Encore des sacs. Autant de sacs que possible. Un orage de sacs. Il respire l'amiante à grandes gorgées. Il brûle en dedans quelque part. Mais quand il y a plus de poussière que d'air dans le local, quoi respirer sinon de la poussière?

On coud les sacs et des gars de l'autre équipe les soulèvent et les empilent. A chaque effort, la poussière se répand, éclate. Puis Sylvain change de place avec son partenaire. Ça ne corrige pas grand-chose du jeu de la poussière. Plutôt oui, c'est pire. Sylvain tourne la tête quand le minerai tombe dans le sac. Il tousse. --- Attends un peu. Attends. Il faut que j'aille respirer dehors. J'étouffe".¹²⁹

on étouffe nous aussi. Par le rythme, l'accumulation des gestes et des toux de Sylvain, l'auteur ne nous fait pas connaître seulement cette atmosphère remplie de poussière, il nous y plonge.

Autant certains passages du roman peuvent être durs, autant quelques morceaux sont tendres. Mentionnons, à titre d'exemple, cette scène d'amour entre Odette Marier et Gilles Morency:

"La file de canards aborde au rivage et on la suit. On descend et on attrape les petits et on se rentre les doigts dans le duvet chaud. La tête des jeunes gens se rapprochent et Odette sent une figure qui pousse la sienne. La sensation est douce sur sa bouche et dans sa main. Sur sa bouche, une autre bouche. Dans sa main, un petit canard tout chaud. La cane appelle ses petits et ils la rejoignent. Toutefois les mains d'Odette ne restent pas vides. Vaguement, des compagnes de classe lui avaient parlé du phénomène de

129. Ibid, p. 18 - 19.

l'amour, mais la veuve Marier en avait traité aussi et l'avait dé-
pouillé de toute joie.

Ce qui arrive est tendre et doux. Il est cajoleur. Est-il expert ou non? Qu'importe. Il ne parle pas. Elle n'écoute pas d'ailleurs. Gilles est entreprenant et vif. Ni trop désordonné ni trop attentionné. Sans cette légère cuisson ressentie quelque part en elle (où au juste, elle ne saurait le dire), tout aurait été divin.

Longtemps sur l'herbe, ils gisent, se reposent et se raiment. Les petits canards pépient parfois et les étoiles apparaissent. La lune aussi. Dans ces cas-là, à quelle heure la lune se lève-t-elle?"¹³⁰

Mais ces moments "romantiques" sont éphémères. La brutalité du quotidien ramène Gilles et Odette à Johnsonville: "Mais la lune donne l'idée qu'il fait nuit. Alors dans le lointain, on entend trois coups de sifflet. Puis la détonation. Et le plus long jet de la sirène, annonçant que le danger est passé. Le danger?

--- Il est minuit moins vingt, dit-il, le blastage."¹³¹

Partout dans le roman, Richard écourtera les moments de bonheur. Qu'il suffise de mentionner, par exemple, les événements suivants: Gilles Morency convoque une assemblée pour traiter de l'amiantose. Il a les poumons de Sylvain Brisson. Intérieurement il espère que les mineurs vont "embarquer" dans la lutte. Puis le vicaire arrive et les "brebis redeviennent brebis".

Marcel Gingras, seul avec Odette, au café de Gaulle, lui fait la cour, l'embrasse et la caresse. Soudain, Gilles Morency entre; ce qui met un terme à leur plaisir.

A la fin de la journée du 5 mai, les grévistes sont heureux. Ils sont convaincus d'avoir remporté la victoire sur les agents de la P.P. Mais leur

130. Ibid, p. 34 - 35.

131. Ibid, p. 35.

joie est de courte durée puisque les policiers se lancent dans une opération-arrestation.

Enfin, rappelons que la nouvelle de la fin de la grève aurait dû jeter l'enthousiasme parmi la population. Or l'auteur en fait un bilan amer en disant que la lutte n'avait comme objectif au fond que l'obtention de deux semaines de congés payés.

Bref, Richard fait preuve dans son style d'un réalisme souvent brutal.

Le Feu dans l'amiante c'est aussi un roman de dialogue. Les personnages sont animés; ils communiquent entre eux. L'auteur se sert de cette technique pour véhiculer davantage les sentiments tels l'amour, l'amitié, la haine ou le mépris, que son idéologie socio-politique. Lorsque les personnages parlent entre eux, ils expriment leurs joies, leurs aspirations, leurs craintes. Par contre, il arrive que Richard se serve d'un personnage pour lancer un débat ou émettre des commentaires sur le sens à donner à la lutte. Ainsi, par exemple, lors d'une discussion au café de Gaulle, Gilles Morency dira:

"--- Y a trois choses contre l'ouvrier dans la province de Québec. Les compagnies avec leur gros argent. Le gouvernement avec l'argent des compagnies et le nôtre. Les curés avec l'argent des compagnies, du gouvernement et le nôtre..."

Nous v'là, tous icitte, qui travaillent comme des fous dans la poussière. La compagnie nous paie pas. On a de la misère à joindre les deux bouts. La moitié des hommes qui sont dans l'amiante tombent malades un jour ou l'autre. C'est les reins, c'est le coeur, c'est les poumons. C'est pire qu'à la guerre. L'amiante sort d'icitte au char. J'ai lu quelque part que 90% de l'amiante du monde entier sortait de la province. La compagnie fait de l'argent comme de l'eau. Avez-vous su ça? La Johnsonville a fait trois millions de profits l'année passée. Où's que ça va, ces profits-là? Pas dans mes poches ...

--- Y a pas à dire, quelqu'un triche quelque part. Et puis moi, je

vous dis que tant qu'on sera dans les Syndicats catholiques, on restera dans la misère. La misère grise. De la couleur de l'amianté".¹³²

Le roman de Richard renferme également une forme particulière que nous croyons importante de souligner. Il s'agit des poèmes, des expressions et des chansons d'Eloi Gingras insérés à des endroits ou à des moments "stratégiques" dans le déroulement de l'action. Ainsi, ces deux phrases: "le purgatoire des enrhumés" et "les maraudeurs de la nuit des morts" ajouteront un effet de style évident à la description que fait l'auteur du milieu de travail où meurent lentement les ouvriers de l'amiante.¹³³

Le romancier utilisera ensuite Eloi Gingras pour exprimer d'abord la première réaction d'un mineur au déclenchement de la grève:

"Whoo-pee! La grève est déclarée
On a congé demain
On va danser des danses carrées
Jusqu'au petit matin."¹³⁴

puis pour formuler une réponse à la déclaration du ministre du travail concernant la légalité de la grève:

"Un député nommé Barette
Dit que la grève est illégale,
Mais c'est pas ce qui nous arrête
De l'envoyer c... au canal."¹³⁵

et à celle du premier ministre concernant une demande d'intervention faite par les Syndicats catholiques de Rimouski:

"Le chef Duplessis
A du plomb dans la tête.

132. Ibid, p. 47-48.

133. Ibid, p. 17.

134. Ibid, p. 113.

135. Ibid, p. 115.

Ça l'appesantit,
C'est pour ça qu'il est bête!"¹³⁶

Richard emploie aussi les talents du poète Gingras pour ridiculiser l'agent Boribeau de la Police provinciale:

"L'agent Boribeau
A des grimenaudes
A la cervelle.
La mère Thibodeau
Soigne aux tartes chaudes
L'agent Boribelle.
Et Boribelle, et Boribeau.
Oh! Oh!¹³⁷

ou pour faire "l'éloge à l'envers" de Maurice Duplessis:

"Le nez de Duplessis
Pour sentir jusqu'ici
Mets les pieds dans les plats
Mais ça le paiera pas
Il va prendre une dose
De bonne amiantose
Quand il sera crevé
Et pourri dans sa fiente
On portera le deuil
Et pour le conserver
Lui ferons un double cercueil
D'amiante,
D'amiante,
D'amiante,
D'amiante.¹³⁸

C'est encore le premier ministre qui sera visé par une chanson d'Eloi où transpire l'idée de vengeance:

"L'âme de Duplessis
Refusée en enfer
Reviendra par ici
Rencontrer Lucifer
Qui le fera brûler

136. Ibid, p. 117.

137. Ibid, p. 149.

138. Ibid, p. 157.

Pendant l'éternité
 Sur de la braise ardente
 D'un feu d'amiante
 Youpe, youpe sur l'amiante
 Dans la fournaise ardente
 Youpe, youpe sur l'amiante
 Monsieur Duplessis cuit."¹³⁹

Mais si, jusque là, Jean-Jules Richard a utilisé ce procédé pour insérer des critiques acerbes à l'endroit de "l'autorité", il se servira d'une chanson de Gingras, comme nous le disions précédemment, pour exprimer le véritable sens qu'on devrait donner à toute lutte:

"C'est depuis dix-sept-cent-soixante
 Qu'on se bat pour la liberté
 Ce que les Anglais nous consentent
 Dupe & Cie voudraient nous l'ôter

Va, Québécois, sois solidaire
 Ne laisse pas flétrir tes bras
 Délivre-toi de la misère
 La vérité t'attend là-bas.¹⁴⁰

Enfin, si on regarde la langue employée dans Le Feu dans l'amiante on constate que Richard a trouvé un ton juste, commun à tous les personnages. Sans tomber dans l'excès du "joual", l'auteur a réussi à faire parler des Québécois dans un langage qui leur est propre. Il n'y a pas de discordances entre ce qui est dit et celui qui le dit. Que ce soit Gilles Morency, l'abbé Larouche, la veuve Marier, l'agent Boribeau ou James Donahue, chacun utilise le vocabulaire qui correspond au type qu'il représente.

Bref, autant par sa structure, ses personnages que son style, Le Feu dans l'amiante est une œuvre majeure de notre littérature. Ce roman dépasse

139. Ibid, p. 196-197.

140. Ibid, p. 210-211.

la simple narration journalistique pour devenir un extraordinaire document de combat pour la défense de la liberté et de la vie.

* * * * *

CHAPITRE III

LA THEMATIQUE DE JEAN-JULES RICHARD

Sommaire: Neuf jours de haine - Ville Rouge - Journal d'un hobo - Faites leur boire le fleuve - Carré Saint-Louis - Louis Riel, Exovide - Pièges - Le voyage en rond - Comment réussir à 50 ans - Centre-Ville - conclusion.

A la lecture du Feu dans l'amiante on découvre une thématique riche et variée. En effet, Jean-Jules Richard aborde dans ce roman, des sujets tels la bourgeoisie, la guerre, la religion, l'autonomisme, le communisme, la révolution, la police, la répression, le travail, le peuple, les "Anglais", les "Québécois", l'Art, l'Amour, la Justice, le capitalisme, le syndicalisme, la moralité, la sexualité, le socialisme, la violence, l'humour...

Dans la dernière partie de notre travail nous avons voulu situer Le Feu dans l'amiante dans l'ensemble de l'œuvre de Jean-Jules Richard.

Plus précisément nous allons analyser de façon globale la thématique de cet auteur qui, malgré la publication de onze (11) œuvres, est resté presque inconnu, honteusement méconnu.

En 1948, parut le premier roman de Jean-Jules Richard, Neuf jours de haine. Dans cette œuvre on assiste à neuf jours (du six au quinze juin 1944) dans la vie de soldats "pognés" dans une guerre qu'ils n'ont pas voulue. L'auteur nous montre comment les combattants ne sont en fait que les esclaves à la solde des généraux, de la machine à propagande, des lecteurs assoiffés de nouvelles:

"Il faut capturer le village.

Si la route n'est pas prise, les abords nettoyés, les généraux ne pourront déguster en paix leur liqueur. Ils ne pourront goûter leur partie d'échecs. Il y a aussi d'autres facteurs à considérer. Les grands journaux. Les manchettes annonçant les succès des Alliés. Toute la machine de propagande. La carte d'Europe sur les journaux doit agrandir son écran ombragé chaque jour pour la satisfaction du lecteur. Il y a le lecteur dévorant les nouvelles. Le lecteur croulé dans un épais fauteuil. Le lecteur qui gagne la guerre en pantoufles. L'ouvrier dont le salaire dépend de la production. Et les journalistes épiant les nouvelles pour les commenter et se rendre dignes de retirer leur chèque, le chèque qui leur procure la bonne chère!

Les combattants n'ont pas mangé aujourd'hui. Ils sont couverts de boue de la tête aux pieds. Ils sont las, contrariés. Ils ont faim. Ils ont froid. Ils se font tuer. Ça n'a pas d'importance."¹⁴¹

Richard est un opposant à la guerre. Dans son roman, il nous fait connaître tout le drame de ces hommes endoctrinés pour qui une seule morale compte: sauver sa peau; tuer pour ne pas l'être. La souffrance de l'ennemi devient un plaisir sadique. Le spectacle du sang et de la mort satisfait la soif de vengeance des soldats qui ont perdu leurs camarades:

^{141.} Jean-Jules Richard, Neuf jours de haine, CLF, 1968, p. 98-99.

"Pour la première fois, on s'est battu d'assez près pour voir les expressions des victimes. On a connu les sensations du sadisme. On a vu rutiler le sang. On en a soi-même occasionné les jets. La souffrance physique s'est donnée en spectacle. On a vu les siens crispés de douleur. Mais jamais n'a-t-on assisté à une torture délibérément imposée sur des êtres humains. Jamais on n'avait connu les passions de la vengeance satisfaite. Ça plaît."¹⁴²

Le romancier nous livre aussi le vrai visage de cette société fermée qu'est l'armée. Il faut savoir jouer le jeu. Le bon soldat sait s'y prendre pour défier les règlements, obtenir un grade ou une permission. L'obéissance n'est pas synonyme de soumission aveugle. Bref, Richard nous fait voir que dans l'armée la "lutte des classes" passe par l'intervention dans la liberté individuelle.

L'auteur affirme également que le régionalisme occupe une place importante dans l'armée canadienne. Ainsi, on apprend qu'un sergent ontarien ne se gêne pas pour défier un règlement si ce geste peut contrarier un Québécois. Mais malgré cela, Richard écrit: "Le régionalisme est une infection. Le pays est indivisible malgré des frontières pouvant paraître naturelles entre certaines provinces. Si le pays se donne au régionalisme, il est perdu."¹⁴³

En 1949, le libraire Henri Tranquille publie un recueil de treize nouvelles de Jean-Jules Richard portant le titre Ville rouge. C'est là qu'il nous livre son opinion sur le besoin de résister à l'assimilation anglophone. Pour lui "on ne peut bien vaincre que ce que l'on déteste".¹⁴⁴

142. Ibid, p. 244.

143. Ibid, p. 220.

144. Jean-Jules Richard, Ville rouge, Tranquille, 1949, p. 211.

L'auteur nous expose aussi, dans une nouvelle intitulée "Prélude en Si mineur", sa conception de l'Art: "L'art est indu dans un pays où on travaille. L'art n'est productif que dans l'oisiveté. Les artistes doivent avoir le temps de regarder les nuages. Le grand est un artiste, un modeleur de bonheur, un peintre de béatitude."¹⁴⁵

Puis dans "Pile ou Face", Richard, après avoir insisté sur le fait que c'est le peuple seul qui fait la langue, écrit: "--- La littérature doit deviner la quintessence du langage et non le langage lui-même. Une longue observation, une étude soutenue seules peuvent conduire à une adaptation de la langue dans le style pour atteindre à l'art."¹⁴⁶

Pour lui l'écrivain doit s'inspirer de son peuple. Donc, l'écrivain québécois doit créer à partir du peuple québécois et cesser de plagier la France.

Enfin, dans Ville rouge, l'auteur communique sa définition de l'amour, définition qu'il maintiendra tout au long de son oeuvre:

"Ainsi la sympathie dévie vers l'estime ou l'affection. L'affection s'immisce dans la sensualité. L'amitié détruit l'amour. La sensualité l'adapte à moins d'atteindre la tendresse. La tendresse est une trahison de l'amour. Quand on a atteint la tendresse, on peut se tromper aisément et ne pas s'en vouloir. On peut tout supporter. On peut même pardonner. L'amour est le plus formidable des égoïsmes".¹⁴⁷

En 1960, Gaston Miron récupère, à Paris, un manuscrit que les éditions Julliard et Plon avaient refusé. Il le conserve car Richard avait perdu sa propre copie. Puis il le propose aux éditions Parti Pris. Le journal d'un

145. Ibid, p. 52.

146. Ibid, p. 178.

147. Ibid, p. 215.

hobo (l'air est bon à manger) paraîtra en 1965.

Gaétan Dostie dira de ce roman, dans un article intitulé "Jean-Jules Richard au rendez-vous du néant!":

"On The Road de Kérouac ne m'a jamais pris comme ce journal de bord d'un explorateur du "dedans, du haut comme du bas". Richard est le précurseur des mutants, de ceux dont on dit qu'ils sont "partis, initiés", des voyageurs éternels. Richard est le coureur des bois, l'oiseau migrateur, le truand, le mort-vivant, le ressuscité, un visionnaire..."

Ce roman est traversé par un vent mythique: mythe de l'androgyne, de l'éternel retour, archétype de l'enfant-divin, initiation au mystère des Amérindiens, des Chilliwacks, une peuplade de géants en consommation avec les êtres d'origines, les extra-terrestres...

L'ironie parcourt tout le roman, un rire initiatique ouvre à l'amour, au sacré...¹⁴⁸

Jean-Jules Richard y glisse son point de vue sur la religion catholique: "J'étiions.. je suis catholique de naissance à cause d'un accident géographique. L'étude et la pratique de cette religion m'a déjà plongé dans l'extase. Mais les tortures du remords me tenaient l'enfer béant sous les pieds et une religion qui rend ses adeptes malheureux ne peut pas être la bonne".¹⁴⁹

Dans son roman, la police qu'il qualifie de "lion de la jungle sociale", n'est pas différente de celle de Johnsonville. Elle montre les dents et frappe le peuple. Elle attaque et matraque. Il en est de même pour la presse. Dans le Journal d'un hobo, elle déforme les nouvelles et police les rumeurs.

148. Gaétan Dostie, Le Jour, 10 mai 1975, p. 13.

149. Jean-Jules Richard, Journal d'un hobo, Parti-Pris, 1971, p. 216-217.

Enfin, abordant la question de la langue, le romancier écrit: "Quand on emploie une autre langue que l'anglais ici, les gens s'insurgent. Et quand renverserons-nous la tour de Babel? L'autre jour, on nous a crié: "Parlez donc la langue de la race blanche!"¹⁵⁰

Puis, un peu plus loin, il déclare: "Je croirai à la pureté de la langue quand il y en aura une, une et universelle".¹⁵¹

En 1970, Richard remporte le prix Jean Béraud pour son roman Faites-leur boire le fleuve où il raconte les aventures de débardeurs du port de Montréal.

Comme il l'avait fait au début du Feu dans l'amiante, l'auteur commence son roman par une description "de l'atmosphère" du milieu de travail:

"Pourtant dans l'air on goûte du blé la poussière qui tombe et la poussière qui monte du pavé de vieilles pierres. La poussière danse et ressemble à de la gaze. Mais c'est peut-être de la sueur en poudre ou de l'embrun. En tout cas, on lui trouve un goût qui revient sur la langue. C'est mêlé à l'esprit du fuel, au jet de l'essence brûlée des gros diesels rampant dans les allées mal définies. Et c'est le bruit qui compte. Le bruit empêche de penser comme si on était collé au matelas par le sommeil, knock-out, les 4 fers en l'air".¹⁵²

Puis il y a ce passage où l'on retrouve la conclusion du roman Le feu dans l'amiante:

"Ça lui rappelle la grève de l'amiante comme on la lui a raconté. On dérange tout une province, on fait limoger un archevêque, on compromet un évêque, on rend fou le premier ministre. Mais ce n'est pas à cause des conditions de travail dans la poussière, ni

150. Ibid, p. 128.

151. Ibid, p. 149.

152. Jean-Jules Richard, Faites-leur boire le fleuve, CLF, 1970, p. 16-17.

de la silicose, ni de l'amiantose qui tuent, c'est parce qu'on veut des vacances payées. La belle affaire!"¹⁵³

Ici il a fallu lutter pour obtenir le paiement de quatre (4) heures lorsque la pluie augmente et qu'on donne congé aux débardeurs. Ce gain, considéré par les travailleurs comme une grande victoire syndicale, apparaît comme un don en pure perte par la Fédération des Armateurs.

Et lorsqu'on organise "a wild cat strike", Richard fait encore une allusion au passé: "Chomedey sait très bien ce qui va se passer. Toutes sortes de types, de teignes, de carpes, de frères, de forts à bras, de farceurs viendront se joindre à la marche. Dans les journaux, dans le temps, on jetait toujours le blâme sur les communistes. C'est passé de mode. Maintenant le tort est aux séparatistes".¹⁵⁴

Faites-leur boire le fleuve est, avec Le feu dans l'amiante, le roman le plus lucide de Richard concernant le sort qui est fait aux Québécois. Pour lui, ils ne sont que les instruments de la haute finance internationale. Le Québécois c'est un porteur d'eau dont les sueurs permettent aux capitalistes de s'amuser avec les profits. Elevé en vase clos, à cause de sa langue, il demeure un citoyen de seconde zone; un Anglais, même avec une troisième année d'école, obtiendra toujours les meilleures "jobs".

Comme dans Le feu dans l'amiante, cependant, les travailleurs sont conscients d'être exploités:

"Le soleil levant, qu's c'est ça? C'est les gros bonnets des bureaux

153. Ibid, p. 249-250.

154. Ibid, p. 247.

qui nous écrasent. Sont sur la glace dans les bureaux, savent même pas suer mais savent faire suer les autres pas xemple!"

"Ça me punit d'être débardeur. Y nous le font trop voir qu'on est là pour les torcher, les Anglas!"

"Les Anglas! C'est les Méricains que tu torches! Tous nos profits s'en vont à New-York. Demande à Chomedey.

"Pas vrai, Ottawa laisserait pas faire ça!"

"Regarde mon Shinto! Ça va être drôle talheure!"

"Talheure? Ah, tu veux dire betôt!"

"En tous cas, New-York c'est à nous autres autant que Montréal. Chaque semaine on envoie sa piasse à l'Union à New-York. Si c'est pas à nous autres, New-York..."

"Le Japon l'est pas non plus, mais le Japon voudrait nous avoir. Vont nous avoir par l'ouest, les écoeurants de pas bons de téteux par en dessous!"¹⁵⁵

Ils réalisent également comment la société de consommation peut faire d'eux des hommes perdus:

"Avec leur politique de grandeur, avec leur démolition, avec leurs cartes de crédit, avec leurs annonces à la tévé, un homme prend le goût de l'argent et il est perdu. Perdu, je vous dis! Sais pas quoi! Sais rien! La femme braille, les enfants veulent vivre en riches. Un homme a pas assez d'argent."

"Moé, va te dire! Aux USA, c'est God qui mène. Tu crois, yes or no? Aux USA, un homme croit à God. God, c'est l'argent".¹⁵⁶

Dans le milieu fermé qu'est le port de Montréal, les travailleurs ont bien saisi que la Justice a deux poids deux mesures. Aussi en viennent-ils à se faire justice eux mêmes:

"Si un gars a volé une can de beans d'une valeur de 30 sous et qu'il plaide coupable, c'est 2 mois de prison. Si un big shot vole un camion plein de parfum qui vaut dans les 10,000 et qu'il plaide non coupable, c'est remis. Faut donc se dire: "C'est moi la police. Je suis roi et maître. Je règle mes cas moi-même, au diable le système de poulie de la justice."¹⁵⁷

Enfin, disons que Richard nous présente le gouvernement de la même façon

155. Ibid, p. 169.

156. Ibid, p. 211.

157. Ibid, p. 184.

que dans Le feu dans l'amiante, c'est-à-dire en le décrivant comme l'outil du capital, l'esclave de l'homme d'affaires.

En 1971, c'est la parution de Carré Saint-Louis. En regardant et en écoutant des motards, des hippies et des jeunes poètes qui avaient choisi le carré Saint-Louis à Montréal comme lieu de rendez-vous, Jean-Jules Richard a écrit un roman d'une vérité saisissante.

Avec ce roman, Richard revient aux attaques virulentes contre le capitalisme. C'est ainsi qu'il écrit:

"Seuls les pays socialistes peuvent se permettre d'avoir le plein emploi. Le mécontentement de la masse est nécessaire aux pays capitalistes. C'est un stimulant pour les riches décidés à ne pas se laisser dépouiller. Dans un pays comme le Canada, il faut avoir un bon pourcentage de chômage pour enrayer l'inflation. L'inflation augmente les besoins fictifs des citoyens. Vaut mieux en faire souffrir 19 millions que d'en trop gâter 2 autres."¹⁵⁸

Après avoir mentionné qu'au Québec il faut voter du "bon bord" pour ne pas tirer "le diable par la queue" pendant les quatre ans où les "Bleus" ou les "Rouges" exercent le pouvoir, l'auteur rappelle la philosophie de Maurice Duplessis: "Faites-vous un peu d'argent avec les Anglais mais laissez les Canadiens français à dormir debout et volez-les pendant qu'ils dorment."¹⁵⁹

Puis il souligne que c'est ce qui s'est passé avec la succession de Duplessis:

"C'est d'ailleurs ce qui se produit avec la succession de Duplessis. Plus de la moitié du budget est voué à l'éducation. Education, mon œil de verre! Le budget est allé aux entrepreneurs amis qui ont construit des CEGEP rivalisant avec les châteaux des Rockefeller et

158. Jean-Jules Richard, Carré Saint-Louis, L'Actuelle, 1971, p. 53.

159. Ibid, p. 51.

des Ford. On est loin de la petite école du rang, avec la classe, la niche de la maîtresse, la chiotte à deux trous et la cordée de bois."¹⁶⁰

Dans Carré Saint-Louis, on retrouve une peinture réaliste de l'économie québécoise. En effet, Richard fait ressortir le fait que le capitaliste québécois s'empresse de faire fortune pour ensuite prendre sa retraite. Ce phénomène permet aux multinationales, surtout américaines, de maintenir un contrôle autant sur le secteur industriel, que dans le monde de l'information et des loisirs.

Enfin, Richard rend bien l'apathie qui caractérise de plus en plus la jeunesse québécoise vis-à-vis les luttes à mener lorsqu'il fait dire à l'un de ses personnages: "--- Sachez que je crois pas à la révolution. Quand c'est fini, on change le gouvernement, d'accord. On fait fusiller ses amis et, au lieu d'un parlement, on a soit une dictature, soit un praesidium. Pour 98% de la population, tout reste pareil."¹⁶¹

L'année suivante, Jean-Jules Richard publie Louis Riel, Exovide, un roman historique dans le style du Feu dans l'amiante. Il fera ici une critique virulente du gouvernement, de l'Eglise et des "forces" de l'ordre.

En parlant du gouvernement, l'auteur écrit:

"T'Enfant s'y connaît en fait de larcins organisés. Cette science n'est pas infuse, elle lui vient de son stage comme député et comme ministre. Car à quoi sert un gouvernement, sinon à dévaliser l'électeur à son su et à son insu, à dévaloriser ses biens, à dévaluer la monnaie, en un mot à légaliser le hold-up et à habituer la victime à débourser sans mot dire?"¹⁶²

160. Ibid, p. 51.

161. Ibid, p. 217.

162. Jean-Jules Richard, Louis Riel, Exovide, La Presse, 1972, p. 131.

Pour Richard, le gouvernement est encore un instrument du capital. Il n'oublie jamais les spéculateurs qui garnissent les fonds de sa caisse électorale.

L'auteur mentionne aussi, par la voix de Riel, le "double jeu" de l'Eglise catholique et de son clergé: "Vous visez à la conquête universelle des âmes, vous et votre Eglise, mais vous faites double jeu. En même temps, vous faites celle des biens matériels des ouailles et vous les offrez aux régimes politiques en échange du privilège de garder votre pouvoir. Les gouvernements ne vous tolèrent qu'en vertu de votre traîtrise."¹⁶³

Il voit dans l'Eglise un instrument du conservatisme, une ennemie du progrès. C'est l'Eglise qui enterre tous les espoirs du peuple. Cependant, il note que le bas clergé appuie la population malgré les réprimandes sévères du haut clergé.

Puis, après avoir constaté que l'armée est au service de la classe dominante, le romancier souligne que la Justice est là pour renforcer les préjugés raciaux. Ainsi, un certain Garnot obtient sept (7) ans de prison pour avoir porté un nom français alors que tous les accusés de langue anglaise sont exonerés.

Cependant Riel fera une analyse acerbe de la nation canadienne-française: "Je ne serais pas surpris si, dans cent ans, le sport ne soit devenu la religion et la philosophie de cette maudite race. Nous nous battons en quelque sorte pour la culture française, et voilà qu'un Canadien français

163. Ibid, p. 98.

vient nous prouver que sa nation n'aura pas encore de culture dans mille ans, à cause du sport."¹⁶⁴

Enfin, Richard relève des actes de brutalité policière. Les policiers ont violé des femmes et battu des maris lors d'un "skin drive" qui ressemble à celle des hommes de Boribeau dans Le feu dans l'amiante. Ils vont même jusqu'à crucifier un fermier qui voulait les empêcher de tuer une "tauraille".

En février 1973, Jean-Jules Richard fait paraître Pièges. Il s'agit d'un roman axé sur le mécanisme quotidien des rapports intimes entre les individus. L'auteur présente trois étapes, trois "pièges", dans la vie d'une femme. C'est d'abord la nouvelle mariée qui, découvrant sa personnalité, s'interroge sur le rejet du mari qu'elle devrait "aimer selon les normes". C'est ensuite la femme à la recherche du bonheur où la morale y est toujours présente. C'est finalement l'épouse, encore esclave de son existence propre, qui se demande si elle ira jusqu'à gâter celle des gens qui l'entourent.

Dans ce roman, Richard glisse un mot sur l'exploitation de l'écrivain: "Quand il a visité le libraire et sa femme, il s'est senti tout de suite drainé dans la vie d'une famille de faux petits bourgeois mal élevés, ambitieux, aspirant à la richesse par la littérature, celle des autres bien entendu, qui peut faire vivre un commerce tout en gardant les auteurs dans la déche."¹⁶⁵

Il critique également la politique d'urbanisme de la ville de Montréal:

164. Ibid, p. 203.

165. Jean-Jules Richard, Pièges, L'Actuelle, 1973, p. 79.

"L'un des cousins, ou était-ce un oncle lui aussi? voulait tout démolir Montréal, une ville encore jeune et construite à coups de sacrifices en l'espace de trois cent cinquante ans. Fouille! Fouille! On démolit. Dans les terrains vagues on fait des parkings pour deux ou trois ans. C'est payant. Ensuite on construit. On loge le monde. On met les gens en cage. En hauteur. Veut, veut pas. C'est ça l'avenir. Mais soi-même, on ne demeure pas là-dedans. On s'en va résider à Miami, hiver-été. On vient à Montréal à la fin de chaque mois pour collecter les loyers."¹⁶⁶

Pièges, c'est un roman qui fait exception dans l'oeuvre de Richard. Le combat pour la vie existe toujours; mais il se déroule à l'intérieur de l'être humain. Pièges, c'est la lutte de Si-Belle pour atteindre le bonheur.

En mars 1973, le Cercle du Livre de France lançait un autre roman de Jean-Jules Richard: Le voyage en rond. Celui-ci, par un avant-propos humoristique,¹⁶⁷ donne le ton à cette oeuvre "historique".

Le voyage en rond, c'est le Québec d'après la conquête où, bien sûr, le gouvernement, le clergé, le capital anglais et américain y trouvent leurs comptes. Mais ce roman est surtout remarquable par ses passages sur le séparatisme et la crise d'octobre 1970, version 1791.

Bill Ryan est le "leader" séparatiste. Il incite la population à devenir "maître chez elle", à déclarer l'indépendance, à chasser les capitalistes anglais et américains. C'est lui qui lancera ce mot d'ordre: "Devenons un peuple libre dans un pays libre que nous appelerons Québec. Finie cette lubie! Fini le Canada. Vive le Québec libre!"¹⁶⁸

166. Ibid, p. 153.

167. Le "copyright" porte la date de 1972.

168. Voir annexe V.

169. Jean-Jules Richard, Le voyage en rond, CLF, 1972, p. 196.

Dans Le voyage en rond on assiste à l'enlèvement de l'anglais Jesterson avant l'arrivée des frères Rousse, et à la publication du premier communiqué de la F.L.Q.:

"COMMUNIQUE

Vive le Séparatisme

Le traître anglais, armateur et capitaine de marine, capitaliste de son état, Walter Jesterson a été enlevé. Le rapt est accompli. Qu'on se le dise. Il sera détenu:

1. jusqu'à ce que la rançon d'un demi-million de monnaie courante soit versée aux ravisseurs dans les délais requis;

2. jusqu'à ce que le sauf-conduit soit accordé aux dits ravisseurs par le commandant de la garnison du fort et devant mener les auteurs de cet acte patriotique aux Antilles françaises;

3. jusqu'à ce que les prisonniers de droit commun et les prisonniers politiques soient mis en liberté séance tenante;

4. jusqu'à ce que les porteurs d'eau soient réengagés sans délai même si les ménagères préfèrent faire fondre la neige en hiver pour la lessive et autres besognes domestiques;

5. jusqu'à ce que les gens de métiers des auberges et des tanneries obtiennent de ne pas besogner plus de douze heures d'affilée;

6. jusqu'à ce que les débardeurs puissent travailler dans la liberté sans être fouettés;

7. jusqu'à ce que l'on accorde l'affranchissement aux quelques deux cents esclaves noirs qui demeurent encore au Canada.

8. Si tout ceci n'est pas exécuté dans les vingt-quatre heures, Jesterson le sera, lui, exécuté.

La Fédération Libre du Québec (FLQ), Montréal¹⁷⁰

La F.L.Q. publie également un tract où elle dénonce le gouvernement anglais, les traîtres canadiens qui travaillent pour lui, les capitalistes américains avides de s'emparer des richesses du Québec. Elle incite le peu-

170. Ibid, p. 115-116.

ple à chasser les "envahisseurs".

Puis après le jeu de mot suivant: "--- Mon nom est Genet, jeune homme,
 et non pas Laporte",¹⁷¹ l'imprimeur de la Gazette, Fleury Mesplet, accepte de publier le communiqué que Genet, membre de la F.L.Q. vient de lui apporter. Il contient ce qui suit:

"Ceci est un ultimatum.

La Fédération de Libération du Québec retient comme otage un nommé Walter Jesterson, armateur, personnage important dans le monde du profit destiné à faire le bonheur des riches. Comme on n'a pas répondu à notre première missive et qu'on n'a pas consenti à nous faire partager le bonheur des riches, la F.L.Q. demande une dernière fois que la rançon d'un demi-million lui soit versée sans retard par les soins de mademoiselle Alouette LeMail que nous pourrons contacter en temps voulu.

Comme conditions à la remise en liberté du personnage, la Fédération de Libération du Québec (F.L.Q.) exige que:

1. la garnison anglaise de la citadelle, du vieux fort de l'île Sainte-Hélène, des bastions entourant la ville soit embarquée dans le port et que les soldats soient dirigés sans escale vers l'Atlantique et l'Angleterre;

2. que dans les vingt-quatre heures, les garnisons de Trois-Rivières et de Québec soient mises à bord des navires au long des quais de ces ports et dirigées avec celle de Montréal vers la haute mer;

3. que le duc de Kent se rende et se constitue prisonnier de l'évêque catholique et français de la capitale, soit Québec;

4. que tous les Anglais de la fonction publique démissionnent de leur poste dès la parution de ce communiqué;

5. que les ravisseurs de Walter Jesterson soient dotés d'un sauf-conduit et libres de partir pour les Antilles ou tout autre pays qu'il leur plaira sans être inquiétés par qui que ce soit et encore moins par les Canadiens qui succéderont aux Anglais dans les tâches officielles;

6. que les libérateurs de la patrie se réservent le droit de retour à Montréal dans les six mois pour que leur soient rendus les honneurs dus à leur mérite;

7. que les débardeurs accusés de larcin soient blanchis dans les vingt-quatre heures;

8. que les prêtres de Saint-Sulpice soient dépossédés du patrimoine qui ne leur est pas dû et remis au peuple.

P.S. Si dans les vingt-quatre heures ces conditions ne sont pas respectées, le prisonnier Walter Jesterson sera exécuté et son cada-

171. Ibid, p. 225.

vre mis au pilori à la place du Marché."¹⁷²

Les ravisseurs, voyant que l'affaire Jesterson ne produit pas l'effet escompté, songent à faire enlever un canadien éminent par sa profession afin de mettre en doute le pouvoir. C'est ainsi qu'on apprend l'enlèvement du grand voyer.

Ce dernier devient l'innocente victime dans le sang duquel chacun se "lave les mains". William-Joseph-Claude Ryan, Thomas-Joseph-Yves Ryan et Pierre-Paul-Jacques Rousse sont accusés; alors que les ravisseurs de Jesterson obtiennent des sauf-conduits.

Ce rapprochement humoristique avec la crise d'octobre 1970 nous fait saisir tout le ton du Voyage en rond. Comme dans la réédition au Feu dans l'amiante, Richard utilise de nombreux noms connus pour identifier ses personnages. En plus des frères Ryan, on retrouve Quetton de l'Ethier-Blais, Gaston de Miron, Ambroise de la Fortune, Jacques de Ferron et Untel des Biens. Il y a aussi des serviteurs aux noms "significatifs": Vulva et Vagina, Phallus, Testiculus et Spiritus.

Enfin, l'auteur se permet même une réflexion l'impliquant directement: "Tom est habitué au spectacle et il a déjà entendu plus d'une confidence qui lui rappelait le Cantique des Cantiques et les poèmes de Drahcir Seluj-Neaj célèbre à son heure et voué à être découvert une autre fois par les géologues."¹⁷³

172. Ibid, p. 226-227.

173. Ibid, p. 178.

Toujours en mars 1973, Jean-Jules Richard publiait un autre roman humoristique, Comment réussir à 50 ans, où le thème central est la difficulté de rester sur le marché du travail pour un homme de cinquante ans.

A cinquante ans, l'homme devient inutile pour la société capitaliste qui recherche des travailleurs de "vingt-cinq ans et quarante ans d'expérience". Il n'est plus un actif au profit. Embaucher une personne de cet âge signifie une perte d'argent.

Cependant Richard note que c'est l'âge idéal pour l'opportunisme politique ou le petit bourgeois, en général. Pour eux, bien souvent, la vie commence à cinquante ans.

Dans ce roman, l'auteur présente les moeurs électorales québécoises. Ainsi, on y voit des candidats distribuer des réfrigérateurs sans se soucier par la suite de les remplir.. Il nous mentionne qu'un député est souvent élu grâce aux petites promesses faites à huis clos et par un "bon sermon" du curé prononcé le dimanche avant le scrutin. Il nous signale aussi que le patronage est bien ancré dans les moeurs au point, non seulement de friser la corruption, mais encore d'empêcher le gouvernement d'agir efficacement.

Comment réussir à 50 ans contient également une critique du monde universitaire où "on met les cervelles en conserve" avec un objectif bien précis: "Quand toutes les cervelles ont été cuites et qu'elles sont conservées dans le même jus, tout le même monde pense la même chose. Quand tout le monde pense la même chose, on a une nation. C'est à ça que ça sert les universités. C'est une industrie qui sert à alimenter le marché commun de la

pensée de la nation."¹⁷⁴

Puis, après avoir dit que le séparatisme n'est bon qu'à mettre le peuple "en boîte si ce n'est dans la bouette",¹⁷⁵ Richard présente le Canada comme le pays des ignorants, des députés sans bon sens, des citoyens soumis aveuglément aux multinationales.

Quant à Montréal, le romancier nous la décrit de la façon suivante:

"Montréal est un immense plat de spaghetti et ceci est la faute de Concordia qui laisse sa belle-mère, la Commission des Transports, nous servir de marâtre. Branleux de Montréalaises qu'ils sont!" "Et la prochaine fois, viens donc à cheval!", donc dans le troisième tiers de sa randonnée d'un bout à l'autre de la deuxième ville française du monde où l'on parle surtout l'anglais."¹⁷⁶

Enfin, il faut souligner le style peu orthodoxe dont se sert Richard ici. Il utilise abondamment des tournures de phrase qui ont pour effet d'embrouiller le texte et de briser le rythme de l'action.

Ainsi pouvons-nous lire des passages tels ceux-ci:

"Une femme d'un certain âge a été étouffée par un mari jaloux que heureusement, on a retrouvé vivant pour lui faire payer sa dette à la société. Un incendie a détruit une maison de campagne et a entraîné dans sa perte la vie d'une fillette qui se remet lentement à l'hôpital de ses brûlures. Dans un accident de chasse, un homme a tué sa femme alors qu'il nettoyait son fusil à la maison."¹⁷⁷

"Le nouveau docteur dit qu'elle n'est pas malade de la maladie qu'elle pensait qu'elle avait. Si elle est malade, c'est de la maladie qu'elle pensait qu'elle n'a pas qu'elle avait ce qui veut dire qu'elle était inquiète parce que vous en travaillez pas et comme la vie recommence à son âge, elle se comportait un peu comme un bébé qui

174. Jean-Jules Richard, Comment réussir à 50 ans, de l'heure, 1973, p. 58.

175. Ibid, p. 58.

176. Ibid, p. 24.

177. Ibid, p. 153.

veut de l'attention à tout prix."¹⁷⁸

Enfin, il est à noter que Richard démontre ses talents d'humoriste par l'emploi de noms évocateurs pour certains des personnages du roman. Ainsi, nous retrouvons réunies, au gala annuel des Petits Petons, dans les salons du Renne-Macbeth, les personnes suivantes: Mlle Québerte Etatyzé, Mme Peter Contercoeur, Mme F.S. de Port-Assassin, Mme Fate Dawcett, Mme Onésiphaure La Tonte, Mme Virgile des Monty, Mme de Brie Charlotte, Mme Verta Des Montai, Mme Claudius Parebrise, Mme Versus de Montez, Mme Vercingétorix Dezmon-tey, Mme Onvouza sans Douleur, et Mme Eucalyptus Desmontées.

En octobre 1973, L'Actuelle publiait ce qui devait être la dernière oeuvre de Jean-Jules Richard, Centre-ville. C'est la présentation d'un milieu à la fois joyeux et misérable, le "red light", quartier mal famé de Montréal où le monde interlope y trouve son compte. On y découvre les multiples facettes de la nature humaine.

La question linguistique occupe une place importante dans ce roman de Richard. Bien sûr, on retrouve encore le fait que l'anglais est la langue du travail à Montréal. Mais ici, l'auteur s'interroge sur la langue québécoise. Il note que la réforme du français passe actuellement par l'introduction de nombreux termes anglais ou religieux ("hostie") dans notre vocabulaire. Mais dans le fond, il s'en fiche:

"Anita, gratuitement, sacre de temps en temps. Ça devient la mode. Il y a même Jacques qui au lieu de dire oui dit hostie. On a l'air ici, d'en revenir à la langue d'oc ou d'oïl. Si on le réforme comme il le mérite le français, il faudrait trouver un meilleur moyen.

178. Ibid, p. 159.

" En octobre 1973, L'Actuelle publiait ce qui devait être la dernière oeuvre de Jean-Jules Richard, Centre-Ville. "



Jean-Jules Richard en 1973, à l'époque du lancement de son roman Centre-ville.

Mais où en suis-je? Je me laisse traîner, c'est tout. Et puis la langue...¹⁷⁹

Le monde universitaire a aussi droit aux commentaires de Richard, dans Centre-ville: "A l'université, y mettent tout le monde dans la même sorte de cans de beans. Merci. J'ai encore ma tête. Si ma femme vend son cul, les gars de l'université vendent leur tête. C'est dix millions de fois pire. C'est là que la moralité devrait faire des raids, à l'université, c'est les étudiants qui sont des putains."¹⁸⁰

Il en est de même pour les philosophes:

"Comment un bonhomme qui n'a jamais réellement vécu peut-il savoir ce qui se passe? Ça me fait penser à mon jésuite qui se crossait la cervelle. Ça l'a chatouillé mais il n'a jamais joui.

Descartes-moé-le fouet! Sartre-mon-cul! Jung-mamerde! Ces gars-là ne savent pas ce qu'elle a l'air la queue encore humide d'un homme après qu'il a bien joui."¹⁸¹

Ce dernier roman de Jean-Jules Richard, nous révèle qu'il est d'accord avec la violence. Pour lui, ce "sperme de la cervelle" se doit de sortir inévitablement. Puis il présente la politique comme un autre "racket" où les hypocrites sont assurés de la réussite. Et finalement, il nous fait remarquer que les droits d'auteur donnent un revenu acceptable pour les gens qui veulent mourir de faim.

Centre-ville c'est en quelque sorte l'aboutissement d'une façon d'écrire que la réédition du Feu dans l'amiante nous avait annoncée. Le langage

179. Jean-Jules Richard, Centre-ville, L'Actuelle, 1973, p. 74-75.

180. Ibid, p. 187.

181. Ibid, p. 52.

est cru, dur et incisif. Les personnages sont typiques. Le vocabulaire est imaginé tout en étant authentique. Bref, Jean-Jules Richard parvient ici à décrire cet univers montréalais avec un réalisme saisissant.

En parcourant l'ensemble de l'oeuvre de Richard, il nous a été donné de voir une cohérence et une fidélité étonnantes à des thèmes contenus dans Le feu dans l'amiante.

Ainsi toute son oeuvre en est une de dénonciation. Il s'élève contre l'exploitation de la bourgeoisie et du capital. Il condamne l'Eglise catholique qui prône la soumission tout en étant elle-même un outil de la société capitaliste. Il rejette un nationalisme bourgeois qui ne permet pas au peuple de contrôler vraiment son destin. Il dénonce les abus du pouvoir quels qu'ils soient. Il s'attaque aux forces de l'ordre qui répriment le peuple pour maintenir en place un régime politique vendu à la finance internationale.

Son oeuvre est essentiellement un appel à la lutte pour une société plus juste, plus libre, où l'homme pourra travailler dans sa langue au bien-être de la collectivité.

Le feu dans l'amiante c'était le roman engagé dans le combat contre les pouvoirs qui étouffaient un groupe de travailleurs. L'ensemble de l'oeuvre de Richard est l'expression de cette phrase d'Eloi Gingras: "Résiste et reste en vie".

* * * * *

C O N C L U S I O N

Faire la preuve que Le feu dans l'amiante de Jean-Jules Richard n'était pas seulement un reportage de la grève de 1949, mais plutôt un roman véritable, voilà l'objectif que nous avons voulu atteindre dans cette recherche.

C'est pourquoi nous avons d'abord fait l'historique de la grève d'Asbestos. Nous avons vu les causes éloignées et prochaines du conflit, c'est-à-dire le climat socio-politique du Québec, la misère des mineurs, les ravages de l'amiantose, l'intolérance vis-à-vis l'organisation syndicale, les difficultés de négocier de bonne foi avec la compagnie, l'attitude anti-syndicale et répressive du gouvernement Duplessis.

Dans notre premier chapitre, nous avons présenté les demandes des syndiqués, à savoir l'élimination de la poussière, une hausse générale et rétroactive des salaires, la reconnaissance syndicale, la contribution patronale à un fond de sécurité sociale, des mesures relatives aux transferts, aux promotions et aux congédiements, puis l'obtention de vacances et de jours fériés payés.

Nous avons vu aussi comment le fait que la grève soit illégale a pris une place importante dans les débats entourant le conflit, de même que le rôle joué par la population et l'Eglise catholique pour venir en aide aux travailleurs de l'amiante. On a pu constater que les gens ont mis sur pied divers comités, expédié de l'argent et des vivres, accordant un appui tangible

aux grévistes. Nous avons signalé entre autres les gestes de l'épiscopat québécois dont ceux de Mgr Charbonneau, l'initiateur d'une vaste campagne de soutien, et de Mgr Roy, le disponible médiateur.

Nous avons montré également l'acharnement continual du gouvernement Du-plessis à briser la solidarité ouvrière, soit par la présentation de projets de lois antisyndicaux, soit par l'envoi de policiers à Asbestos. Ce gouvernement a pris nettement la défense des intérêts de la Johns-Manville, avons-nous pu noter.

Quant au rôle de la Police provinciale, nous avons démontré qu'il consistait à protéger les biens de la compagnie et à veiller sur la sécurité des briseurs de grève. Nous avons raconté leur arrivée singulière dans la ville de l'amiante, décrit les divers gestes de provocation posés à l'encontre des grévistes, et bien sûr, exposé les moments violents du conflit, tels ceux du 5 mai.

Nous avons encore souligné le fait que la compagnie tentait continuallement d'élargir son droit de gérance, qu'elle logait et payait un octroi aux agents de la PP, qu'elle lançait diverses campagnes pour diviser les travailleurs (embauche de "scabs", éviction des loyers, publicité dans les journaux) et surtout qu'elle refusait de négocier de bonne foi.

Enfin, nous avons communiqué le contenu du règlement final, c'est-à-dire une retenue syndicale volontaire, un taux salarial simple pour le travail des jours fériés, l'accord de douze (12) jours de vacances après cinq (5) ans de service, une augmentation de \$0.10 l'heure rétroactive, et aucune obligation d'éliminer la poussière.

C'est alors que nous avons comparé le contenu du Feu dans l'amiante avec la réalité historique. Il nous a été possible de relever un grand nombre d'éléments réels, mais aussi l'absence de faits importants. Nous avons constaté l'absence d'objectivité, base de tout document historique valable. Bref, nous en sommes venu à la conclusion que ce roman n'était pas un reportage fidèle de la grève de 1949.

Après avoir fait une étude comparative de l'édition originale avec la réédition de 1971, nous avons analysé la structure du Feu dans l'amiante. Nous y avons décelé un enchaînement chronologique où le quotidien devient le cadre de l'action. Nous avons noté que la structure de l'œuvre est au service du contenu.

Puis, en abordant l'étude des personnages, nous avons vu que Richard présentait les notables d'une façon méprisante tout en rendant sympathiques les "résistants". Ainsi les "héros" du Feu dans l'amiante c'étaient les grévistes "à la base".

Quant au style, nous avons souligné le souci de l'auteur à rechercher un mode d'expression à la fois authentique et engageant. Nous avons décelé une manière d'écrire incisive, mordante, où le dialogue occupe une place de choix, où la poésie sert de véhicule à une idéologie. Nous avons également relevé la justesse du langage employé dans le roman.

Enfin, dans notre troisième chapitre, nous avons voulu situer Le feu dans l'amiante dans l'ensemble de l'œuvre de Jean-Jules Richard, en analysant de façon globale sa thématique.

Nous avons ainsi découvert une fidélité étonnante au thème de la dénon-

ciation des pouvoirs, quels qu'ils soient. Nous avons noté un attachement à toutes les formes de luttes qui ont pour effet d'amener le peuple à prendre en main sa destiné.

A la lumière de ce que nous a fait découvrir notre recherche, nous pouvons maintenant affirmer que Le feu dans l'amiante est un roman véritable. Richard, à partir de l'expérience de 1949, fait le procès de toute une société.

Il peint et charge tout à la fois un gouvernement vendu au capital étranger où une politique nationale des richesses naturelles n'a pas sa place. Ce gouvernement, celui de Duplessis, ne peut qu'être l'opposant de la classe ouvrière.

Le feu dans l'amiante c'est aussi le procès d'une Eglise dominatrice où le peuple se doit d'être soumis aux directives d'un "establishment" qui descend parfois à accorder son appui au "troupeau".

Ce roman c'est encore la dénonciation d'une compagnie multinationale qui n'a qu'un seul but: faire des profits sur le dos d'un "cheap-labour" auquel on n'accorde même pas les plus élémentaires services de sécurité et d'hygiène.

Le feu dans l'amiante c'est également le cri de révolte d'une population qui devient consciente de son exploitation, une population individualiste qui apprend, parce que victime de répression, à se solidariser. C'est en quelque sorte la réconciliation du travailleur avec lui-même.

Avec les grévistes de Johnsonville, Richard nous montre la naissance

d'une nouvelle société qui devra, à travers des luttes pour "des vacances payées", faire ressortir le véritable sens politique de la résistance.

Par Le feu dans l'amiante, Jean-Jules Richard s'inscrit dans la lignée des écrivains dits "engagés" pour qui l'œuvre littéraire devient un instrument de combat.

Ainsi on pourrait le rapprocher d'un Jean-Charles Harvey, par exemple, qui à sa façon s'est fait le dénonciateur de moeurs politiques et religieuses de la société québécoise d'avant 1940, dans son roman Les demi-civilisés.

Sa manière de présenter ses personnages ressemble également à celle de Gérard Bessette, dans Les Pédagogues. En effet, celui-ci, tout comme Richard, fait des "non-résistants" des êtres antipathiques.

Il y aurait aussi des rapprochements à faire avec le roman d'Arsène Bessette Le débutant, et d'André Giroux, Au-delà des visages, notamment sur le plan idéologique.

Enfin, retenons que Richard, en décrivant un "événement social", dans Le feu dans l'amiante, a fait non seulement œuvre originale mais qu'en plus il a ouvert la voie à de nombreux romanciers pour qui la réalité québécoise devient maintenant la principale source d'inspiration.

Mais quelle est cette réalité québécoise vingt-sept (27) ans après la grève de l'amiante? Il s'avère que sur le plan des relations de travail, la société québécoise n'a pratiquement pas évolué.

Ainsi, l'an dernier les mineurs de Thetford ont mené une lutte qui a du-

ré sept (7) mois. Les travailleurs, suite à une étude du Mount Sinai,¹⁸² ont mis la question de l'amiantose au centre de leurs revendications. Le gouvernement Bourassa devait adopter, pendant le conflit, la loi cinquante-deux (52). Cette loi prévoit une indemnisation des victimes de l'amiantose et exige que les compagnies réduisent de façon satisfaisante le nombre de fibres d'amiante par centimètre cube d'air, d'ici cinq ans.

D'autre part, un autre conflit majeur est survenu au Québec dans le cours de l'année 1974. En effet, à Longueuil 2,600 travailleurs de la United Aircraft (multinationale américaine), sortirent en grève le neuf (9) janvier. Tout comme la Johns-Manville, cette compagnie court-circuita le Syndicat en envoyant des lettres personnelles aux employés, publia des annonces dans les journaux, embaucha des "scabs", s'assura de la protection de la police.¹⁸³

Le ministre du travail, Jean Cournoyer, ainsi que le premier ministre Bourassa tentèrent de convaincre la compagnie de se plier à l'exigence majeure des syndiqués, la reconnaissance syndicale. Ils demandèrent aussi aux travailleurs de retourner au travail. Mais en vain. La grève devait durer près de deux (2) ans sans que les ouvriers puissent crier à la victoire. Ce gouvernement est à l'image de celui de Duplessis: antisyndical et pro-capitaliste.

Ainsi, c'est le gouvernement Bourassa qui, en 1972, a fait emprisonner les "chefs" du Front commun CSN - FTQ - CEQ; qui a adopté, le 19 décembre

182. Voir annexe VI.

183. Voir annexe VII.

1975, la loi deux cent cinquante-trois (253) (services essentiels) qui enlève à toute fin pratique le droit de grève dans le secteur hospitalier; qui a voté la loi soixante-quatre (64) pour contrôler les salaires... et les prix.

Du côté syndical, on n'a pas beaucoup dépassé le stade du syndicalisme d'affaires. Dans les grandes centrales syndicales du Québec on a lancé des débats socio-politiques, on a publié des manifestes. Mais "la base" ne semble pas vouloir suivre ses dirigeants sur le terrain politique. Il est à souligner, par exemple, que les mineurs d'Asbestos ont quitté la CSN, en 1973, pour se joindre à la Centrale des Syndicats Démocratiques, tenante du syndicalisme d'affaires.

Bref, le Québec du Feu dans l'amiante c'est également le Québec de 1976. Si Eloi Gingras était un gréviste de la United Aircraft ou un travailleur du secteur public québécois il s'exclamerait toujours: "Résiste et reste en vie!"

* * * * *

B I B L I O G R A P H I E

I. Oeuvres de l'auteur - II. Ouvrages généraux -
III. Articles de revues - IV. Articles de journaux.

I. Oeuvres de l'auteur:

1. Romans

Neuf jours de haine, Montréal, Le cercle du livre de France, 1968, 361 p.

Le feu dans l'amiante, Toronto, Chezlauteur, 1956, 287 p.

Le feu dans l'amiante, Montréal, Réédition-Québec, 1971, 212 p.

Journal d'un hobo, Montréal, Parti Pris, 1971, 292 p.

Faites leur boire le fleuve, Montréal, Le cercle du livre de France, 1970, 302 p.

Carré Saint-Louis, Montréal, L'Actuelle, 1971, 252 p.

Louis Riel, Exovide, Montréal, La Presse, 1972, 260 p.

Pièges, Montréal, L'Actuelle, 1973, 173 p.

Le voyage en rond, Montréal, Le cercle du livre de France, 1972, 295 p.

Comment réussir à 50 ans, Montréal, Vert-Blanc-Rouge / éditions de l'heure, 1973, 168 p.

Centre-ville, Montréal, L'Actuelle, 1973, 232 p.

2. Nouvelles

Ville Rouge, Montréal, Tranquille, 1949, 283 p.

3. Oeuvre inédite

Vieux Montréal et vieux Montréal, Le Devoir, Montréal, 18 mai 1974, p. XI.

II. Ouvrages généraux:

Charpentier, Alfred, Les mémoires d'Alfred Charpentier, Québec, P. U. L., 1971, 540 p.

Rumilly, Robert, Maurice Duplessis et son temps, Montréal, Fides, 1973, t. 2, 750 p.

Trudeau, Pierre Elliott, La grève de l'amiante, Montréal, éditions du Jour, 1970, 430 p.

C. T. C. C., René Rocque, prisonnier politique?, Montréal, Imprimerie Judiciaire, s. d., 48 p.

III. Articles de revues:

Cappiello, Pierre, La ruine d'Asbestos, dans Point de mire, 19 mars 1971, pp. 29 - 33.

Côté, Françoise, Il y a 25 ans, Asbestos, dans Perspectives, Vol. 16, No 19, 11 mai 1974, pp. 2 - 10.

Giroux, Denis, Le scandale de l'amiante, dans Le Maclean, Vol. 15, No 1, janvier 1975, pp. 9 - 31 - 33.

C. S. D., Asbestos: une grève, oui; mais encore mieux et plus, dans La base, Vol. 1, No 2, juin 1973, pp. 3 - 11.

IV. Articles de journaux:

Bourque, Reynald, La santé des travailleurs de l'amiante est dangereusement compromise, dans Le Jour, Montréal, 4 janvier 1975, p. 9.

Chartier, Jean, Et Duplessis cassa les mineurs, dans Le Jour, Montréal, 9 mars 1974, p. 9.

Chartier, Jean, La grève n'a pas réduit les bénéfices et les ventes de l'Asbestos Corp., dans Le Jour, Montréal, 30 août 1975, p. 12.

Chartier, Jean, Un solitaire intempestif dans un ministère en débâcle, dans Le Jour, Montréal, 23 août 1975, p. 10.

Chartier, Jean, Une année rêvée pour une grève dans l'amiante, dans Le Jour, Montréal, 19 août 1975, p. 1.

Cousineau, Jacques, "Charbonneau et le Chef": légendes et réalité, dans Le Devoir, Montréal, 6 avril 1974, p. 5.

Cousineau, Jacques, La grève de l'amiante, les évêques et le départ de Mgr Charbonneau, dans Le Devoir, Montréal, 7 mai 1974, p. 5.

Dostie, Gaétan, Jean-Jules Richard au rendez-vous du néant, dans Le Jour, Montréal, 10 mai 1975, p. 13.

Filteau, Paul, L'amiante n'est pas le pétrole des Québécois, dans Le Devoir, Montréal, 7 août 1974, p. 5.

Forget, Jacques, "Alfred Charpentier" aux PUL: 50 ans d'action ouvrière, dans Le Devoir, Montréal, 8 avril 1972, p. 16.

Fournier, Louis, Contrairement à 1949, c'est une victoire, dans Le Jour, Montréal, 15 octobre 1975, p. 18.

Fournier, Louis, Québec doit imposer une taxe spéciale aux compagnies, dans Le Jour, Montréal, 19 décembre 1975, p. 8.

Fournier, Louis, Les experts de New York ont remis un rapport alarmant sur les méfaits de l'amiante, dans Le Jour, Montréal, 5 mars 1975, p. 2.

Guay, Jacques, Le gouvernement fait connaître ses intentions sur l'amiantose, dans Le Jour, Montréal, 9 avril 1975, p. 4.

Laplante, Laurent, La voie de la rentable agonie, dans Le Jour, Montréal, 22 mars 1975, p. 8.

Lemelin, Claude, Une taxe sur l'amiante?, dans Le Devoir, Montréal, 12 mars 1974, p. 4.

Lemieux, Gérard, Mgr Joseph Charbonneau tel que je l'ai connu, dans Le Devoir, Montréal, 20 décembre 1974, p. 5.

Lisée, Jean-François, Amiante: c'est fini la grève après 7 mois, dans Le Jour, Montréal, 15 octobre 1975, pp. 18 - 19.

Lisée, Jean-François, La campagne du second souffle est en perte de vitesse, dans Le Jour, Montréal, 23 septembre 1975, p. 4.

Lisée, Jean-François, La violence éclate à Thetford, dans Le Jour, Montréal, 8 octobre 1975, p. 3.

Lisée, Jean-François, Les syndiqués de l'amiante maintiennent leur position, dans Le Jour, Montréal, 16 septembre 1975, p. 2.

Lisée, Jean-François, Rien n'est réglé au sujet des conditions de travail à Thetford, dans Le Jour, Montréal, 16 octobre 1975, p. 5.

Pontaut, Alain, Thetford où Bourassa construit, dans Le Jour, Montréal, 24 mars 1975, p. 8.

Pontaut, Alain, Une situation coloniale, dans Le Jour, Montréal, 27 janvier 1975, p. 8.

Provost, Gilles, L'amiante tue surtout par le cancer du poumon ou de l'intestin, dans Le Devoir, Montréal, 19 septembre 1974, p. 9.

Provost, Gilles, Les syndicats de l'amiante dénoncent les lois "incohérentes" et la CAT "arbitraire", dans Le Devoir, Montréal, 28 novembre 1974, p. 13.

O'Neill, Pierre, Mgr Courchesne avait réprimandé "le chef", dans Le Devoir, Montréal, 15 octobre 1974, p. 1.

Oughtred, W. W., Une usine d'amiante? Une poignée d'hommes, des ordinateurs en série, dans La Nouvelle, Victoriaville, 11 juin 1974, p. 9.

Riendeau, Carmen et Wallot, Hubert, Les voies d'une politique plus réaliste au Québec, dans Le Devoir, Montréal, 6 août 1974, p. 5.

Ryan, Claude, Un jugement sommaire du chanoine Groulx sur Mgr Charbonneau, dans Le Devoir, Montréal, 10 décembre 1974, p. 5.

Sans auteur, Amiantose: la maladie industrielle numéro 1 à Asbestos, dans Le Citoyen, Asbestos, 28 décembre 1974, p. 168.

Sans auteur, Armand Larivée: vingt ans à la tête du Syndicat de l'Amiante, dans Le Citoyen, Asbestos, 28 décembre 1974, p. 146.

Sans auteur, Dans les chambres de tortures, dans Le Travail, Montréal, mai 1949. pp. 6 - 7.

Sans auteur, La grève de l'amiante est-elle vraiment illégale?, dans Le Devoir, Montréal, 22 avril 1949, p. 7.

Sans auteur, La population toute entière du Canada appuie les mineurs de la région de l'amiante, dans Le Travail, Montréal, mai 1949, p. 10.

Sans auteur, Le C. R. D. a mis le feu à l'amiante, dans Le Citoyen, Asbestos, 28 décembre 1974, p. 203.

Sans auteur, Le curé Camirand a toujours été avec les grévistes, dans Le Citoyen, Asbestos, 28 décembre 1974, p. 175.

Sans auteur, Le mouvement ouvrier ne poursuit aucun but politique, dans Le Travail, Montréal, mai 1949, p. 4.

Sans auteur, Le Syndicat national de l'Amiante d'Asbestos, dans Le Citoyen, Asbestos, 28 décembre 1974, p. 20.

Sans auteur, L'histoire du développement de la mine Jeffrey, dans Le Citoyen, Asbestos, 28 décembre 1974, pp. 28 - 35.

Sans auteur, Les causes prochaines et éloignées de la grève des mineurs d'amiante, dans Le Travail, Montréal, mai 1949, p. 2.

Sans auteur, Les mineurs torturés par la police, dans Le Travail, Montréal, mai 1949, p. 1.

Sans auteur, Rodolphe Hamel: un homme qui a forgé le syndicalisme au Québec, dans Le Citoyen, Asbestos, 28 décembre 1974, pp. 121 - 122.

Sans auteur, Une grève déclarée spontanément par 5,000 travailleurs doit être motivée par de révoltantes injustices, dans Le Travail, Montréal, mai 1949, p. 3.

Scully, Robert Guy, La grève de l'amiante, et ses personnages, dans Le Devoir, Montréal, 11 décembre 1971, p. 15.

Sormany, Pierre, Amiante: où commence le risque?, dans Le Jour, Montréal, 13 décembre 1975, p. 10.

Spooner, Jacques, Cinq chances ratées par l'Eglise, dans Le Jour, Montréal, 3 décembre 1974, p. 9.

Tanguay, Pierre, United Aircraft: un an de lutte, dans Le Jour, Montréal, 7 janvier 1975, p. 4.

Théroux, Claude, De la C. S. N. à la C. S. D., dans Le Citoyen, Asbestos, 28 décembre 1974, p. 204.

Thiboutot, Simon, Ce sont les préjugés idéologiques qui bloquent la réforme, dans Le Devoir, Montréal, 13 août 1974, p. 5.

Thiboutot, Simon, L'amiante, dans Le Devoir, Montréal, 11 juillet 1974, p. IV.

Tremblay, Gisèle, Il faut éliminer toute poussière d'amiante de l'air respiré, dit la CSD, dans Le Jour, Montréal, 18 décembre 1975, p. 5.

Tremblay, Gisèle, La victoire du dollar sur la santé ébranle la CSN dans la région des mines, dans Le Jour, Montréal, 13 décembre 1975, p. 6.

Tremblay, Rodrigue, La nationalisation et la création d'un office de mise en marché ne seraient pas les mesures les plus efficaces, dans Le Devoir, Montréal, 8 août 1974, p. 5.

* * * * *

ANNEXE I

NOTE

"Chaque roman a son histoire. Conçu, ébauché, écrit, il court sa chance, part à l'aventure où il pourra peut-être jouer son rôle. Dans sa première version, ce roman-ci devait exalter l'une des plus belles choses au monde: le travail en soi.

En 1949, c'est le déclin de la grande noirceur en Laurentie. Les chicanes de syndicats sont commencées, nourries, entretenues. Presque clandestin, le parti communiste s'infiltre dans le but d'accaparer une bonne part de mérite. Ses agents intellectuels besognent partout et tentent, pour se faire du renom, de compromettre les gens en place. On m'approche aussi. Bohème incorrigible, je ne suis pas en place et je ne suis pas dupe, mais le sort du travailleur m'intéresse. J'oriente mon oeuvre vers une inspiration qui aidera à sortir mes personnages du décor pastoral et du vieux terroir où nous maintenaient la théocratie, le matriarcat et la xénophilie.

On me dit d'autre part: il faut publier à tout prix. Les éditeurs refusent souvent des manuscrits. Certains des miens font de courts voyages en France et au Québec. Qu'importe! Le grand succès de Guareschi, *Le Petit Monde de Dom Camillio*, lui a été retourné sept fois.

Quelqu'un emprunte le brouillon de mon roman que je ne revois plus. On m'offre de le passer en feuilleton dans Combat, feuille hebdomadaire du mou-

vement ouvrier. On garderait debout les plombs corrigés et les frais d'impression en seraient diminués d'autant. Publier à tout prix?

De retour d'une saison dans la construction sur la côte de la Colombie-Britannique, je me retrouve à Toronto devant une pile de galées. C'est plein de fautes. Prenant prétexte de la dénonciation de Staline, mes zélateurs ont tout lâché, l'œuvre et le parti, la promotion et le journal. Celui-ci paraît quand même, mais il y a confusion à l'imprimerie. Le brouillon du roman a été composé de nouveau, tel quel. Excellents, les typographes yougoslaves ignorent, semble-t-il, le français. Une jeune fille doit voir à la correction à Toronto où je ne peux rester d'autant que l'imprimeur me présente un premier compte au montant de trois cents dollars. Publier à tout prix?

A Montréal, je reçois trois mille copies d'une brochure à tranche coupée, papier journal, 287 pages, copyright Chez l'auteur, 1956. J'aurais peut-être lancé le commerce de l'édition à bon marché. La couverture ne plaît pas tellement. C'est pourtant le calque de l'ecce homo de Léonard de Vinci. On a remplacé la couronne d'épines par un casque de mineur.

Publié à compte d'auteur, un ouvrage tombe dans les pièges de la distribution et de la publicité dont des maisons spécialisées s'occupent d'ordinaire. Personne ne veut m'épauler, ni les Syndicats catholiques, ni le parti libéral et encore moins le parti communiste auquel je n'ai jamais appartenu. Pourtant la mince critique n'est pas si mauvaise: quelqu'un a osé écrire un roman social.

Pendant une tournée au pays de l'amiante, je place des volumes en consignation dans les kiosques à journaux et dans les librairies. Je veux pas-

ser des annonces dans les journaux locaux que je visite. A Asbestos, je me fais violemment rabrouer et mettre à la porte. Le savant rédacteur n'a jamais lu de roman et le mien l'a scandalisé.

Devenu tabou, d'autant que Time Magazine ne m'a manqué, je suis barré dans le beau monde. L'un de mes protecteurs de la Société des Ecrivains canadiens me fait remarquer que, dans d'autres pays, j'aurais été fusillé. Je peux donc retourner à ma solitude et écrire à mon goût.

En France, un ami présente le volume à Ilya Ehrenbourg. Les Editeurs Français Réunis imprimeraient le roman à Paris si on voulait bien leur en acheter d'avance cinq cents copies à compte ferme. Un autre ami qui travaille à Radio-Canada, au service étranger des ondes courtes, me fait voir un jour quelques pages d'un addenda à une grande publication. On peut alors se rendre compte que, seuls, deux écrivains québécois, Louis Fréchette et Jean-Jules Richard, figurent dans l'encyclopédie soviétique."

Jean-Jules Richard, Le Feu dans l'amiante, Réédition-Québec, 1971, p. 9-10-11.

* * * * *

ANNEXE II

AUX MÈRES, AUX ÉPOUSES ET AUX FIANCÉES DES GREVISTES

(Des milliers de lettres semblables ont été adressées aux mineurs de l'amianté)

"Vous souffrez terriblement, je le sais, vous souffrez dans toute votre âme. Vous aussi, comme toutes les autres mères du Québec, comme toutes les autres épouses du Québec, comme toutes les autres fiancées du Québec, vous aspirez à une potion d'amour, de joie, de minimum de bien-être, de SANTE que le Christ et sa doctrine d'amour ne vous défendent pas.

Vous souffrez de votre âme parce que votre époux, votre fils, votre fiancé souffre lui aussi terriblement et de son âme et de son corps; parce qu'il a cru, avec justesse et prévoyance que la paix, la joie, la vérité, l'ordre existent dans la doctrine sociale de l'Eglise; parce qu'il a cru, avec justesse et prévoyance, que seule l'Eglise au cours des âges a toujours travaillé au relèvement moral et physique de l'esclave et de l'opprimé; parce qu'il a cru avec justesse et prévoyance, que le syndicalisme catholique pratique et enseigne sous la direction d'aumôniers compétents, la doctrine sociale de L'Eglise.

Vous souffrez dans votre âme parce que votre cœur de mère, d'épouse, de fiancée l'a vu, les a vus abattus, blessés, ensanglantés par la matraque.

Vous souffrez dans votre âme de mère ou d'épouse parce que vos petits pour qui sans compter, nuit et jour, vous donnez le meilleur de vous-mêmes, ont tremblé, ont pleuré devant le Barbare qui frappait et évacuait.

Vous souffrez, vous pleurez, vous, mères, épouses, fiancées. Votre croix n'est pas couverte de molletons, elle est dure, très dure votre croix. Je viens compatir avec vous.

Oh! ne jugeons personne. "Dieu seul a pour lui le temps et les tissons".

Une fois de plus vous répéterez les gestes de nos héroïques mamans catholiques qui, à l'heure de la tempête, allaient chercher lumières, consolations et forces en communiant à la lumière et à la force du Dieu des chrétiens. Elles en profitaient parfois pour pleurer devant Lui afin de pouvoir montrer à la maisonnée un visage souriant.

Souriez bonnes mamans, souriez, bonnes épouses. Ajoutez à votre hérosme, un peu de fard, un peu de parfum; sortez de vos écrins les bijoux qu'il vous a donnés; sortez de votre garde-robe la robe qu'il aime; sortez vos cahiers de recettes, le plat qui a de l'arôme; sortez de votre coeur les mots doux de votre premier mois de mariage; essayez même quelques pas de danse.

Revêtez vos petits, le soir, de leurs "habits du dimanche". Souriez bonnes mamans, encouragez votre homme. Soyez fières, vous êtes les épouses ou les mères des premiers "martyrs" québécois de la doctrine sociale de l'Eglise. Souriez, héroïques mamans, une fois de plus, vous êtes l'ange du foyer.

Mon métier, de la vie, est de soigner les corps, souvent cependant, j'ai vu des souffrances de l'âme et elles sont plus atroces. Votre immense douleur m'afflige profondément.

Souriez, héroïques mamans, héroïques épouses. Le sourire sera dur mais il consolera. Nous, nous donnerons nos dollars comme contribution à l'établissement d'un ordre social plus chrétien, par l'établissement d'un syndicalisme catholique.

Dr X, "

Cette lettre fut publiée dans Le Travail, à la page 10, de l'édition du mois de mai 1949.

* * * * *

ANNEXE III

DANS LES CHAMBRES DE TORTURES -- DES COUPS DE POINGS AUX MENACES DE MORT

NDLR. On comprendra pourquoi nous ne donnons pas les noms des signataires et pourquoi toutes les initiales qui apparaissent dans les affidavits sont fictives. Les ouvriers qui ont rédigé les déclarations suivantes sont encore très exposés et peuvent être retournés d'une heure à l'autre aux mains de leurs bourreaux.

"Un des policiers me dit (après la torture): "On va te lâcher sur ta parole d'honneur de ne pas te montrer la face à Asbestos d'ici la fin de la grève; sans ça, ma job est en jeu".

Les coups que je reçus me firent abondamment saigner du nez. J'avais les deux yeux noirs, et enflés à un tel point que j'avais de la difficulté à voir. Je perdais du sang par deux blessures en bas des yeux. J'avais également la figure très enflée et les gencives fendues. Je n'ai pas encore pu mettre mes dentiers."

(Affidavit No 2)

"Lundi, (après la détention à Montréal) on nous a ramenés à Sherbrooke en autobus. Mais en arrivant au Palais, les gardes ont débarqué tout le monde à part de 5 ou 6 qui avaient le visage enflé. J'étais parmi les cinq six. Ils nous ont conduits à l'autre bout de la ville. Là, ils nous ont transféré dans deux machines et nous ont ramenés au Palais de justice. Ils nous ont fait rentrer par la porte de la cave."

(Affidavit No 4)

"Il me donna un coup de poing dans la figure et me souleva en m'en-
voyant la tête sur le mur. Mon pantalon se déchira de haut en bas."

(Affidavit No 8)

"On me menaça que si je ne parlais pas, j'aurais des coups, on me souffla alors sur la bouche et on me frappa à coups de pied sur la jambe gauche. Je leur redis encore que je ne connaissais pas ceux qui étaient avec moi dans le camion. A cette affirmation, je reçus deux coups de poing dans l'estomac. Un des deux hommes avec moi dans l'appartement me demanda si j'étais pour parler oui ou non; je répondis non et on me frappa encore une fois à coups de poing dans l'estomac. A ce moment, j'étouffais et je me suis appuyé au mur qui se trouvait derrière moi. Je leur ai dit quelque chose mais dans l'état où je me trouvais, je ne puis me rappeler ce que j'ai dit."

(Affidavit No 10)

"Une police arriva dans la chambre de toilette et me frappa à coups de garçette sur le poignet gauche et sur la tête. Je reçus quatre coups de garçette sur la tête. Au dernier coup, la garçette s'ouvrit et se vida en partie. Alors, je tombai à genoux. Je saignais abondamment de la tête. J'avais entendu un agent dire à la police qui me frappait d'arrêter mais elle continua quand même. Je dois noter que ma montre fut fracassée par un coup de garçette."

(Affidavit No 7)

Le Travail, mai 1949, page 6-7.

ANNEXE IV

LE PROCES ROCQUE: UNE ABSTRACTION

(Article de Jean-Paul Geoffroy, publié dans Cité Libre, mai 1951.)

"René Rocque, assistant-directeur de l'organisation à la C.T.C.C., est en prison. Le jugement de première instance, confirmé par la Cour d'appel, l'a reconnu coupable d'avoir conspiré, entre le 1er et le 6 mai 1949, dans le but d'empêcher, par l'emploi de la violence ou de menaces de violence, certaines gens de faire ce qu'ils avaient le droit de faire. Le 5 mai, en effet, des grévistes s'étaient postés en nombre sur les routes menant à Asbestos. Dans le cours de la journée, survinrent des incidents où quelques policiers et briseurs de grève furent molestés.

Le procès de Rocque provoqua beaucoup d'étonnement. La grève de l'amianté avait soulevé tant de problèmes et pris tant d'ampleur que le procès, depuis la condamnation, faisait figure de conclusion tardive et disproportionnée. L'opinion publique, inquiète, désirait être éclairée sur les causes de la grève et les raisons du comportement des parties en présence. L'examen, même le plus fouillé, des incidents survenus entre le 1er et le 5 mai, n'était pas de nature à répondre à cette attente..."

"Le procès se déroula dans l'ordre. Il fut dirigé avec beaucoup de dignité et un souci manifeste d'impartialité. Chaque partie a pu utiliser tous ses moyens. A l'unanimité, le jury trouva Rocque coupable. Le procès fut fort long. Il dura plus d'un mois. Jamais il n'y fut question de la grève elle-même et des événements qui l'avaient précédée. Silence sur les tentatives de la compagnie pour la briser, silence sur les agissements des policiers, silence sur la présence des briseurs de grève et les conséquences que la grève pouvait avoir sur la vie des habitants d'Asbestos. L'acte d'accusation spécifiait "entre le 1er et le 6 mai". Les ouvriers d'Asbestos avaient-ils le droit de faire la grève? N'y auraient-ils pas été provoqués? Pourquoi la grève avait-elle duré si longtemps? Comment ces gens avaient-ils été amenés à se rendre sur les routes le matin du 5 mai? ...

Le procès ne concernait que Rocque, pas le peuple d'Asbestos, ni la com-

pagnie, ni l'autorité responsable du bien commun. Grâce aux techniques du droit, on pouvait séparer un incident des événements antérieurs qui l'avaient conditionné, l'expliquer et le juger à part. Pourtant, depuis le début des négociations jusqu'au 5 mai, les faits formaient une chaîne continue; en isoler un, c'était fausser les perspectives et s'exposer à n'y rien comprendre. Le procès, tout en demeurant fidèle à ses règles, pouvait faire abstraction d'un milieu social soumis à toutes sortes d'influences, et se limiter à une situation particulière. On peut se demander, par ailleurs, comment l'appareil judiciaire, une fois saisi des incidents de la grève, eût pu procéder autrement. Aux yeux du Code criminel, ces incidents demeurent des chicanes d'ivrognes..."

"Rocque est en prison. Personne ne songe à contester le procès lui-même. Mais envisagé dans les perspectives de la grève, des problèmes qu'elle soulevait, des responsabilités qu'elle engageait, le procès ne semble n'avoir été qu'un moyen facile et artificieux de classer un événement. Les lois, depuis de nombreuses années, sont faites pour la protection de l'industrie. Le noyau du Droit, constitué à une époque où la grande industrie n'existe pas et par des gens qui ne croyaient pas à son développement ultérieur, n'a pas grand égard pour la classe ouvrière. Il l'ignore. Il arrive à celle-ci de se sentir mal à l'aise dans cette camisole. Il n'est pas étonnant que les coutures éclatent parfois. Les procès et les prisons n'y peuvent rien changer."

ANNEXE V

1. Au cours des recherches concernant cet ouvrage, nous (l'auteur et ses amis) avons découvert maintes erreurs historiques colportées depuis trois siècles dans les manuels et par les chroniqueurs. Pour rester dans le ton et pour les besoins de l'intrigue, nous en avons ajouté quelques-unes.
2. Le lecteur moyen ne verra dans ce récit qu'un roman d'époque, tandis que l'étudiant en histoire y trouvera un quizz. Si le chercheur a la patience de se complaire dans ce musée des erreurs, il recevra d'ici une centaine d'années un grand prix d'efficacité en argent sonnant ou en billets du temps, selon son gré.
3. L'auteur n'a pas lu l'œuvre d'Alexandre Dumas, père et fils, mais il a vu le film.
4. Les personnages de ce roman sont fictifs selon la logique et toute ressemblance de caractère ou de nom avec des êtres encore vivants depuis 1791 est pure coïncidence.

ANNEXE VI

LETTRE DU MOUNT SINAI

"Les analyses des rayons-X d'environ 1,000 travailleurs, encore au travail ou à la retraite, des mines et moulins d'amiante de la région de Thetford démontrent que 61 pour cent parmi ceux ayant plus de 20 ans d'ancienneté présentent des anomalies qui sont caractéristiques de l'exposition à l'amiante. Le pourcentage des anomalies passe de 40 pour cent, pour le groupe dont l'exposition remonte à 20-24 ans, à 75 pour cent pour ceux qui ont été exposés il y a 40 ans et plus. Plus de 50 pour cent des rayons-X démontrent la présence de changements parachimentaux ou changements dans le tissu cellulaire de base.

Plus de 20 pour cent des rayons-X font voir la présence de changement sur la plèvre et plus de 10 pour cent la présence de calcification de la plèvre. (Comme on peut relever la présence de plus d'une espèce d'anomalies chez un individu, l'ensemble des anomalies s'établit à 60 pour cent.)

Nous n'avons pas découvert de différences notoires dans le pourcentage de rayons-X anormaux d'un moulin ou d'une mine à l'autre.

Quand nous avons comparé les différentes expériences des travailleurs de différents départements, nous avons constaté que le plus important pourcentage de rayons-X anormaux se retrouvait chez les employés travaillant

dans les moulins et chez ceux qui travaillent sous terre. Les travailleurs dans les puis à ciel ouvert, en comparaison avec les travailleurs dans les moulins, ont un pourcentage beaucoup moins élevé de rayons-X anormaux. Pour cette analyse, les travailleurs ont été réunis selon leurs occupations durant leurs 20 premières années de travail dans l'amiante.

Ces diagnostics représentent l'opinion de quatre radiologistes d'expérience.

William J. Nicholson, Ph. D."

ANNEXE VII

UNITED AIRCRAFT VERSE \$804 PAR JOUR A LA POLICE DE LONGUEUIL

Le directeur intérimaire de la police de Longueuil, M. Michel Saint-Jean a confirmé hier que la compagnie United Aircraft payait directement à son service \$804 par jour et cela depuis le début de janvier, pour s'assurer la présence permanente de trois policiers en uniforme et de trois voitures de police aux portes de ses trois usines de Longueuil.

Deux autres policiers sont aussi affectés 24 heures par jour à la surveillance des huit entrées des usines, mais cette fois aux frais de la sûreté municipale.

Cette entente conclue avec le chef du service de sécurité de la United Aircraft a été autorisée personnellement par M. Saint-Jean "pour que la surveillance n'affecte pas le service général de la police ailleurs dans la municipalité."

Les trois policiers affectés en vertu de ce contrat à la surveillance des allées et venues des grévistes sur la rue d'Auvergne et sur le boulevard Marie-Victorin, sont rénumérés au taux du temps supplémentaire. Ils sont considérés par leurs supérieurs comme étant en service commandé, même si leur salaire et la location des voitures sont payés par la compagnie depuis 70 jours.

Ces policiers ont au préalable "fait leurs huit heures régulières" pour le compte de la municipalité.

M. Saint-Jean a d'autre part expliqué qu'il n'accorderait pas au même tarif à n'importe quel citoyen le privilège de bénéficié de la protection d'un de ses policiers - et d'une voiture de la police - même si celui-ci était l'objet de menaces. "Je vous conseillerais plutôt de vous adresser à une agence privée", a-t-il commenté, en ajoutant que le conflit en cours était "tout à fait exceptionnel". La United Aircraft a requis jusqu'à présent les services d'environ 150 agents de sécurité dont certains seraient des policiers de la ville de Montréal, a affirmé la FTQ, il y a quelques semaines.

M. Saint-Jean a par ailleurs dit ignorer si l'entente qu'il avait autorisée était légale. "Tant mieux si elle l'est pas. La United Aircraft, un gros payeur de taxes, demandait un surplus de personnel pour la protéger. Je me devais pour ma part d'assurer les services de police à l'ensemble de la population. Alors, je leur ai dit de payer et ils ont été d'accord."

Interrogé sur l'existence de cette entente, le porte-parole de la United Aircraft, M. André Clodong, a déclaré qu'il laissait "aux autorités policières le soin de donner des renseignements". Quant à la possibilité qu'un contrat du même genre soit à l'origine des nombreuses apparitions de l'escouade anti-émeute de la Sûreté du Québec aux portes des trois usines, le même porte-parole a opposé un catégorique "Pas de commentaire". "De toute façon, devait-il ajouter par la suite, je n'en sais rien. Et de toute façon, notre position serait la même."

M. Clodong a ensuite nié que le président de la United Aircraft, M. Thor Seephenson, ait contribué directement ou indirectement à la caisse du Parti libéral, s'attirant ainsi les faveurs du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, responsable hiérarchiquement de l'escouade anti-émeute.

M. Clodong répondait ainsi aux accusations lancées contre le ministre de la Justice hier après-midi par le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, qui, au cours d'une entrevue accordée au Devoir a expliqué de cette façon l'empressement de la SQ à répondre aux "appels d'aide" lancés régulièrement par la police municipale.

M. Robidas a aussi expliqué au cours de cette entrevue que ses propres conseillers n'avaient pas hésité à le blâmer unanimement, le 18 février dernier, en dépit de la solidarité partisane naturelle "parce qu'ils ont tous travaillé pour le parti libéral lors de la dernière élection et qu'ils savent que Québec est pour la United Aircraft."